

Actions et réflexions
du mouvement associatif
des enseignants de français
en Asie-Pacifique

Vers une politique de l'association

FIPF
Fédération Internationale
des Professeurs de Français - 2018



DIALOGUES ET CULTURES

Revue de la Fédération Internationale
des Professeurs de Français

Président de la FIPF : Jean-Marc Defays

Comité éditorial : Cynthia Eid, Doina Spita, Vice-présidentes.
Giedo Custers, Baytir Ka, Marie-Hélène Marcoux, Samir Marzouki,
Jacqueline Oven, Dario Pagel, Marc-Albert Paquette, Julia Shu-Chuen
Yang, Président(e)s des Commissions de la FIPF.

Secrétaire de rédaction : Régine Wilmet

Coordinatrices de ce numéro : Sabine Kuuse, Colette Mrowa-
Hopkins

Actions et réflexions
du mouvement associatif
des enseignants de français
en Asie-Pacifique

Vers une politique de l'association



LA FIPF

Fédération Internationale des Professeurs de Français



Adressez les commandes à votre libraire
ou directement à

Éditions L'Harmattan

5,7 rue de l'École Polytechnique
F - 75005 Paris
Tél : 00[33]1.40 46 79 20
Fax : 00[33]1.43 25 82 03
commande@harmattan.fr
www.editions-harmattan.fr

ISBN : 978-2-8066-3658-4

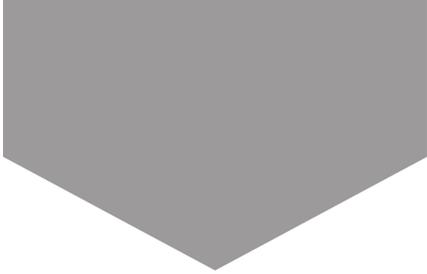
D/2018/9202/33

© **EME Éditions**

Grand'Place, 29
B-1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays sans l'autorisation de l'éditeur ou de ses ayants droit.

www.eme-editions.be



Sommaire

Avant-propos	7
Jean-Marc Defays	
Introduction	9
Sabine Kuuse, Colette Mrowa-Hopkins	
I. SITUATION DU FRANÇAIS ET DE SON APPRENTISSAGE DANS LE PAYS	
Développement du français en Chine et rôle de l'ACPF	17
Zhihong Pu, Yufei Guo	
Rôle et enseignement du français en Thaïlande	25
Supanni Chantkran	
Statut de l'enseignement du français à côté d'une ambiance anglophone dans la communauté économique de l'ASEAN : conditions réelles en Indonésie	35
Tri Indri Hardini	
L'Association Iranienne de Langue et Littérature Françaises et la situation du français en Iran	45
Mohammad-Rahim Ahmadi	

II. FORMATION INITIALE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

La formation initiale des professeurs de français en Australie 53

Colette Mrowa-Hopkins

La formation initiale des professeurs de français aux Philippines 61

Zarah Dane Tan

La formation des enseignants de français au Japon 73

Sachiko Komatsu

III. FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS

Formation continue des professeurs à Taïwan 87

Shu-Chuen (Julia) Yang, Marine Verchain

La promotion de la langue française et la formation continue en Mongolie 101

Bulgantamir Sangidkhorloo

Premières journées de formation organisées par l'APFS 111

Yannick Appriou

Formation continue des professeurs de/en français au Laos 121

Souvannapha Vongsay

IV. PROMOTION DU FRANÇAIS ET DE SON ENSEIGNEMENT

Pour la promotion de la langue française et de l'enseignement/apprentissage du français en Corée du Sud 135

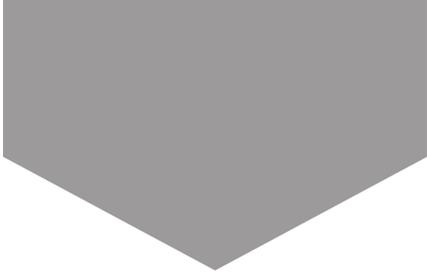
Man Ghyu Pak

La promotion de la langue française et de l'enseignement/apprentissage du français en Inde 147

Anjali Lokur

Pour un dynamisme de l'association des enseignants de français à Danang 155

Anh Dao Van



Avant-propos

Jean-Marc Defays

Président de la FIPF

Une des préoccupations essentielles de la Fédération Internationale des Professeurs de Français est de mettre en évidence le travail de ses associations affiliées, de susciter l'intérêt des collègues et des partenaires pour leurs projets, d'assurer à leurs réalisations le rayonnement qu'elles méritent et d'encourager ainsi la dynamique des initiatives et des collaborations.

La nouvelle formule de la revue *Dialogues et Cultures*, plus que jamais en faveur du dialogue interculturel, répond à cette vocation de la FIPF en offrant aux associations, qui y trouveront une caisse de résonance privilégiée, l'occasion de diffuser dans le monde entier le fruit de leurs réflexions et de leurs échanges, en particulier les actes de leurs colloques et de leurs journées d'études.

Dialogues et Cultures – qui connaîtra certainement plusieurs numéros par an – se présentera dorénavant sur deux supports, le support informatique d'abord, avec un accès direct en ligne, tout en conservant une publication sur papier. Quant à la qualité – scientifique et pédagogique – que nous souhaitons garder au plus haut niveau, elle sera assurée par le Comité éditorial composé des vice-présidentes de la FIPF et des présidents des Commissions de la FIPF.

C'est donc avec plaisir que je salue la parution de ce premier numéro du nouveau Dialogues et Cultures qui met à l'honneur la Commission Asie Pacifique dont le congrès à Kyoto en septembre 2017 a remarquablement porté témoignage de la vitalité de ses différentes associations. Les textes qu'on trouvera ici le confirmeront aussi aux yeux des enseignants, des responsables, des partenaires qui n'étaient pas présents.

En plus de féliciter les éditeurs et les auteurs de ces articles, je tiens aussi à les remercier au nom de notre Fédération pour ce bel ouvrage en espérant qu'il sera bientôt suivi par d'autres aussi intéressants et stimulants.



Actions et réflexions du mouvement associatif des enseignants de français en Asie-Pacifique

Introduction

Sabine Kuuse

University of Western Australia et
Vice-Présidente de la Commission Asie-Pacifique de la FIPF

Colette Mrowa-Hopkins

Flinders University, Australie
Ancienne Présidente de la Fédération des Professeurs
de Français en Australie (FATFA)

Cet ouvrage propose de réfléchir sur les différents besoins et pratiques des associations des enseignants de français des pays de l'Asie Pacifique et de faire le point sur les actions qu'elles mènent et les défis rencontrés dans leur pays respectif.

Ce numéro voit le jour à la suite du quatrième congrès régional de la Commission Asie Pacifique (CAP) qui s'est tenu à Kyoto, au Japon, du 20 au 24 septembre 2017. Plus de 400 participants se sont réunis autour du thème « **Écologie du français et diversité des langues** », et se sont engagés en faveur d'un développement durable du français et de l'amitié entre les

différents pays de la région. Admirablement bien organisé par la Société Japonaise de Didactique du Français (SJDf), ce congrès, riche en activités, a inauguré un volet associatif qui s'est ajouté aux volets habituels des congrès afin d'accorder une place plus importante à la vie associative et encourager des réflexions stratégiques pour ancrer l'avenir du français dans cette région. Ce volet associatif a été organisé en deux temps.

Avant l'ouverture officielle du congrès, des séances préliminaires de travail ont eu lieu autour de réunions et d'ateliers de réflexion, rassemblant le groupe des Présidents d'associations, et en présence des représentants de l'Organisation Internationale de la Francophonie, de l'Agence Universitaire de la Francophonie, de l'Institut Français, du réseau français de coopération culturelle en Asie Pacifique et de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (ministère français de la Culture), selon les thèmes suivants : la formation initiale des professeurs de français, la formation continue, et la promotion de la langue française. Le but était de dresser l'état des lieux de la situation du français dans chaque région, de réfléchir à la possibilité d'établir des actions communes pour renforcer la place du français dans l'enseignement de la région Asie-Pacifique, et d'identifier les priorités d'actions pour les années à venir.

Pendant le congrès, des « tables rondes associatives » ouvertes à tous les congressistes ont été proposées. Chaque Président d'association régionale s'est vu présenter un aspect particulier qui lui avait été attribué selon les trois grandes thématiques évoquées plus haut. Ces « tables rondes associatives » qui n'avaient pas pour but de faire une communication scientifique, mais plutôt de présenter des points pratiques afin de partager leurs différents projets, ont rencontré un vif succès parmi les congressistes.

Sur les 21 associations de professeurs de français que compte la région de l'Asie-Pacifique, 19 ont participé aux séances de travail préliminaires et ont présenté leurs réflexions lors des « tables rondes associatives ».

Ce volume est organisé en quatre sections qui reprennent les interventions associatives :

- Situation du français et de son apprentissage dans le pays
- Formation initiale des professeurs de français
- Formation continue des professeurs de français
- Promotion du français et de son enseignement

Dans la première partie « Situation du français et de son apprentissage dans le pays » que nous ouvrons à présent, Zhihong Pu dresse un portrait de l'évolution de l'enseignement du français en Chine. Il n'est pas surprenant d'apprendre que depuis la massification de l'enseignement dans les écoles et instituts supérieurs, le nombre d'apprenants de français au niveau universitaire est en très forte progression. Plusieurs écoles secondaires proposent aussi des « filières francophones » et l'on compte aujourd'hui 13 000 apprenants de français dans les établissements secondaires chinois. Parallèlement à cette croissance, il y a, selon Zhihong, une explosion d'étudiants chinois qui viennent étudier en France. La promotion des communications, échanges et coopérations internationales en FLE est mise en avant par l'Association Chinoise des Professeurs de Français dont les activités contribuent de façon notoire au développement du français en Chine dans un climat économique et politique favorable.

Après une succincte présentation historique et actuelle du français en Thaïlande, Supanni Chantkran analyse le rôle de l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français (ATPF) patronnée par Son Altesse Royale la Princesse Maha Chakri Sirindhorn et nous fait part des plans d'action menés pour promouvoir la langue française. En diversifiant ses activités vers une orientation professionnelle dans le tourisme, ou dans les sciences, en proposant une pléthore d'activités culturelles et pédagogiques annuelles, et forte de nombreux partenaires nationaux et internationaux, l'ATPF montre un grand dynamisme. Leur dernier colloque international « Enseigner le français : s'engager et innover » en 2017 pour célébrer leur 40^e anniversaire, en est un parfait exemple. Malgré un budget limité et la concurrence d'autres langues, l'ATPF a pour volonté de se développer, de s'enrichir de nouveaux partenaires, et voit l'avenir du français en Thaïlande avec confiance et optimisme.

Tri Hindi Hardini s'étend sur le statut de l'enseignement du français en Indonésie. En particulier, l'auteur nous fait prendre conscience de la fragilité de la position du français aux côtés des nombreuses langues enseignées en concurrence dans les écoles et à l'université, et face à l'adoption unanime de l'anglais par l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Cependant, elle présente l'argument que le français peut tirer parti de cette situation de par la situation géographique du siège de l'Association des Professeurs de français en Indonésie, dans la capitale Jakarta, où se trouve également le secrétariat permanent de l'ANASE, plaque tournante des pays membres de l'ANASE. De plus, en misant sur les besoins professionnels spécifiques des publics d'apprenants qui se spécialisent dans les professions du tourisme et de l'hôtellerie, de la banque et des affaires, et des techniques

de la communication, elle reste optimiste sur les perspectives de l'avenir du français dans les pays membres de ce qui s'avère être la plus large communauté économique du monde.

Mohammad-Rahim Ahmadi propose des pistes de réflexion judicieuses et pratiques pour rendre le français plus attractif dans le système éducatif iranien et renforcer son rayonnement en Iran. Langue optionnelle dans les écoles, le français reste la deuxième langue étrangère apprise après l'anglais. Les trois grands volets mis en place par l'Association Iranienne de Langue et Littérature Française (AILLF) pour promouvoir la langue française, portent sur la communication, en développant une présence médiatique, et les relations, en tissant des liens forts avec des partenaires importants. Mais c'est surtout dans son plan d'action que l'AILLF montre un grand dynamisme, avec de nombreuses activités comme l'organisation de formations, colloques et forums, dont celui de 2015 qui a rencontré un vif succès. Bien identifier et répondre aux demandes des étudiants, s'orienter vers un français plus professionnalisant, multiplier les spécialistes de l'enseignement, et rendre le français obligatoire dans les écoles sont quelques-unes des stratégies développées pour agrandir la francophonie en Iran.

La deuxième section « Formation initiale des professeurs » commence avec le contexte australien. Colette Mrowa-Hopkins consacre son article aux défis que rencontre l'enseignement du français en Australie. Elle souligne en particulier le manque de clarté et de cohérence sur le rôle des langues dans le système éducatif australien. Même s'il existe depuis peu un curriculum national, l'enseignement des langues n'est toujours pas obligatoire et les établissements sont libres de programmer un minimum « d'éveil aux langues étrangères » (deux ans à l'école primaire). À cela s'ajoute l'attitude du public que l'anglais étant une langue internationale, il n'est pas crucial d'apprendre une autre langue. Pour combattre cette désaffection, de plus en plus de parents orientent leurs enfants vers le Baccalauréat international. Les compétences linguistiques et pédagogiques sont aussi souvent négligées à l'université, dû à un manque de ressources. Quelques initiatives individuelles de programmes universitaires permettent cependant de relever ces défis et d'améliorer la qualité des programmes de formation initiale.

Afin de bien illustrer la formation initiale des professeurs de français aux Philippines, Zarah Dane Tan se penche de manière approfondie sur le système éducatif et le contexte linguistique dans ce pays. Avec 171 langues vivantes parlées, il n'est pas évident de mener une politique langagière sans heurts et polémiques. Grâce à de nombreuses réformes, le français, ainsi que d'autres

langues étrangères, peut être aujourd'hui appris non seulement à l'université mais aussi dans les écoles. La formation initiale pour les professeurs dans les universités étant assurée majoritairement par l'université des Philippines depuis longtemps, c'est surtout la formation des professeurs du secondaire qui pose problème, avec un niveau souvent trop bas. L'Association des Professeurs de Français aux Philippines (APFP) est en train de réfléchir à une formation initiale suivie d'une formation continue qu'elle pourrait proposer en partenariat avec d'autres acteurs de la francophonie et de l'enseignement.

Sachiko Komatsu examine les facteurs peu favorables à l'étude du français au Japon. En effet, l'enseignement se heurte à la politique du ministère de l'Éducation qui cherche frénétiquement à renforcer l'enseignement de l'anglais. Elle déplore que le concours d'entrée à l'université conditionne tant l'enseignement secondaire et œuvre au détriment de l'apprentissage d'une seconde langue étrangère derrière l'anglais. On comprend dans ces conditions que le nombre d'étudiants qui préparent le brevet d'enseignement à l'université reste faible parce qu'ils ne trouvent pas de débouchés dans les établissements secondaires. À cela s'ajoute la complexité de la procédure de ré-accréditation des professeurs et un manque de spécialistes de didactique du FLE pour former les nouveaux professeurs. L'auteur pose à juste titre la question de comment envisager l'avenir du développement d'un enseignement plurilingue au Japon. Une lueur d'espoir peut venir de la mobilisation très active des professeurs qui sont en poste au sein de la Société Japonaise de Didactique du Français (SJDFF). À l'avenir, une telle association, de concert avec la *Japanese Association for Language Policy* (JALP) sera amenée à jouer un rôle important de médiation auprès du ministère. Elle s'inquiète aussi de la formation des professeurs d'université qui ne reçoivent pas de formation pédagogique en dehors de leur domaine de spécialité, bien que les universités exigent maintenant une plus grande responsabilité professionnelle. Peut-être qu'en s'efforçant de consolider la formation continue, pourra-t-on compenser la faiblesse de la formation initiale.

Julia Yang amorce le troisième volet « Formation continue des enseignants » en dressant un tableau des nombreux stages de formation et journées pédagogiques organisés par l'Association des Professeurs de Français de Taiwan (APFT) depuis 2003. Elle présente deux types de stage qui illustrent parfaitement l'action de l'APFT dont l'objectif majeur est de garantir un enseignement de qualité et de créer des liens entre les différents acteurs de l'enseignement du FLE. Le premier stage est offert régulièrement dans le cadre de « la formation du BELC à Taiwan », le second concerne l'organisation d'un séminaire annuel sur le thème « Partage des expériences pédagogiques ». Le stage de formation

BELC, qui rassemble des experts FLE et des professionnels de l'enseignement de toute la région asiatique, remporte un succès non-négligeable car il contribue à une valorisation des parcours professionnels des stagiaires tout en bénéficiant d'une reconnaissance internationale. En outre, le séminaire annuel « Partage des expériences pédagogiques » permet de répondre aux besoins des professeurs qui désirent réactualiser leurs connaissances. Reprenant la formulation de Julia Yang, « Ces échanges s'inscrivent dans un contexte de revalorisation des pratiques de classe et d'une réflexion sur l'enseignement ».

Dans son article Bulgantamir Sangidkhorloo nous fait comprendre combien les bouleversements sociaux, politiques et économiques ont un impact réel sur l'enseignement des langues et la formation des professeurs en Mongolie. Depuis l'ouverture de la Mongolie à une nouvelle dimension sur la scène internationale et avec le développement des relations franco-mongoles, la demande de spécialistes de langue française et de professionnels parlant le français ne cesse d'augmenter, notamment dans les secteurs économiques et industriels. Différentes actions s'avèrent être nécessaires pour répondre à cette demande, comme multiplier les cours de français, faire prendre conscience à tous les agents de la société de l'importance du français et assurer une formation continue pour les professeurs de FLE. L'auteur évoque particulièrement deux formations continues qui se sont déroulées en 2011 et 2016, sous forme d'ateliers ayant pour thèmes respectifs l'expression orale et le jeu en classe. Un autre aspect intéressant dont l'auteur parle est la réponse des professeurs ayant participé à une enquête élaborée par l'APMLF pour pouvoir mieux identifier leurs besoins et difficultés. Il est intéressant de remarquer qu'une majorité mentionne « le manque de reconnaissance de l'activité de l'enseignement ». D'où la nécessité d'instaurer « une instance de dialogue associant l'ensemble des acteurs publics et privés ».

Yannick Appriou donne une illustration concrète et pratique de l'organisation, de l'élaboration et du succès d'une formation continue en s'appuyant sur l'exemple des « Premières journées de formation » organisées par l'APFS à Singapour du 16 au 18 novembre 2017. Bien que l'APFS soit une jeune et encore petite association sans grande expérience dans le domaine de la formation des enseignants, l'arrivée d'un nouveau membre particulièrement actif a donné un « nouveau souffle » à l'association en proposant de se concentrer sur des formations plus utiles et adaptées aux besoins des professeurs. L'auteur nous fait part des différentes étapes nécessaires au bon déroulement de cette formation, ainsi que des difficultés rencontrées : identifier les besoins des enseignants à l'aide d'une enquête préalable, trouver des lieux adéquats, des fonds et des intervenants, établir un programme de qua-

lité. Ces ateliers ont attiré non seulement des participants de Singapour mais aussi d'autres pays de l'Asie Pacifique. Le succès inattendu de ces journées de formation a insufflé un nouvel élan à tous les membres associatifs et les a amenés à poser leur candidature pour le prochain congrès de la CAP en 2021.

Souvannapha Vongsay dresse un état des lieux de l'enseignement du français au Laos, de son système éducatif, et fait l'inventaire des formations proposées aux enseignants de français. Depuis 2010, les responsables de l'éducation du Laos ont lancé plusieurs stratégies pour améliorer la qualité de l'apprentissage du français. L'association des professeurs de français a ainsi été créée, ainsi que d'autres instances comme un comité national de pilotage et une cellule d'appui, ayant tous pour objectif l'« excellence en matière d'enseignement du français » tant dans le primaire que dans le secondaire et le supérieur. En collaboration avec les acteurs de la francophonie, des formations continues régionales, nationales, et internationales avec des thèmes divers (pédagogie, linguistique, prononciation, MOOC, DELF, BELC, etc.) se sont multipliées. Cependant, l'auteur remarque que les offres de formation continue diminuent ces derniers temps, principalement par manque de budget, et voit dans les formations en ligne, une alternative moins coûteuse. Par ailleurs, elle met l'accent sur la nécessité de faire profiter ces formations au plus grand nombre possible d'enseignants.

Le dernier thème « Promotion du français et de son enseignement » s'ouvre avec l'article de Man-Ghyu Pak qui réfléchit de manière créative sur plusieurs propositions pour la promotion du français en Corée du Sud. Partant du constat que, dans le contexte général actuel de l'apprentissage, la motivation professionnelle plutôt que culturelle influence le choix du français, il faut donc réorienter les stratégies de diffusion pour promouvoir la langue et son apprentissage. Il propose un certain nombre de stratégies qui consistent à multiplier les événements occasionnels pour créer un calendrier de rencontres régulières autour du français afin d'augmenter la visibilité et renforcer la durabilité de « l'effet français ». De plus, les activités organisées par les diverses associations devraient être plus largement partagées par l'ensemble des acteurs concernés pour créer une synergie entre eux, et ainsi cibler les demandes de subventions. Une autre stratégie consiste à encourager la réciprocité des échanges pour encourager l'apprentissage mutuel des langues et cultures de chaque partenaire. Il faudrait aussi encourager les universités à diversifier leurs curricula pour faire correspondre les offres de formation aux besoins, intérêts et objectifs professionnels. L'auteur préconise aussi de simplifier l'apprentissage du français en s'appuyant sur les acquis de l'apprentissage de l'anglais qui est enseigné comme la deuxième langue en Corée. Finalement,

il paraît essentiel d'inviter les entreprises à coopérer avec les universitaires pour offrir des débouchés aux diplômés de français, et aussi d'impliquer dans les départements de français en Corée les scientifiques coréens qui bénéficient de bourses de recherche en France. Ces propositions ne sont pas nécessairement utopiques. Au contraire elles correspondent aux désirs des nouvelles générations d'apprenants et à la volonté des instances associatives, et leur réalisation pourrait opérer un tournant pour la remontée des inscriptions.

Anjali Lokur étudie la question de l'enseignement et de la promotion du français en Inde. Étant donné le grand nombre de langues officielles dans le pays et le manque d'uniformité du système éducatif indien, l'*Indian Association of Teachers of French* (IATF) joue un rôle essentiel dans la formation des professeurs ainsi que dans le statut et le dynamisme de la langue française en Inde. L'auteur fait aussi l'inventaire des activités principales que l'association propose et qui contribuent à promouvoir le français. Il s'agit, entre autres, de l'organisation de congrès réguliers qui réunissent une grande partie des professeurs, de la promotion de concours aussi bien pour les étudiants que pour les enseignants, de la liaison avec le secteur professionnel français en développant le FOS, des programmes d'immersion, du lancement d'un ciné-club avec discussion et fiches pédagogiques, ainsi que d'une étroite collaboration avec l'Institut Français en Inde.

La contribution du Vietnam, rédigée par Van Anh Dao, présidente de l'Association des enseignants de français de Danang, se penche sur les activités qui aident à promouvoir le français dans la région et à créer une communauté d'enseignants de français forte et dynamique. Parmi les activités de l'Association des professeurs de français du Vietnam, il faut noter : la mise en place d'un programme de formation continue, entre autres un atelier sur « la classe inversée » qui a permis d'élaborer des fiches pédagogiques et d'échanger sur les pratiques de classe ; la mise en place de projets régionaux entre établissements vietnamiens, notamment le projet Danang-Destination Francophone ; et la mise en place de programmes d'échanges avec des partenaires français (le CLEMI) pour réaliser ensemble un programme d'émissions de radio francophone.

Les quatorze contributions contenues dans ce volume dressent un portrait détaillé des actions des associations d'enseignants de français œuvrant pour la promotion du français et de son enseignement en Asie Pacifique et, tout en suscitant des questions, contribuent à une réflexion collective sur les possibilités d'une politique commune pour renforcer le français en Asie Pacifique.



Développement du français en Chine et rôle de l'ACPF

Zhihong Pu, Yufei Guo¹

Université Sun Yat-sen
Association Chinoise des Professeurs de Français (ACPF)

1. Introduction

Avec la mondialisation économique et l'expansion de l'anglais, l'enseignement/apprentissage du français connaît un déclin ou une stagnation dans bon nombre de pays ou régions de l'Asie-Pacifique, alors qu'en Chine on note une progression constante, notamment depuis le début du XXI^e siècle. On constate chaque année l'émergence de deux ou trois nouveaux départements de spécialité de français. Nous présentons dans cet article ce développement ainsi que les rôles et fonctions de l'Association Chinoise des Professeurs de Français (ACPF) dans cette croissance.

¹ GUO Yufei est l'auteure de correspondance (*tongxunzuozhe*).

2. Survol du développement du français en Chine

Le développement du français a connu en Chine une histoire longue et sinueuse, qu'il est possible de diviser en trois étapes :

2.1. Étape avant l'avènement de la République Populaire de Chine en 1949

Après l'arrivée à Macao en 1611 de Monsieur Nicolas Trigault, prêtre jésuite français et le premier Européen qui a gagné la Chine, les échanges entre la Chine et la France se sont multipliés. Les commerçants et les religieux français ont introduit en Chine le catholicisme et des connaissances techniques et scientifiques. La Cour impériale de la dynastie des Qing s'intéressait aux techniques avancées de l'Occident et trouvait que l'ignorance des langues étrangères constituait un obstacle aux échanges avec les étrangers. Ainsi a été créée, en 1862 « *Tong Wen Guan* » à Beijing, une école officielle de langues étrangères afin de former des traducteurs. Elle a été la première institution à enseigner le français en Chine en mars 1863. Du côté des prêtres catholiques, ils ont créé des monastères, des orphelinats ou des écoles en Chine. Par exemple, dans la ville de Shanghai et dans les provinces de Jiangsu et d'Anhui, à l'époque de la mission (1864-1878) de l'évêque jésuite Adrien Languillad, on comptait en 1878 jusqu'à 660 écoles avec 7 453 élèves catholiques et 3 157 élèves laïques. La plupart de ces écoles étaient dirigées par des religieux français. Pour faciliter le prêche ou l'enseignement des autres disciplines, ils y enseignaient un français fondamental avant d'aborder la doctrine religieuse ou d'autres disciplines. (Cf. Pu, e.a., 2005 : 73)

2.2. Étape entre 1949 et l'ouverture de la Chine vers l'extérieur en 1978

En 1949, avec l'avènement de la nouvelle République Populaire de Chine, toute la société a connu de profonds changements. Dans le domaine de l'enseignement des langues étrangères, en raison des très étroites relations idéologiques, politiques, militaires et économiques que la Chine nouvelle nouait avec l'Union soviétique de l'époque, « le russe a prévalu dans les années cinquante de très loin sur toutes les autres langues étrangères, [...] à tel point qu'en 1952, il n'est resté en Chine que huit centres d'enseignement d'anglais, trois de français et trois d'allemand » (Fu, 2005 : 28). Des manuels de français de l'Union soviétique, tels que *Le français* (tomes 1-10)

d'ДИВШИЦ et *Le français de tous les jours* Д'ГОРОАЕЛЦКАЯ, étaient utilisés dans la plupart des établissements supérieurs.

Au début des années soixante, la situation a changé, en particulier à partir de l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises en 1964. Le nombre d'universités et d'instituts de langues étrangères disposant d'un département de français augmente jusqu'à quinze en 1966. Or, la révolution culturelle (1966-1976) s'étant déclenchée, l'enseignement du français a été beaucoup influencé par l'idéologie de l'extrême gauche, dite « révolutionnaire ». En suivant toujours la progression de la grammaire traditionnelle, la politique et le patriotisme étaient prédominants. Par exemple, le texte de la première leçon d'un *Manuel du français fondamental* se compose des phrases suivantes : « Vive le président Mao ! Qu'il vive longtemps, très longtemps ! Vive le Parti communiste chinois ! ». Les sujets courants des leçons sont « la lutte de classes, la révolution, l'exploitation des capitalistes et des propriétaires fonciers à l'égard des ouvriers et des paysans, la vie des ouvriers-paysans-soldats d'aujourd'hui, etc. ». La société occidentale y est représentée comme l'enfer des masses populaires.

2.3. Étape après l'ouverture de la Chine vers l'extérieur et au XXI^e siècle

Après la Révolution culturelle, en 1978, la Chine a commencé la réforme économique et l'ouverture vers l'extérieur. Au fur et à mesure du développement économique et des échanges toujours croissants avec les pays étrangers, on a constaté une expansion de l'enseignement des langues étrangères dans l'enseignement supérieur jusqu'en 1997 ; le français comme spécialité² et le français comme deuxième langue étrangère (option mineure) étaient enseignés dans environ 100 établissements de l'enseignement supérieur chinois.

Depuis 1998, le ministère de l'Éducation chinois applique une politique d'accroissement du nombre d'étudiants universitaires, c'est-à-dire que l'enseignement supérieur n'est plus réservé à la formation des élites et l'on

² Le français est enseigné dans les universités chinoises suivant deux systèmes différents : enseigné en tant que « spécialité » ou « deuxième langue étrangère ». Seules les universités ayant un département de français peuvent dispenser des cours de français de « spécialité », c'est-à-dire une option de spécialisation dans une majeure, avec des cours de langue française, de civilisation, de littérature et parfois de langue des affaires, etc. Le français en tant que spécialité est enseigné pendant quatre ans comme cours majeur. Les étudiants obtiennent, au terme de quatre ans d'études, un diplôme universitaire national de premier cycle.

assiste à une véritable massification de l'enseignement supérieur. Cela a conduit à un essor du français en Chine dès le début du XXI^e siècle tant en nombre des instituts de formation qu'en celui des apprenants.

Voici un tableau du développement du nombre de départements spécialisés en français et de celui de leurs étudiants entre 2005 et 2010 dans l'enseignement supérieur ³

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	Augmentation annuelle moyenne
Départ fr ³ licence	59	69	78	86	93	8,5
Aug / an	/	16,95 %	13,04 %	10,26 %	8,14 %	12,1 %
nb Etud. univ.	2 132	2 371	2 639	3 406	3 461	332,25
aug / an	/	11,21 %	11,3 %	29,06 %	1,61 %	13,3 %
départ fr IUT	3	4	4	5	5	0,5
aug / an	/	33,33 %	0	25 %	0	14,58 %
nb étud IUT	108	148	169	288	230	30,5
aug / an	/	37,4 %	14,19 %	70,41 %	-20,14 %	25,38 %

Tableau 1 : Développement du français dans l'enseignement supérieur chinois entre 2005-2010⁴

Ce développement continue depuis 2010. La Chine compte, en 2014, 143 départements de spécialité de français de premier cycle avec plus de 21 000 étudiants⁵, et en 2017, 152 départements, sans compter le nombre des étudiants de français comme deuxième langue étrangère (cours optionnel ou obligatoire) dans beaucoup d'établissements supérieurs.

³ départ fr : département de français ; Aug : augmentation ; nb Étud univ : nombre d'étudiants universitaires. Ce tableau se réfère à Huang Lue et Pu Zhihong, *L'énonciation de l'Autre et du Nous dans un manuel chinois influent de français. Une analyse du discours*, Éditions des Archives contemporaines, 2018.

⁴ Sources : Cao Deming, Wang Wenxin. 中国高校法语专业发展报告 (Rapport sur le développement de l'enseignement supérieur spécialisé du français en Chine) Beijing : éditions de FLTRP, 2011, p. 23.

⁵ Cf. D. Bel. « L'enseignement du français en Chine ». In A. Wolff, (Éd.). *La langue française dans le monde 2014*, Paris : Nathan, 2014, p.295.

Au niveau de l'enseignement secondaire, il n'existait avant l'an 2000 en Chine que quelques écoles de langues étrangères enseignant le français dès la première année du collège. La raison était que l'anglais occupait une position unique, de par son statut obligatoire dans l'enseignement secondaire et supérieur. La visite officielle en 2000 du président Jacques Chirac en Chine a accéléré l'ouverture de classes de français offert en option dans des écoles secondaires. Ce projet, expérimenté d'abord dans trois établissements secondaires de Shanghai, en comptait déjà 33 en Chine en 2004. Le SCAC (Service de Coopération et d'Action Culturelle) a entrepris d'étendre l'expérience de Shanghai en Chine, et a souhaité une croissance plus grande du nombre d'écoles secondaires en proposant des « filières franco-phones ». Le 4 juin 2004, une convention-cadre a été signée entre le SCAC et la Commission pour l'Éducation de Beijing : 10 lycées de Beijing ont ouvert après 2004 des classes de français optionnel⁶. Aujourd'hui, on compte environ 13 000 apprenants de français dans l'enseignement secondaire chinois (sources : Service Culturel de l'Ambassade de France en Chine).

En ce qui concerne les « études dans l'hexagone », l'explosion du nombre d'étudiants chinois, multiplié par neuf entre 1999 et 2002 (plus de 9 000 visas ont été délivrés en 2002), remonte, depuis 1998, dans la lignée d'une politique française plus souple dans le domaine des visas estudiantins. Les étudiants chinois venant étudier en France pendant la période entre 2002 et 2005 se sont accrus d'un millier de plus chaque année, selon l'agence ÉduFrance (Campus France d'aujourd'hui)⁷. « D'après Monsieur Marc Lami, consul d'éducation du Consulat français à Shanghai, en 2004 il y a 22 000 étudiants chinois en France »⁸. Selon un article de 2011 dans *Le Monde*, « Les étudiants chinois sont près de 29 000 en France. Soit dix fois plus qu'au début de la décennie. Ils sont devenus la deuxième population d'étudiants étrangers derrière les Marocains (31 500) et devant les Algériens (21 800) »⁹. Ces dernières années, environ 11 000 nouvelles personnes par an se rendent de Chine en France pour y étudier (sources : Campus France).

⁶ Cf. Pu Zhihong, « Le grand développement du français en Chine : causes et perspectives », *Le Français dans le Monde*, n° 348, 2006, p. 58.

⁷ Cf. « Lettre n° 32 » *Égide*, octobre 2003.

⁸ Julien Debenat, *L'image de la France à l'université en Chine*, Mémoire de Mastère, Université Bretagne Ouest, 2005, p. 52.

⁹ Aurélie Collas, « Étudiants chinois : la grande loterie », *Le Monde*, 2011/02/24.

3. Rôle de l'ACPF dans le développement du français

L'Association Chinoise des Professeurs de Français (ci-après ACPF), créée en 1981, reste une organisation soutenant les échanges scientifiques et une source officielle de renseignements pour les professeurs de français des écoles supérieures chinoises. Elle communique aux membres des informations sur le développement du français en Chine, les activités culturelles, les colloques et les séminaires des francophones chinois, ainsi que les échanges linguistiques et culturels avec les autres pays. Elle vise la promotion et la coordination de l'enseignement du français en Chine et en particulier de l'enseignement supérieur du français de spécialité (une option de spécialisation de français dans une majeure). Tous les départements de français des écoles supérieures chinoises offrant le français comme majeure dans leur programme peuvent présenter leur demande d'adhésion et devenir membres de l'Association après l'examen et l'autorisation du conseil permanent de l'ACPF.

Dirigée par la commission du ministère de l'Éducation pour le pilotage des programmes spécialisés du français dans l'enseignement supérieur, elle collabore étroitement avec l'Ambassade et les consulats de France en Chine, les antennes chinoises de l'Alliance Française et d'autres acteurs francophones pour le développement du français.

Dans son travail, l'Association met l'accent sur les volets suivants :

- 1) la promotion des communications, échanges et coopérations internationaux entre les différents acteurs du domaine de l'enseignement du français en Chine
- 2) la promotion des communications, échanges et coopérations internationaux en FLE
- 3) l'organisation des congrès annuels de l'Association
- 4) l'organisation des colloques, des séminaires et publications des actes
- 5) l'organisation des stages de formation pour les jeunes enseignants
- 6) l'information sur les tests de français (TFS¹⁰ niveau 4 et niveau 8, etc.)

¹⁰ TFS : Test de français de spécialité.

7) L'organisation des concours pour les étudiants (traduction, éloquence, etc.)¹¹

De plus, l'Association mène des activités de suivi sur « la qualité de l'enseignement du français dans tous les instituts de langues et universités. Puis, elle soumet au ministère de l'Éducation des rapports sur les résultats et les problèmes de l'enseignement du français en Chine en lui proposant des mesures favorisant le développement de l'enseignement de cette langue »¹².

4. En guise de conclusion

En Chine, l'enseignement/apprentissage du français, après avoir connu un chemin long et sinueux, a connu et connaît un grand développement impliquant directement le développement économique, la réforme et l'ouverture vers l'extérieur, ainsi que la politique gouvernementale de la massification des études universitaires. Ainsi y restent déterminants les facteurs politiques et économiques. Du côté de l'ACPF, en tant qu'organisation dirigée par la commission du ministère de l'Éducation pour le pilotage des programmes spécialisés du français dans l'enseignement supérieur, elle demeure dynamique depuis sa naissance ; ses activités contribuent beaucoup à la croissance du français en Chine.

Bibliographie

Agence EduFrance, « Lettre n° 32 », *Égide*, octobre 2003.

Bel, David., « L'enseignement du français en Chine », in A. Wolff, (ed.). *La langue française dans le monde 2014*, Paris, Nathan, 2014, pp. 290-322.

Cao Deming, « Association Chinoise des Professeurs de français », *Synergies Chine* n° 1, 2005, pp. 25-26.

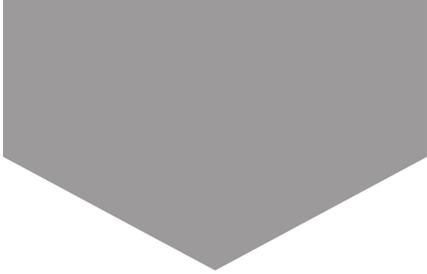
Cao Deming, WANG Wenxin, 2011. 中国高校法语专业发展报告 (*Rapport sur le développement de l'enseignement supérieur spécialisé du français en Chine*), Beijing, éditions de FLTRP.

Collas, Aurélie, « Étudiants chinois : la grande loterie », *Le Monde*, 2011/02/24.

¹¹ Les informations des activités de l'ACPF ont été fournies en 2017 par M. Wang Wenxin, secrétaire général de l'ACPF.

¹² Cao Deming, « Association Chinoise des Professeurs de français », *Synergies Chine*, n° 1, 2005, p. 25.

- Debenat, Julien, *L'image de la France à l'université en Chine*, Mémoire Mastère, Université Bretagne Ouest, 2005.
- Fu Rong, « Politiques et stratégies linguistiques dans l'enseignement supérieur des langues étrangères en Chine nouvelle », *Synergies Chine*, n° 1, 2005, 27-39.
- Huang Lue, Pu Zhihong, *L'énonciation de l'Autre et du Nous dans un manuel chinois influent de français. Une analyse du discours*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 2018.
- Pu Zhihong, e.a., « Survol historique des manuels de français en Chine » *Synergie Chine* n° 1, 2005, pp. 72-79.
- Pu Zhihong, « Le grand développement du français en Chine : causes et perspectives », *Le Français dans le Monde*, n° 348, 2006, pp. 58-59.



Rôle et enseignement du français en Thaïlande

Supanni Chantkran

Membre exécutif de l'Association Thaïlandaise
des Professeurs de français (ATPF)
Association Thaïlandaise des Professeurs (ATPF)
Sous le haut patronage de Son Altesse Royale
la Princesse Maha Chakri Sirindhorn

Le français a été introduit dans le royaume du Siam au XVII^e siècle et c'est en 1877 que le français fut introduit dans les cursus scolaires siamois dans le cadre du programme d'éducation moderne établi par le Roi Rama V, qui déboucha sur la fondation du Collège de l'Assomption à Bangkok.

Il est aujourd'hui présent dans plusieurs domaines, tels que l'éducation, les sciences, la culture, l'économie, le commerce, la diplomatie, l'art. On le retrouve en particulier dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration. Plus de 350 entreprises francophones sont installées en Thaïlande, couvrant plusieurs domaines, tels que l'énergie (Total, Suez, Bouygues, etc.), les bases d'exportation (Michelin, Saint-Gobain, etc.), le service (Casino, Accor, etc.), les biens de consommation (LVMH, L'Oréal, etc.), et participent activement à la vie économique du pays, sous l'égide de la Chambre du Commerce Franco-Thaï.

Quant à la langue française, elle est enseignée dans les établissements secondaires (plus de 30 000 élèves) et dans plusieurs universités en Thaïlande. La culture, la gastronomie, l'art, la mode sont toujours les principales motivations des jeunes qui apprennent le français. En ce qui concerne l'enseignement du français au niveau universitaire, les formations offertes s'orientent vers le français professionnalisant et pluridisciplinaire, répartis dans plus de vingt universités dans toutes les régions de Thaïlande. Dans cette optique, le français peut être enseigné en tant que matière principale, et de plus en plus comme option pour les apprenants des sciences. En effet, il reste un choix privilégié parmi d'autres langues étrangères des étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études à l'étranger, faire des stages, participer à des échanges universitaires ou simplement s'ouvrir à de nouvelles cultures. Les universités, avec la coopération de partenaires francophones, sont aussi très actives dans les projets d'échanges ainsi que dans des programmes de recherches.

Notons que la Thaïlande compte plus de 562 000 francophones et il y a quatre Alliances Françaises dans tout le pays, prouvant l'intérêt des Thaïlandais pour la langue et la culture française. Il est à noter que plusieurs sessions de DELF sont organisées annuellement par l'Alliance Française, avec le soutien de l'Ambassade de France, l'ATPF et les différents établissements secondaires profitant du DELF Scolaire et Junior.

1. Fondation de l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français (ATPF)

En ce qui concerne la création de l'ATPF, elle a été fondée en 1977 par Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana, sœur aînée du défunt roi Bhumibol Adulyadej (Rama IX). La Princesse elle-même était francophone et très douée pour le français. Après avoir vécu en Suisse, elle enseigna la langue, la littérature et la civilisation françaises dans plusieurs universités en Thaïlande (les universités de Chulalongkorn, de Thammasat, de Chiang Mai, de Kasetsart et du Prince de Songkhla). Son expérience de l'enseignement l'amena à envisager une structure de coopération entre les professeurs de français en Thaïlande. Suite à sa rencontre avec la secrétaire générale de la FIPF (la Fédération Internationale des Professeurs de Français), elle créa l'ATPF dont la première assemblée se tint le 27 novembre 1977 et dont elle fut élue présidente à l'unanimité. Durant toutes ces années, la Princesse et les membres furent très actifs, l'Association étant l'une des premières de ce type

en Thaïlande, demandant un investissement tout particulier de la Princesse tant au niveau légal que sur le plan administratif.

L'ATPF est aujourd'hui placée sous le haut patronage de Son Altesse Royale la Princesse Maha Chakri Sirindhorn, nièce de Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana, présidente honoraire de l'Association, elle-même francophone, médaillée commandeur de l'ordre des palmes académiques. Elle est intéressée par les langues pour lesquelles elle montre une grande aisance, par la littérature, la poésie, l'histoire, et elle préside la fête annuelle de l'ATPF. L'association est gérée par un conseil exécutif composé de 26 membres élus et de deux vice-présidentes. Les élections ont lieu tous les deux ans. Le nombre d'adhérents à l'Association est de 538 et s'ajoutent à cela 320 membres supplémentaires provenant des écoles et des universités.

Les objectifs de notre association sont nombreux. L'ATPF a pour vocation de :

- Promouvoir un enseignement et une recherche de qualité dans le domaine de la langue française et des civilisations et cultures francophones

- Organiser des séminaires de théorie et méthodologie favorisant la rencontre et l'échange entre ses membres

- Servir de cadre de liaison avec les organisations et les services thaïlandais et étrangers, tels que les services culturels de l'Ambassade de France et ceux d'autres ambassades de pays francophones

- Négocier l'assistance du gouvernement français pour assurer une collaboration harmonieuse et une compréhension mutuelle entre les différentes institutions francophones

- Organiser des activités académiques et culturelles

2. Plan d'action, de coopération et programme d'activités

Lieu d'échanges et de rencontres, l'ATPF établit annuellement un plan d'action et un plan budgétaire qui correspondent aux besoins du contexte du pays. Elle soutient la diversité linguistique et culturelle en Thaïlande en proposant régulièrement de nombreuses activités ainsi que des stages et des séminaires sur des thèmes actuels veillant à la formation continue des enseignants. Afin de rendre utile l'apprentissage de la langue française sur le plan professionnel, l'ATPF travaille en coopération avec plusieurs partenaires :

les ambassades francophones, la Chambre de Commerce franco-thaïe, les entreprises françaises implantées en Thaïlande. Pour les activités, l'ATPF a créé diverses activités en initiant les formations académiques, par exemple, le français de spécialité, le français du tourisme, le français scientifique, etc. Plusieurs séminaires sont organisés à la demande des enseignants et des chercheurs. Dans ce cadre, les intervenants viennent souvent des quatre coins du monde pour animer ces manifestations. Il faut souligner également que les activités culturelles telles que la fête annuelle, l'atelier gastronomique, les sorties sont très attendues par les jeunes apprenants.

3. Organisation des colloques internationaux

Durant ces longues années, l'ATPF a organisé de grands événements académiques (trois colloques internationaux en 2002, 2007 et 2017). Récemment, l'ATPF a célébré, en 2017, son 40^e anniversaire en organisant un colloque intitulé « Enseigner le français : s'engager et innover », présidé par Son Altesse Royale la Princesse Maha Chakri Sirindhorn.

Les objectifs de ce colloque étaient de :

- Faire le point sur l'enseignement/apprentissage du français et réfléchir sur la place du français dans les systèmes éducatifs en Asie
- S'interroger sur l'innovation en matière de cursus et de pédagogie, sur les représentations et les pratiques pour un enseignement/apprentissage efficace du français
- Promouvoir la recherche et les projets d'innovation pédagogique du français dans le pays et dans la région

Dans cette manifestation, les communications reflètent et/ou discutent les points de vue, savoirs, savoir-faire, expériences autour de l'engagement à choisir l'étude du français ou le métier de professeur de français, et autour de l'innovation dans l'enseignement/apprentissage du français selon les volets suivants :

a) Innovations institutionnelles/organisationnelles

- politique linguistique : bilinguisme et plurilinguisme versus monolinguisme
- le français en rapport à l'anglais et/ou aux langues de l'ASEAN

— l'offre de formation en français de spécialité, français langue étrangère vivante, français langue d'enseignement en classe bilingue, français sur objectifs spécifiques (FOS), français sur objectifs universitaires (FOU)

— les dispositifs éducatifs

— la formation des enseignants face aux nouvelles données géopolitiques et pédagogiques du XXI^e siècle

— la motivation des apprenants, mais aussi des enseignants et des gestionnaires éducatifs

— le français, les études et l'emploi

— l'information du public sur l'enseignement/apprentissage du français et des langues étrangères

b) Innovations didactiques et méthodologiques

— enseignement/apprentissage de la linguistique, de la littérature française

— cursus, curricula, programmes

— approches intégrées en enseignement/apprentissage des langues et des cultures

— manuels et matériels pédagogiques

— évaluation : CECR, DELF-DALF ; examens/tests de langues

— activités et techniques d'enseignement, techniques d'auto/co-apprentissage

— pratiques de classes en enseignement/apprentissage de la langue et de l'interculturel

— activités parascolaires

— utilisation des technologies par les professeurs et par les élèves : TICE, vidéos, médias, ordinateurs et téléphones portables.

Des participants de plus de dix pays ont fait le déplacement en Thaïlande et ont participé à ce colloque. Parmi les invités se trouvaient trois conférenciers qui ont présenté des séances plénières et des ateliers :

Jean-Claude Beacco : Les formes de l'innovation en didactique du français

Marielle Rispaïl : Vers une didactique de l'oral innovante

Michel Boiron : Motiver à apprendre, apprendre à motiver/dynamiser la classe

Dans ce colloque, les enseignants et les chercheurs s'intéressent à la question de l'innovation pour l'apprentissage du français dans différents contextes et expriment la volonté d'appliquer le nouveau mode d'enseignement pour développer la compétence de la communication à l'aide de la nouvelle technologie et des activités innovantes.

4. Les manifestations académiques et culturelles

Afin de promouvoir le français, l'ATPF multiplie les activités comme suit :

— Formation pédagogique : Annuellement sont organisés des stages, des séminaires et des conférences à destination des enseignants du secondaire et des universitaires, dans l'objectif de répondre aux besoins locaux pour promouvoir l'enseignement du français dans le contexte thaïlandais, mettre à jour les nouvelles pratiques et théories, échanger les expériences et les réflexions. Avec le soutien des organisations internationales, telles l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et le CRÉFAP, des intervenants des quatre coins du monde et les professeurs éminents du pays se rencontrent.

— DELF/DALF : en coopération avec l'Ambassade de France, le ministère de l'Éducation et l'Alliance Française, l'ATPF sert d'intermédiaire entre les écoles et les universités, promouvant le DELF, et incitant les enseignants à organiser la remise des diplômes.

— Conférences : utilité de la langue française/vie professionnelle

— L'Association coordonne une publication biannuelle, nommée le Bulletin de l'ATPF, chaque numéro ayant un titre en fonction de l'actualité. On y trouve des articles sur l'enseignement et la pratique du français, les nouveaux modes d'enseignement, les résultats des recherches, l'actualité de la France, les expressions en français, etc. L'ATPF organise également un séjour linguistique d'un mois en France destiné aux apprenants thaïs, des sorties, des voyages culturels au Laos, au Vietnam (observation de classes de français), en Birmanie, en France (sur le thème : « la France Authentique »).

Les activités annuelles de l'ATPF sont variées :

— Fête culturelle : organisée une fois par an, présidée par Son Altesse Royale la Princesse Maha Chakri Sirindhorn, et en présence des ambassadeurs des pays francophones (Belgique, Canada, France, Maroc) ; elle accueille les élèves et étudiants de toute la Thaïlande pour promouvoir le français, partager les expériences, et donner la possibilité de laisser s'exprimer les talents des apprenants. Sont proposées diverses activités, telles qu'un concours de dictée, de chant, de panneaux, de saynètes, etc.

— L'atelier gastronomique est l'un des plus importants succès de l'ATPF. Organisé très régulièrement par les membres du comité, il offre un accès privilégié à la culture française, aux apprenants du secondaire et aux universitaires qui se déplacent, les encourageant à utiliser la langue hors de la classe. Cette activité valorise la langue française à travers la gastronomie qui attire beaucoup l'intérêt des jeunes. Il est clair que la culture française prédomine dans la motivation d'apprendre la langue dans la société thaïlandaise. Il faudrait donc développer ce genre d'événements dans d'autres domaines, tels que, l'art, la mode, le dessin, le sport, etc.

5. Coopération avec les organisations internationales : OIF, AUF, FIPF

L'ATPF coopère fructueusement avec les ambassades francophones – France, Belgique, Suisse, Canada, Maroc – ainsi qu'avec de nombreux autres partenaires, tels que la Chambre de Commerce franco-thaïe, diverses entreprises francophones et les ministères thaïlandais des Affaires étrangères, de l'Éducation et de la Culture. Au plan international, l'ATPF est membre de la FIPF et travaille étroitement avec d'autres organisations : l'AUF, l'OIF et le CREFAP. Plusieurs rencontres et manifestations scientifiques et culturelles se multiplient durant ces dernières années.

6. Atouts et défis de l'ATPF

Nous pouvons dire que la réussite de l'ATPF provient de sa coopération avec plusieurs acteurs et bénéficie aujourd'hui du soutien constant du gouvernement. Nos atouts sont les suivants :

Actif et dynamique

L'ATPF est connue pour son dynamisme et sa croissance constante depuis 40 ans, proposant un grand nombre d'activités académiques et culturelles

destinées aux enseignants et aux apprenants, servant aussi de lien entre les classes de français du secondaire et universitaires. Ces activités permettent aux apprenants de s'exprimer en français dans des situations autres que la classe.

Projets continus

Grâce à son dynamisme, l'ATPF poursuit depuis plusieurs années de nombreux projets, tels que les séminaires, la formation continue des enseignants, la revue scientifique, les concours, etc.

Soutiens gouvernementaux et du secteur privé

L'ATPF, étant à but non-lucratif, multiplie les activités payantes pour se financer, telles que des stands d'exposition. De plus, elle bénéficie de soutiens gouvernementaux pour certains projets nationaux et internationaux. Enfin, l'ATPF est en constante recherche de partenaires, dans le secteur privé, pour élargir ses réseaux de travail.

Coopérations internationales

De par sa nature, l'ATPF se doit de coopérer sur le plan international, cherchant à se connecter au monde francophone, à se lier d'amitié avec les autres associations du même type. De forts liens ont été créés avec d'autres organisations, telles que l'auf, l'OIF, la FIPF et le CREFAP.

Se tourner vers l'avenir

L'ATPF est résolument tournée vers l'avenir, promouvant les nouvelles technologies, dans l'optique d'améliorer et de développer l'enseignement et la pratique du français. Pour cette raison, l'ATPF s'intéresse aux actions innovantes tant en classe et en dehors du cadre académique. Comme en témoignent les nombreux séminaires qui sont organisés autour des thèmes de l'innovation.

Quelques difficultés

L'ATPF rencontre aussi quelques défis notamment la contrainte budgétaire. Étant une association à but non lucratif, elle doit se financer avec un budget limité et cherche à trouver d'autres sources financières. À part cela, il faut dire que l'enseignement du français fait face à une forte concurrence des autres langues, tels le chinois, le japonais, l'anglais, l'espagnol, etc. Dans ce

contexte, l'ATPF doit ainsi investir plus afin de promouvoir les activités pour le français. C'est pour cela que l'ATPF souhaite diversifier ses partenariats, et obtenir plus de soutiens financiers de la part des ambassades francophones ainsi que des organisations dont l'Association est membre.

7. Avenir de la langue française en Thaïlande

— Pour répondre aux impératifs du XXI^e siècle, l'enseignement du français se doit de se moderniser et de se diversifier. Ainsi, de nouveaux cursus interdisciplinaires voient le jour, en particulier dans les universités, liant le français avec le tourisme, les sciences, le management, le numérique, etc. Dans cette perspective, il est avantageux de développer la mobilité des étudiants sur le plan international. Cette flexibilité est aussi attendue de la part des universités, celles-ci devant renouveler leurs cursus et développer leurs partenariats internationaux, surtout avec des universités francophones.

— Politique linguistique du pays : en concurrence avec d'autres langues étrangères, il serait avantageux de trouver une bonne place pour la langue française sur le plan de l'éducation nationale et internationale.

— Rôle de l'enseignant et de l'apprenant : le rôle des acteurs en classe, enseignants et apprenants, se doit d'évoluer : l'enseignant ne peut plus se limiter à la transmission du savoir, mais doit instaurer la communication en classe et inviter les apprenants à s'exprimer à travers des activités. De leur côté, les apprenants doivent être plus actifs et créatifs en ayant des cours basés sur les compétences de production de la langue.

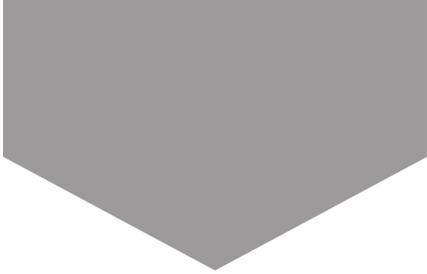
— Le mode d'enseignement : mise en pratique des activités académiques et culturelles à l'aide de la nouvelle technologie et des médias. Développement des programmes d'étude qui répondent aux besoins du contexte et du marché de travail. L'auto-apprentissage est à développer chez les apprenants.

— Bourses d'études et bourses de stage : il est indispensable d'augmenter les bourses destinées aux enseignants et aux apprenants. Il est à remarquer qu'il y a plus de bourses pour l'apprentissage des langues orientales. Ainsi les soutiens financiers des universités et des pays francophones sous forme de bourses favoriseraient sans aucun doute l'apprentissage du français.

— Éléments culturels : il est à souligner la richesse de l'apprentissage de la langue et de la culture qui renforce l'intercompréhension et l'interculturel, une donnée essentielle dans la vie actuelle.

Conclusion

L'ATPF reste une association très optimiste quant à la promotion et à l'utilité du français en Thaïlande : établie depuis 40 ans, elle a pu se rendre compte de la place importante que garde la langue de Molière tant au niveau national qu'au niveau international. Bien que l'anglais reste majoritaire, il est essentiel pour les jeunes du XXI^e siècle de connaître plus d'une langue. Dans cette optique, et ce malgré les défis qu'elle doit relever, l'ATPF se doit d'étendre son réseau de travail, de s'enrichir de partenaires, et de suivre un plan construit en interne, avec pour objectif de continuer à se développer, mais aussi à l'international, en coopération avec les différentes associations et organismes du monde francophone.



Statut de l'enseignement du français à côté d'une ambiance anglophone dans la communauté économique de l'ASEAN : conditions réelles en Indonésie

Tri Indri Hardini¹

tihardini@upi.edu

Universitas Pendidikan Indonesia – Indonésie

Présidente de l'Association des Professeurs de Français d'Indonésie

Association des Professeurs de Français d'Indonésie (APFI)

Résumé

En Indonésie, l'anglais est une langue de communication très utilisée et aussi une langue véhiculaire grâce aux technologies de l'information. D'autres langues étrangères sont menacées surtout parce que l'Indonésie a une langue officielle et beaucoup de langues régionales. En Indonésie, le FLE est enseigné au cours des cycles secondaires et universitaires. Le français est donc directement mis en concurrence avec d'autres langues étrangères qui sont également enseignées durant ces cycles. Le français est, et restera,

.....
¹ Présidente de l'Association des Professeurs de Français d'Indonésie

la langue étrangère utilisée en Indonésie pour ce qui touche au progrès technologique et scientifique, au tourisme et aux affaires culturelles. La mise en œuvre de la communauté économique de l'ASEAN en 2017 offre des perspectives intéressantes. Quel est l'avenir du français en Indonésie ? Quelle sera sa place ? Comment la communauté de l'ASEAN influence-t-elle l'enseignement du français ?

1. Introduction

En Indonésie, l'indonésien est utilisé comme langue nationale par tous les Indonésiens. Il existe aussi en parallèle plusieurs langues régionales. L'agence pour le développement linguistique et le développement au sein du ministère de l'Éducation et de la Culture de l'Indonésie a, entre 1991 et 2017, identifié et validé 652 langues à partir de 2 452 zones d'observation (Sunendar, 2017). De plus l'anglais est une langue de communication très répandue à travers les technologies de l'information. En ce qui concerne le français en Indonésie, il s'affirme comme une des langues étrangères parmi d'autres, avec plus ou moins de succès (Sunendar, 2006). Grâce à la volonté politique de répondre aux besoins de communication spécifiques du peuple indonésien, particulièrement dans les domaines technologique, scientifique, et des affaires culturelles, le français devient la langue étrangère utilisée de préférence en Indonésie. La mise en place de la communauté économique de l'ASEAN² pourrait être l'occasion de lancer une coopération culturelle ambitieuse entre les pays membres, une véritable communauté socio-culturelle de l'ASEAN, autour du Français Langue Étrangère (FLE). Cet article se propose dans un premier temps de présenter un panorama de la situation actuelle du français dans le contexte indonésien. Au cours de ce bref tour d'horizon, nous soulignerons les points forts et les points faibles de l'enseignement du français dans les établissements scolaires et universitaires. Nous évoquerons ensuite le rôle de l'Association des Professeurs de Français d'Indonésie (APFI). Pour finir, nous nous pencherons sur les perspectives d'avenir du français dans la région Asie du Sud-Est.

² Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE en français)

2. Enseignement du français dans les écoles

Aujourd'hui, le curriculum national donne la place au français à côté d'autres langues étrangères comme l'arabe, l'allemand, le japonais, et bien sûr l'anglais. Cette politique de langues étrangères donne certains avantages au développement du français. Dans les établissements secondaires, les élèves peuvent choisir un cours général de français comme langue vivante. Au lycée, l'apprentissage du français est possible, tout comme le japonais, l'allemand, le mandarin, l'arabe et aussi le coréen. Les langues vivantes sont enseignées de deux à six fois par semaine, en cours de 45 minutes dans la section linguistique, avec environ un effectif de 40 élèves par classe. L'enseignement du français dans les établissements secondaires se concentre sur l'acquisition des quatre compétences linguistiques : écouter et lire pour développer la compréhension ; parler et écrire pour développer l'expression orale et l'expression écrite. L'enseignement se concentre également sur la culture et la littérature de langue française.

En Indonésie, le cours général de français est enseigné depuis les années 1950, une décennie après l'indépendance du pays, dans le but d'acquérir principalement une connaissance de la langue. De 1950 à 1974, des milliers d'élèves du secondaire ont ainsi étudié le français. Le français était presque la seule langue offerte dans les écoles secondaires à côté de l'anglais, et non pas du hollandais, même si l'Indonésie fut colonisée par les Hollandais. Tous les étudiants de la section linguistique étaient obligés d'apprendre le français. L'allemand était présent, mais dans une très faible proportion et dans un petit nombre d'écoles, et seule une petite minorité d'élèves a choisi de l'étudier. À la suite de deux changements du Curriculum, en 1974 et en 2013, ainsi que de l'élargissement du choix des langues optionnelles avec l'arrivée du japonais, de l'arabe, du chinois et récemment du coréen, le nombre d'étudiants en français a considérablement diminué.

Actuellement, dans toute l'Indonésie, il y a moins de 50 000 apprenants de français dans environ 200 établissements. Parmi les enseignants qui ont été formés pour enseigner le français dans le secondaire, nombreux sont ceux qui enseignent un cours général, comme l'indonésien, ou l'anglais, plutôt que le français. Ces dernières années, beaucoup d'efforts ont été faits pour améliorer l'enseignement du français dans les écoles secondaires en Indonésie, en particulier au lycée. Le ministère de l'Éducation nationale et de la Culture, par l'intermédiaire du directeur général des professeurs et des

ressources éducatives (Direktorat Jenderal Guru dan Tenaga Kependidikan), s'efforce d'assurer une meilleure formation des professeurs de langues. Cette formation est régulièrement conduite par le Centre pour le développement et l'autonomisation des professeurs et des ressources éducatives (Pusat Pengembangan dan Pemberdayaan Pendidik dan Tenaga Kependidikan - PPPPTK) de langues dont le siège est à Jakarta.

Il est important de noter aussi que le portrait du français à l'école secondaire n'est pas toujours uniforme. Dans la région de Java Central, Yogyakarta, Java Est, Bali et Les Célèbes du Nord (Sumatra), le français parvient à conserver sa place dans les lycées publics ou privés grâce aux touristes francophones qui viennent visiter ces régions, mais aussi grâce à l'influence de l'Association des Professeurs de l'Indonésie (APFI) qui a récemment implanté des antennes dans ces régions.

3. Enseignement du français à l'université

Malgré la concurrence des autres langues et l'augmentation du nombre d'étudiants en japonais, mandarin et coréen, le français parvient à garder sa place. En Indonésie, chaque année, environ 4 000 étudiants francophones fréquentent six facultés de lettres des universités publiques de Jakarta, Bandung, Yogyakarta, Macassar, Lampung et Kendari ; ou encore six écoles supérieures de formation des enseignants à Jakarta, Bandung, Yogyakarta, Semarang, Medan et Manado. D'autre part, l'enseignement du français au niveau supérieur a été renforcé dans 13 départements de français d'universités publiques et privées pour les programmes s1 (équivalent à la licence).

Le français est également enseigné dans une vingtaine d'écoles spécialisées comme les hôtels et les écoles de tourisme, et les écoles de langues étrangères. Chaque année, plus de 15 000 Indonésiens, y compris des jeunes, apprennent le français à l'Institut Français d'Indonésie et à l'Alliance Française, située dans les grandes villes. En plus des lycées et des universités, les Instituts Français d'Indonésie et les Alliances Françaises offrent depuis longtemps, à tous les publics (élèves, étudiants, cadres, fonctionnaires, etc.), des cours de niveaux A1 à C2 et un contenu varié : conversation, grammaire, Français sur Objectifs Spécifiques (FOS), etc.

Le nombre d'étudiants augmente chaque année, mais la formation des enseignants est insuffisante. L'Institut Français d'Indonésie est la seule institution qui organise des stages, mais comme les universités sont dispersées dans des endroits éloignés les uns des autres, et compte tenu de la situation

géographique de l'Indonésie, les stages ne sont pas bien répartis, ou ont un caractère général, ou un objectif différent qui ne répond pas forcément à la demande.

À la fin de l'université, les étudiants des écoles de formation de maîtres obtiennent normalement un poste de professeur de français dans un établissement secondaire parce qu'ils ont été formés pour ce poste. En fait, la compétence pour être professeur de français au niveau secondaire afin de faire connaître le français aux vrais débutants adolescents (niveau A1) n'est pas problématique. Mais ce qui cause problème depuis dix ans est le recrutement pour devenir professeur de français à l'école secondaire en Indonésie (surtout pour devenir fonctionnaire). C'est le même cas pour les autres langues étrangères. Selon les observations de l'Association des Professeurs de Français d'Indonésie (APFI), de nombreux enseignants de français ou diplômés du département de français changent de métier : ils enseignent l'indonésien, l'anglais ou d'autres cours, à la demande du principal de l'école, ou de leur propre initiative. La présence d'un professeur de français au lycée dépend donc beaucoup du recrutement, de la volonté du directeur d'établissement et de la motivation de l'enseignant.

Les manuels utilisés jusqu'ici sont Version Originale, Tendances, et quelques manuels élaborés par des locaux. Les enseignants sont habitués à ces manuels qui, cependant, ne correspondent plus aux méthodes nouvelles des années 2000 avec l'introduction du français fonctionnel. Le français fonctionnel a commencé par attirer l'intérêt des professeurs d'université qui doivent répondre aux besoins actuels des étudiants en sciences, en droit, en journalisme, en économie et en tourisme. Dans les années 2000, l'industrie du tourisme est devenue une source majeure d'afflux de devises en Indonésie. Il est donc logique que l'intérêt pour le français se soit développé chez les étudiants souhaitant poursuivre leur carrière dans ce secteur : guide, hôtelier, restaurateur, agent de voyages, etc. Plus de 200 lycées publics ou privés proposent des cours de français, après quoi les étudiants entrent immédiatement dans la vie professionnelle (en particulier, comme employés des hôtels, des restaurants et des entreprises).

Une évolution récente qu'il est important de souligner est l'essor du Français sur Objectifs Spécifiques (FOS). En Indonésie, le français sur objectifs spécifiques a un avenir prometteur. Il est proposé dans plusieurs domaines comme le tourisme et l'hôtellerie française, car l'Indonésie reçoit chaque année un grand nombre de touristes francophones. Dans le domaine scientifique, le nombre d'étudiants augmente également, notamment dans

les domaines techniques et de la communication. En mettant l'accent sur le FOS, l'avenir du français en Indonésie est ainsi assuré, tandis que le français d'intérêt général continue d'être enseigné comme par le passé. Des cours de français du tourisme ont également été créés dans les écoles secondaires. Quant aux élèves qui poursuivent leurs études à l'université, ils ont le choix entre suivre des cours de français général ou suivre des cours de français sur objectifs spécifiques (FOS), à savoir le français du tourisme et de l'hôtellerie, le français de la banque, le français des affaires, etc. C'est le cas de certaines universités où le français est proposé depuis une vingtaine d'années au sein de la Faculté des relations internationales. Par exemple, l'enseignement met l'accent sur les expressions diplomatiques en les comparant aux termes anglais.

4. Rôle de l'Association des Professeurs de Français d'Indonésie (APFI)

L'Association des Professeurs de Français d'Indonésie contribue à apporter un soutien à l'enseignement du français par son action auprès des professeurs dans toute l'Indonésie. Un bref aperçu historique de l'APFI permet de suivre sa trajectoire depuis sa fondation, le 9 octobre 1970, jusqu'à aujourd'hui. À l'origine, située dans la capitale Jakarta, l'Association des Professeurs de Français d'Indonésie, sous la présidence de Benny Hoed, regroupait les professeurs de français de trois universités : Universitas Indonesia (UI), Institut Keguruan dan Ilmu Pendidikan (IKIP) Jakarta, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, et le Centre Culturel Français de Jakarta. L'année suivante, cette association, lors d'une réunion à Semarang, décida d'élargir sa portée sur tout le territoire de l'archipel et d'adopter le nom de Perhimpunan Pengajar Bahasa Prancis Seluruh Indonesia (PPBPSI) ou Association des Professeurs de Français d'Indonésie. Elle décida également de former des antennes sur tout le territoire et d'inclure tous les enseignants de français des établissements de l'enseignement supérieur et secondaire. En 1973, un nouveau président, Hasan Alwi a été élu. La même année, l'association a établi un partenariat avec le Bureau d'Action Linguistique (BAL) de l'Ambassade de France. Le journal de l'association, Studi Bahasa dan Budaya Prancis, a également été lancé cette année-là. Depuis, plusieurs décisions importantes ont été prises pour consolider le rôle de cette association, en particulier : les statuts de l'Association ont été légalisés dans un acte notarié en 2010 ; un congrès de l'Association a lieu

tous les quatre ans ; l'Association est affiliée à la FIPF ; et le journal de l'Association a changé de nom deux fois : Cadences, et actuellement, Dialogues.

En tant qu'association professionnelle, l'APFI a pour vision de contribuer à la politique linguistique en Indonésie, en particulier en ce qui concerne l'enseignement du français. Ainsi la mission de l'Association est d'offrir aux enseignants de français des possibilités de développer leurs compétences professionnelles en participant aux activités organisées par l'Association. Elle encourage également la participation de tous les professeurs aux activités liées à l'enseignement du français, qu'elles aient lieu en Indonésie ou à l'étranger. Sa mission est aussi de faire partager le savoir et les expériences de ses membres, et d'établir et de renforcer un partenariat entre l'Association et tous les acteurs impliqués dans la promotion et la diffusion de la langue française.

L'Association a pour objectif plus spécifique de renforcer le lien professionnel entre ses membres qui enseignent la langue, la littérature et la civilisation française, et entre l'Association et le gouvernement français en matière de promotion et de diffusion du français en Indonésie. Pour atteindre cet objectif, l'Association est amenée à :

- développer l'enseignement du français dans les établissements de l'enseignement supérieur et secondaire
- apporter un soutien aux programmes d'études françaises aux universités et aux lycées
- apporter un soutien à la formation continue des enseignants de français
- participer en Indonésie et à l'étranger, aux rencontres scientifiques portant sur l'enseignement du français
- organiser des échanges de savoir et d'expériences entre les universités et les lycées où le français est enseigné
- organiser des activités liées à la promotion de la langue française
- diffuser les informations et les communications liées aux résultats des recherches menées par les membres de l'Association via le journal de l'APFI
- développer le site IFProfes en collaboration avec l'Institut Français d'Indonésie et l'Ambassade de France en Indonésie

— envoyer des représentants à un forum ou une rencontre dans le cadre d'une collaboration ayant pour objectif de promouvoir et de diffuser le français.

L'APFI a actuellement dix antennes dans dix provinces : Jakarta, Java-Ouest, Java-Central, Yogyakarta, Java-Est, Sumatra du nord, Sulawesi du Nord, Sulawesi du Sud, Bali, et Papua.

5. Perspectives d'avenir : Y a-t-il un rôle pour le français dans l'ASEAN ?

La mise en œuvre de la communauté économique de l'Asie du Sud-Est a débuté avec beaucoup d'optimisme parmi les pays membres de l'ASEAN (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est) au début de l'année 2017. Ce regroupement favorise une synergie entre toutes les professions qui se renforcent et facilite une communication mutuelle. Dans ce monde dominé par de nombreuses concurrences, quelle est la place du français dans la région la plus économiquement développée au début du XXI^e siècle ?

L'ASEAN a choisi comme langue de travail une langue européenne, l'anglais, conformément à la Charte de l'ASEAN. La pertinence de ce choix peut être discutée, mais une chose est certaine : l'anglais n'est la langue d'aucune nation de l'ASEAN, aucune nation n'a donc imposé sa langue à d'autres nations. L'ASEAN n'utilise aucune des huit langues officielles de ses membres. Le choix de l'anglais pour l'ASEAN respecte ainsi l'équité entre les nations, selon Hardini et Grangé qui affirment :

ASEAN (Association of South East Asian Nations) has chosen a European language, English, as the working language, according to the ASEAN Charter, Article 34 (cited in Kirkpatrick, 2010 and 2012). The relevance of this choice can be debated, but one thing is certain: English is not the language of any ASEAN nation, so no nation has imposed its language on other nations. The principle of neutrality and equality between cultures is respected, but by an inverse method to those of Europeans: the EU (European Union) recognizes the 23 official languages, while ASEAN does not use any of its 8 languages. The choice of the “everything” for the EU and the “nothingness” for ASEAN respect the equity between nations. (Hardini et Grangé, 2017 : 172)

On comprend aisément pourquoi l'anglais est devenu la langue commune de communication entre les pays de l'ASEAN, comme partout dans le monde. Les pays de l'ASEAN mènent presque tous une politique identique

vis-à-vis des langues étrangères ; ils favorisent leur langue nationale en priorité et soutiennent l'anglais comme la langue de communication entre eux. Cette situation se retrouve dans la plupart des pays de l'ASEAN, particulièrement en Thaïlande, au Vietnam, et en Indonésie. Le français est de ce fait apprise comme une langue étrangère par les jeunes asiatiques du Sud-Est. Par conséquent, on peut envisager une synergie entre ces différents pays pour favoriser des échanges qui bénéficieront aussi bien aux professeurs qu'aux élèves de français. L'Indonésie a la chance d'avoir le secrétariat permanent de l'ASEAN qui se trouve à Jakarta, la capitale de l'Indonésie. Cette opportunité permet d'avoir accès très rapidement aux informations, y compris celles qui concernent le développement du français dans la région. La plupart des associations de professeurs de français de la région se rencontrent régulièrement et font la promotion d'échanges pédagogiques pour le développement du français. Ces activités peuvent servir d'exemple aux associations des professeurs de français des membres de l'ASEAN. Compte tenu de ce panorama et de l'engagement des associations de professeurs, on peut espérer que l'évolution économique de la région, alliée à la volonté politique des instances éducatives, réserveront une place de choix au français dans les années à venir.

Bibliographie

- Hardini Tri Indri, Grangé Philippe, « 27 Countries, 23 Languages, and Communication Challenges in the European Union : A Comparison with ASEAN Economic Community ». In *TAWARIKH : International Journal for Historical Studies*, vol. 8, n° 2, pp.163-178, disponible sur Internet : <http://www.mindamas-journals.com/index.php/tawarikh/article/view/825/783>, consulté le 30 octobre 2017.
- Sunendar Dadang, « État du français en Indonésie : une langue à côté d'une ambiance anglophone ». In *Société Japonaise de Didactique du Français*, vol. 1, n° 2, 14 juillet 2006.
- Sunendar Dadang, Ada 652 Bahasa Daerah di Indonesia, disponible sur Internet : <http://nasional.republika.co.id/berita/nasional/umum/17/10/28/ojy1s0-ada-652-bahasa-daerah-di-indonesia>, consulté le 30 octobre 2017.



L'Association Iranienne de Langue et Littérature Françaises et la situation du français en Iran

Mohammad-Rahim Ahmadi

Maître de conférences à l'Université Alzahra et Président de l'AILLF
Courriels : m.rahim@alzahra.ac.ir ou ahmadi552001@gmail.com
Association Iranienne de Langue et Littérature Françaises (AILLF)

Introduction

La langue française est présente en Iran depuis près de deux siècles. Ce fut d'abord les princes et les enfants d'aristocrates qui furent envoyés à Paris, ou qui se sont, par la suite, inscrits à l'École polytechnique de Téhéran pour apprendre la langue française. Mais, il y avait aussi de nombreuses écoles françaises, dont l'École Saint-Louis, l'École franco-persane Saint-Joseph, l'École Jeanne d'Arc, l'Alliance Française, l'École ou le Lycée Razi inauguré en 1961 par le Général de Gaulle à Téhéran, où les enseignants étaient de nationalité française ou belge. Parmi toutes ces écoles, on ne peut pas négliger le rôle de pionnier qu'a joué l'Alliance Française. À ce propos, un professeur du Département d'Histoire de l'Université du Guilan (Iran), Aboutaleb Soltanian, dans un article intitulé « Les Modalités de l'influence et du développement de la langue française en Iran : l'exemple des écoles,

depuis l'époque qâdjâr à la Première Guerre mondiale » rappelle que le Français était tellement répandu qu'un médecin français du Prince héritier de l'époque disait que les Iraniens étaient les Français de l'Orient.

1. Trois lieux forts du français en Iran

En Iran, le français est une langue d'apprentissage, d'enseignement et de travail. Il est enseigné dans les écoles, les universités et les instituts de langue.

Le premier lieu fort de la présence du français en Iran est certainement l'université : il y a aujourd'hui plus de vingt-trois départements de français universitaires qui dispensent des cours de français depuis la licence jusqu'au doctorat dans, pour une grande majorité, des départements de langue et littérature françaises.

Le deuxième lieu fort du français en Iran, ce sont les centres et instituts de langue. Selon le ministère iranien de l'Éducation nationale qui gère ces centres et instituts, il y a plus de 6 500 instituts et centres de langue autorisés. Il n'existe certes pas de chiffres officiels sur le nombre de centres ou instituts où le français est enseigné.

Le troisième lieu où l'on apprend la langue française, ce sont les écoles : il faut préciser que le français n'est pas malheureusement obligatoire à l'école, mais son apprentissage est autorisé : selon la loi, tous les collèges et lycées d'état ont la possibilité de proposer aux élèves, en plus de l'anglais, cinq langues : le français, l'allemand, l'italien, l'espagnol, le russe. Ce caractère facultatif fait que l'enseignement du français dépend souvent du choix ou de la décision du principal du collège, du lycée, ou de l'association des parents d'élèves.

Au sein du ministère de l'Éducation nationale, le Bureau de Planification et de Rédaction des Manuels scolaires, est chargé du français au collège et au lycée. Les manuels sont plutôt conformes à la culture nationale, élaborés par les professeurs iraniens, souvent non didacticiens, et malheureusement peu efficaces. Rappelons que dans les départements universitaires et les instituts et centres de langues, les manuels sont souvent des méthodes de français publiées en France (Alter Ego, Taxi, Tempo, Café-crème, Connexion, Version originale, Le Nouveau Taxi, etc.)

Le nombre d'écoles où le français est enseigné est très limité : mais il y a quand même des écoles où toutes les matières scolaires sont enseignées

en français et le français est, au niveau national, après l'anglais, la deuxième langue étrangère apprise.

On peut dire qu'aujourd'hui, il y a une forte demande pour le français, et outre les domaines traditionnels qui existent (littérature, traduction), les domaines du français professionnalisant comme l'interprétariat de conférence, le français du tourisme, le français juridique, le français journalistique, le français scientifique et technique sont les nouveaux terrains qui devront être développés pour répondre aux besoins du marché iranien qui s'ouvre de plus en plus aux entreprises étrangères, au tourisme et aux échanges scientifiques. Il faut que l'apprenant de français puisse travailler en utilisant son français. Et donc l'université, l'école ainsi que les stages de formation doivent pouvoir l'aider à entrer sur le marché du travail.

2. Une courte présentation de l'Association Iranienne de Langue et Littérature Françaises (AILLF)

L'Association iranienne de Langue et Littérature françaises (AILLF) a été officiellement fondée en 2004, mais elle existe officieusement depuis 1970 et, selon les fondateurs de l'AILLF, ses membres ont régulièrement participé aux congrès de la FIPF. Elle est liée à la commission des associations scientifiques du ministère iranien des Sciences, de la Recherche et de la Technologie. Six groupes scientifiques suivants ont été créés par l'AILLF selon les spécialités des membres et les besoins de la francophonie iranienne : didactique du français, littérature française, littérature comparée, traductologie, linguistique et sémiotique, études francophones ou francophonie (culture, cinéma, politique, etc.). Chaque groupe est composé de huit membres spécialistes du domaine et dirigé par un secrétaire, ayant pour mission d'organiser des rencontres scientifiques, des tables-rondes, des colloques, des stages de formation, des ateliers, etc. L'Association dispose d'une revue scientifique et universitaire (*La Revue Plume*) publiant les dernières recherches dans les domaines comme la littérature (littérature française et littérature comparée), didactique, linguistique, traduction, culture française et francophone. L'Association est consultée sur tout ce qui concerne de près ou de loin l'enseignement du français en Iran : les membres de l'Association sont sollicités par exemple pour la rédaction des livres, et les concours d'entrée à l'université (Licence, Master, Doctorat).

2.1. Objectifs que s'est fixée l'AILLF dès le début de sa création

Les membres fondateurs de l'AILLF ont préalablement défini des objectifs que l'Association se doit de réaliser :

— Faciliter les rencontres et les échanges entre tous ceux qui ont pour tâche l'enseignement du français dans les universités iraniennes

— Créer des possibilités en vue du développement de la francophonie en Iran

— Faire les démarches nécessaires pour faciliter l'accès des enseignants aux livres et publications français

— Organiser des séminaires et des journées de réflexion dans le domaine de la francophonie

— Faire les démarches nécessaires pour obtenir des bourses de stage et d'étude pour les enseignants de français à l'université

— Faciliter les échanges entre les membres de l'Association Iranienne de Langue et Littérature Françaises (AILLF) et La Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF)

— Faciliter les échanges entre les membres de l'Association Iranienne de Langue et Littérature Françaises et les Associations des Professeurs de Français membres de la FIPF

— Réaliser des recherches scientifiques et culturelles à l'intérieur du pays et à l'étranger en collaboration avec des chercheurs et des spécialistes de langue et littérature françaises

— Coordonner une revue scientifique de recherche permettant aux enseignants universitaires d'y publier leurs articles.

3. Promotion de la langue française

Nos efforts pour promouvoir la langue française en Iran se déploient sur trois principaux axes :

3.1. L'axe de l'action

Sur l'axe de l'action, se situent ce que nous appelons nos activités, ou les activités de l'Association. Elles sont nombreuses ; ainsi nous nous contenterons de vous en donner quelques exemples :

Nous organisons ou co-organisons très régulièrement des colloques internationaux et nationaux, des séminaires, des tables rondes, des ateliers, des stages de formation de formateurs, des festivals de théâtre. Nous avons organisé, conjointement avec l'Association Iranienne de Didactique et de Littérature Anglaises (TELLSI), le premier colloque international bilingue (anglais et français) sur la linguistique appliquée et la littérature, à Sanandaj dans la Province du Kurdistan. Notre présence a provoqué pour ainsi dire un engouement sans précédent pour le français à tel point que certains amis nous ont demandé de l'aide pour créer un département de français à l'Université du Kurdistan. L'autre événement important, c'est le premier colloque international en littérature comparée qui s'est tenu, en automne dernier, à l'Université Ferdowsi de Machhad. Mais sans doute, l'événement le plus important dans la vie du français, ces dernières années, a été l'organisation du premier forum international sur l'enseignement du français en Iran. Ce forum, organisé par l'Association Iranienne de Langue et Littérature françaises (AILLF) et le Centre de Langue Française (CLF) de Téhéran a eu lieu les 20 et 21 décembre 2015 à Téhéran. Cette grande manifestation scientifique s'est déroulée sous forme de séances plénières et de tables rondes, et a donné l'occasion à des spécialistes d'échanger leurs points de vue sur des questions concrètes qui touchent aujourd'hui le français en Iran. L'objectif majeur du forum était de dresser un état des lieux du français et des pratiques actuelles de son enseignement en Iran et de réfléchir aux orientations à venir. Le niveau de ce colloque international a été qualifié par tous les participants de remarquable, compte tenu de la qualité des communications scientifiques effectuées par les meilleurs spécialistes du monde venus de France, de Belgique et du Liban sur les thèmes abordés, mais aussi par les intervenants iraniens. Contre toute attente, plus de 1 100 personnes s'étaient inscrites et près de 1 000 personnes y ont assisté.

Compte tenu du nombre de plus en plus élevé des apprenants de français en Iran mais aussi des besoins relatifs au travail et au marché, une nouvelle réflexion doit être menée pour répondre aux besoins exprimés. Les intervenants avaient mis l'accent sur les points suivants :

— Renforcer les relations entre l'AILLF et tous les départements de français, les écoles et les instituts de langue où est enseigné le français, et assurer

les liaisons entre ces acteurs et les institutions internationales de référence afin de concrétiser des projets évoqués dans ce forum.

— Organiser des colloques thématiques plus restreints pour examiner la réalisation de chacun des projets évoqués.

— Nouer des rapports avec le ministère iranien de l'Éducation nationale : Monsieur Ali Zarafshan, vice-ministre iranien de l'Éducation nationale, présent à ce forum, avait exprimé son désir d'avoir accès à certaines interventions qui concernent tout particulièrement l'enseignement du français à l'école, ce qui montre déjà que l'un des objectifs poursuivis par l'AILLF d'aider à la réinsertion obligatoire du français à l'école, trouve des échos favorables auprès des autorités iraniennes.

L'un des projets vitaux pour l'avenir du français en Iran, est d'augmenter le nombre des didacticiens et des linguistes (notamment de linguistique appliquée), de remplir le fossé existant entre les didacticiens et les littéraires, et d'inviter les deux parties à ouvrir des séances régulières de dialogue et de réflexion autour de l'enseignement du français en Iran.

La professionnalisation du français, la nécessité de former de plus en plus d'enseignants qui soient capables de manier tous les outils modernes de l'enseignement du français, l'adhésion des universités iraniennes aux organisations scientifiques francophones comme l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) qui facilitera les échanges et contribuera à l'internationalisation de ces universités, sont entre autres des points qui ont été soulignés par les intervenants tout au long de ce forum.

Nous ne pouvons évidemment pas évoquer en détail tout ce que nous avons fait ; pour cela nous vous renvoyons à notre site officiel et à notre chaîne de Telegram. Toutefois nous ne pouvons pas ne pas parler d'un événement annuel qui a fortement marqué les esprits. Nos activités ne se contentent pas pas seulement d'interventions scientifiques, mais elles s'étendent aussi à divers registres, dont le culturel en particulier : nous organisons chaque année au mois de mai, et cela depuis trois ans, un festival étudiant de théâtre francophone qui mobilise des troupes étudiantes de tous les départements de français à travers le pays et qui ne manque pas de susciter un grand enthousiasme.

3.2. L'axe de communication

Sur cet axe, nos activités sont multiples. Nous avons un site officiel en français et en persan où sont répertoriés tous les événements importants

concernant la francophonie iranienne (www.aillf.com). Nous disposons d'une chaîne Telegram avec plus de 1 800 membres qui suivent quotidiennement tous les événements concernant la langue française, la littérature, la traductologie et tous les autres domaines du français en Iran et à travers le monde entier. Nous avons aussi un site officiel qui héberge notre revue savante Plume, qui est une revue scientifique reconnue en Iran.

3.3. L'axe de relations

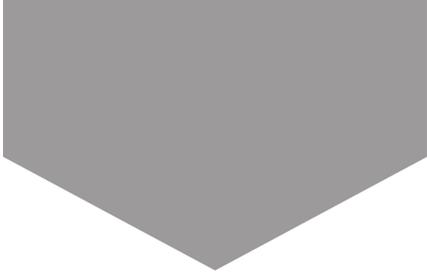
L'axe des relations concerne les rapports que nous nous efforçons d'entretenir avec des partenaires et des organismes qui peuvent nous aider à atteindre nos objectifs, voire aller plus loin. Sur le plan intérieur, puisque l'Association regroupe la grande majorité des professeurs de français en Iran travaillant dans les départements de français des universités iraniennes, dans les instituts de langue et dans les écoles où est enseigné le français, nous avons un vaste réseau de connexions. Entre l'Association et les départements de français règne une confiance fraternelle, à tel point que souvent, les départements proposent à l'Association de co-organiser des séminaires, des tables rondes et des colloques internationaux et nationaux d'envergure ; à titre d'exemple, nous avons récemment organisé deux colloques internationaux et un colloque national avec nos partenaires universitaires. Sur le plan extérieur, nous entretenons des rapports cordiaux avec la FIPF en la mettant régulièrement au courant de ce que nous faisons, et nous disposons aussi d'un mini-site sur la plateforme de la FIPF. Par ailleurs, nous diffusons largement auprès de nos membres les informations que nous envoient nos amis de la FIPF. Nos relations avec nos amis du SCAC à l'Ambassade de France en Iran sont excellentes : au mois de novembre 2017, nous avons organisé avec l'Ambassade de France et l'Université Alzahra, les premières journées franco-iraniennes de la traduction. Au cours de ces journées, tous les sujets concernant la traduction, la traductologie et la pratique de la traduction franco-persane ont été abordés. Mais comme nous avons le souci d'élargir cette coopération avec tous les amis francophones, nous avons établi aussi des contacts avec les ambassades de Belgique, de Suisse et même d'Algérie, cherchant à inviter aussi d'autres amis francophones à venir organiser des formations, des ateliers, des séminaires, et des tables-rondes sur les sujets qui touchent la francophonie mondiale.

La francophonie en Iran va s'élargissant et les demandes pour apprendre le français se multiplient. Dès l'année prochaine, le français entrera en 5^e au collège et je crois que ce sera un pas géant pour l'entrée du français à l'école en Iran. Notre objectif est que le français devienne une langue obligatoire,

et non pas optionnelle, comme stipulé aujourd'hui dans les circulaires du ministère de l'Éducation nationale.

Conclusion

Pour conclure et pour résumer, nous dirons que nos efforts pour promouvoir la langue française en Iran sont multiples, et nous sommes conscients que tous les acteurs de la Francophonie iranienne ont une puissance potentielle dont l'actualisation demande une énergie titanesque, mais aussi des stratégies intelligentes.



La formation initiale des professeurs de français en Australie

Colette Mrowa-Hopkins

Fédération des Professeurs de Français en Australie (FATFA)

Ancienne Présidente de la FATFA

1. Contexte

1.1. La Fédération (FATFA)

La Fédération des Professeurs de Français en Australie (FATFA) a été créée en 2002 avec l'idée de regrouper plusieurs associations de professeurs qui existaient dans différentes régions du pays. La diversité des associations régionales s'explique par la situation géographique de l'Australie, pays caractérisé par l'éloignement des villes principales entre elles, et la décentralisation du système éducatif dans un régime fédéral.

Ainsi l'Australie se compose-t-elle de six états et de deux Territoires régionaux, qui sont :

Victoria (VIC)

Nouvelle-Galles-du-Sud (NSW)

Queensland (QLD)
Australie-Occidentale (WA)
Australie-Méridionale (SA)
Tasmanie (TAS)
Territoire du Nord (NT)
Territoire de la Capitale Australienne (Australian Capital Territory – ACT)

En 2016, les associations membres de la FATFA sont les suivantes :

La NAFT (NSW) avec 328 membres
L'AFTV (VIC) avec 324 membres
Le MLTAQ-FTB (QLD) avec 127 membres
La SAFTA (SA) avec 90 membres
La TOFA (WA) avec 60 membres

Au total, on compte 929 membres individuels, ce qui représente à peu près le tiers des professeurs de français de toute l'Australie¹. Les professeurs de l'ACT, principalement regroupés dans la capitale Canberra, sont affiliés à l'Alliance Française et à la NAFT. De même, les professeurs de Tasmanie ont une antenne auprès du ministère de l'Éducation de Tasmanie, et ceux du Territoire du Nord sont affiliés à la SAFTA. Ce panorama ne tient pas compte des Alliances Françaises et du réseau des écoles qui dispensent un enseignement bilingue (au nombre de quatre établissements publics) et qui sont en voie de développement.

L'événement majeur organisé par la FATFA est un colloque biannuel. Le premier colloque (en 2006) et le plus récent (en 2016) ont eu lieu à Adelaïde en Australie-Méridionale (SA) et le prochain colloque, en partenariat avec la NAFT, se déroulera à l'université de Sydney du 27 au 30 septembre 2018 sur le thème « Cartographies : défis pédagogiques d'aujourd'hui, solutions pratiques de demain ». Cet événement fournit l'occasion de renforcer les liens qui existent entre les différentes associations de professeurs de français en Australie. Cet événement assure aussi une visibilité auprès des partenaires d'entreprises et d'organisations françaises qui opèrent en Australie en vue de développer des opportunités d'échanges. Ceci est important pour promouvoir la plus-value de la langue française dans la région Asie-Pacifique et le devenir professionnel de nos étudiants.

¹ Plus de 3 500 professeurs de français tous niveaux et secteurs confondus ont été recensés selon <https://www.senat.fr/ga/ga-031/ga-03116.html>

1.2. Situation de l'enseignement du français en Australie

Compte tenu des particularités régionales, l'apprentissage du français en Australie est plutôt diversifié. En 2013, les élèves de français dans les écoles primaires et secondaires publiques étaient au nombre de 250 000, qui se répartissaient ainsi : 80 789 dans le Victoria, 77 230 en Nouvelle-Galles-du-Sud, 30 394 dans le Queensland, 27 124 en Australie-Occidentale, 16 648 en Australie-Méridionale, 11 267 dans l'ACT, et moins de 5 000 en Tasmanie². À l'université on dénombrait 8 000 étudiants de français en 2016, dont 3 247 en Nouvelle-Galles-du-Sud ; 2 157 dans le Victoria ; 814 en Australie-Occidentale ; 707 dans l'ACT ; 627 en Australie-Méridionale ; 230 dans le Queensland ; et 139 en Tasmanie³.

Un panorama précis de l'enseignement du français en Australie est difficile à établir : d'une part, parce que chaque état et territoire gère son système éducatif de façon autonome au niveau régional, et les statistiques qui concernent le français ne coïncident pas toutes aux mêmes niveaux d'enseignement, ce qui fausse la comparaison des données recueillies. Par exemple, les statistiques des ministères ne font pas de différence entre les élèves qui suivent un niveau accéléré de ceux qui suivent un niveau avancé, et ne répertorient pas ceux qui étudient le français dans le cadre du baccalauréat international ou des écoles bilingues. D'autre part, les données ne prennent en compte que les établissements publics, or il existe aussi en parallèle au système éducatif public un grand nombre d'établissements privés (écoles catholiques et indépendantes). Sachant que la répartition des élèves entre le public et le privé en 2015 était : 65 % des élèves inscrits dans le système public et 35 % des élèves inscrits dans le système privé⁴, les statistiques officielles sont donc peu fiables.

Globalement, on constate que l'enseignement du français se porte plutôt bien dans les établissements privés et dans les écoles exclusivement spécialisées dans l'enseignement des langues (comme, par exemple, dans la *School of Languages* qui est un établissement public en Australie-Méridionale), alors qu'il est en perte de vitesse dans le système public. Il y a plusieurs raisons pour expliquer ce phénomène que nous n'aborderons pas en détail

² Source : Service de coopération éducative et linguistique à l'Ambassade de France en Australie.

³ Source : *ibid.*

⁴ Source : National Report on Schooling in Australia 2015 – <http://www.acara.edu.au/reporting/national-report-on-schooling-in-australia-2015>

dans le cadre de cet article dont l'objectif premier porte sur la formation initiale des professeurs. Il suffit de mentionner cependant quelques facteurs déterminants, comme l'élargissement de l'éventail des langues offertes – en faveur des langues asiatiques depuis les années 1980 – et la réduction des sujets obligatoires à l'examen de terminale, pour comprendre dans quelle mesure cette situation affecte la formation des futurs professeurs de français. Le français a néanmoins repris la place de deuxième langue enseignée en Australie après le Japonais en année 12 (qui est l'équivalent de la terminale) même s'il y a moins d'apprenants qu'il y a quinze ans ! À cela s'ajoutent les diverses contraintes budgétaires qui obligent les universités à réduire leur offre de formation. Ainsi la demande pour des cours de français reste forte et a même tendance à progresser, comme en témoignent les inscriptions dans les Alliances Françaises et la forte poussée des apprenants grand-débutants dans les cours universitaires par rapport aux inscriptions des étudiants de niveau postsecondaire. On mesurera la portée de ce phénomène par rapport au niveau linguistique atteint au bout de deux ans de formation universitaire, qui est le niveau requis pour être habilité à enseigner une langue à l'école primaire.

2. Les défis

Les défis majeurs pour les professeurs de français en Australie sont liés à un manque de clarté et de cohérence sur le rôle des langues en général dans le système éducatif australien. Par exemple, en Nouvelle-Galles-du-Sud, les études de langues sont obligatoires de l'année 7 à 8 (qui correspondent aux deux dernières années de l'école primaire) ; par contre en Australie-Méridionale les études de langues sont obligatoires de l'année 1 à 8 (depuis la maternelle jusqu'à la fin de l'école primaire). Pour les niveaux 11 et 12 (qui correspondent aux classes de première et terminale du lycée), ce sont les autorités de chaque état qui règlent les épreuves sous la direction de l'autorité nationale pour le curriculum. En fait, les écoles ont le droit de faire ce qu'elles veulent puisqu'en principe l'enseignement des langues n'est pas obligatoire. Il y a donc des écoles où l'on n'enseigne pas les langues du tout, ou bien le français est enseigné seulement dans les années de l'école primaire. Même avec l'introduction du curriculum national (grâce auquel on espérait résoudre le problème des disparités) les différences perdurent, c'est-à-dire que tant que l'enseignement des langues n'est pas obligatoire, chaque état et chaque chef d'établissement ont la possibilité de faire ce que bon leur semble.

Entre autres, un des problèmes qui touchent la FATFA concerne le fait que le calendrier scolaire n'est pas le même dans chaque état. Ceci limite la portée nationale du colloque biennuel car il est impossible de fixer une date qui convienne à toutes les associations pour permettre à un nombre maximum de professeurs d'assister au congrès national. Dans ces conditions, il est crucial de soutenir les projets des associations des états pour la formation continue de leurs professeurs et pour l'organisation de leur propre colloque annuel. La FATFA essaie toutefois de présenter une voix unie pour les associations d'états et pour les professeurs de français individuels. À l'occasion du développement du curriculum national pour le français, par exemple, la FATFA a soumis des observations auprès de la commission d'études qui dirigeait cet exercice et continue de défendre les intérêts de la communauté des professeurs de français à l'échelle nationale dans la mesure du possible. Face à ces défis, on note la popularité croissante du Baccalauréat International.

Ces dernières années, le Baccalauréat International (IB) a joui d'une popularité accrue aussi bien dans les établissements publics que privés, probablement à cause d'une désaffection avec les disparités du curriculum entre les états, ou parce que quelques états ont des examens et d'autres, comme le Queensland, ont seulement des épreuves mises en place par les établissements individuels ; ce qu'on appelle en anglais *school-based assessment*. Les chiffres sur le nombre d'écoles où l'on enseigne le IB est compliqué par le fait qu'il y a des écoles (peu nombreuses) où le IB est enseigné exclusivement, mais il y en a d'autres où l'on enseigne le IB à côté du curriculum d'état. En Australie on compte 180 écoles où l'on enseigne le IB, dont 124 offrent le programme primaire, 41 offrent le programme de collège, 70 offrent le programme du diplôme, et une seule offre le programme du certificat de carrière.

3. La formation pédagogique universitaire

Les dispositifs mis en place pour la formation initiale des professeurs de français dans le système universitaire australien varient en fonction des besoins et des initiatives ciblées. Comme il a été mentionné ci-dessus, il suffit d'avoir étudié le français pendant deux ans à l'université pour l'enseigner à l'école primaire. Les futurs professeurs qui veulent se spécialiser en français ont le choix d'étudier un diplôme combiné Education/Arts (Lettres) avec soit une majeure en français de six semestres ou une mineure de quatre semestres. Le niveau le plus élémentaire (constitué d'une mineure en français et d'un *Bachelor of Teaching*) se complète en trois ans et permet d'ensei-

gner aux enfants jusqu'à l'âge de huit ans. Normalement ces diplômes sont étalés sur quatre ans, par exemple le *Bachelor of Education (Primary)*/*Bachelor of Arts* comprend quatre semestres d'une mineure de français et permet d'enseigner de la maternelle à la fin de l'école primaire. Pour enseigner au collège et au lycée il est nécessaire d'obtenir le diplôme combiné Éducation et Lettres qui dure cinq ans jusqu'au master.

D'autres combinaisons similaires de diplômes existent aux niveaux Licence et Maîtrise et se complètent en cinq ans. La structure comprend toujours un stage pédagogique supervisé qui est intégré au cursus. Le stage obligatoire est d'une durée de 20 jours minimum au niveau de la troisième année, et de 40 jours minimum au niveau de la quatrième année. Pour une maîtrise on remarque que la langue n'est pas enseignée du tout dans le programme chargé de la dernière année, ce qui est un désavantage. Il faut noter aussi que le séjour linguistique en pays de la langue cible n'est pas mandaté bien qu'il soit fortement encouragé.

Il existe aussi des formations complémentaires pour les professeurs qui sont déjà certifiés et qui désirent devenir professeurs de français mais n'ont jamais étudié cette langue. À leur intention certaines universités proposent le *Graduate Certificate in Language Teaching* (certificat équivalent à une mineure, avec un sujet de pédagogie FLE obligatoire). La durée des études est d'un an à plein temps. Pour être habilité à enseigner cette langue dans les classes du secondaire il est nécessaire d'obtenir un *Graduate Diploma in Language Teaching* (diplôme – équivalent à une majeure, avec deux sujets de pédagogie FLE). La durée des études est de deux ans à plein temps. Pour enseigner une langue les compétences minimales requises sont donc au moins un an d'études dans un programme universitaire (niveau grand-débutants, soit A2 dans le CEFRL) ou une compétence native acquise dans le pays d'origine.

Certaines initiatives universitaires individuelles contribuent à pallier les insuffisances que l'on remarque dans la formation initiale. Par exemple, dans l'état du Queensland, pour entrer dans le système éducatif public comme enseignant de langues, il faut aussi passer des épreuves d'écoute, de conversation, d'écriture, et de lecture organisées par le Département d'Éducation de l'état. Si on échoue, on ne peut pas être employé comme professeur de langues. Ceci semble être une mesure intéressante pour garantir une bonne maîtrise des compétences langagières des futurs professeurs de français du Queensland car il existe dans les standards en vigueur un manque de clarté entre les qualifications requises, les compétences linguistiques acquises et les compétences professionnelles. Il est clair qu'un/e professeur/e qualifié/e

qui a seulement un niveau A2 de français manque d'assurance pour enseigner la langue, et de même une bonne maîtrise de la langue ne garantit pas non plus que l'on puisse l'enseigner de façon efficace.

Une autre initiative qui cible la formation en FLE est celle introduite par le Département de français et d'études francophones à l'Université de Sydney. Il s'agit d'un cours facultatif offert une fois tous les deux ans aux étudiants de français qui se préparent à l'enseignement, avec comme objectif la pédagogie du Français Langue Étrangère (FLE). À la différence de l'initiative d'un cours spécialisé de méthodologie des langues qui existe déjà dans l'École d'Éducation, mais qui fonctionne avec des effectifs très réduits (six à sept étudiants en moyenne le suivent), et dont l'orientation est trop générique, ce cours de méthodologie du FLE se concentre uniquement sur le français, est dispensé en français, et intègre la réflexion et la pratique. Une trentaine d'étudiants suivent actuellement ce cours. Étant donné sa popularité auprès des étudiants, cette initiative peut être déterminante dans le choix que font les futurs professeurs de langue, et est en mesure de s'étendre à d'autres universités australiennes⁵.

Pour finir, la formation initiale des professeurs qui enseignent dans le cadre du Baccalauréat international relève d'un domaine indépendant du système éducatif australien. Il s'agit de professeurs qui sont déjà certifiés et qui veulent se spécialiser. La formation pour le Baccalauréat international consiste en une série d'ateliers de formation spécialisés dans les matières particulières. Dans ce système, il y a, par exemple, quatre niveaux de français : *Ab Initio*, Langue B (niveau moyen et niveau supérieur), et Langue A (pour les locuteurs natifs). Donc, pour enseigner le français dans le système du Baccalauréat international, il faut être qualifié selon les réglementations australiennes en vigueur, et, en plus, faire une formation organisée par le Baccalauréat international pour le niveau particulier. Deux possibilités s'offrent aux enseignants selon qu'ils bénéficient d'un soutien financier accordé par l'établissement : l'inscription dans un cours à distance (*Online Curriculum Center*) ou bien l'inscription dans un atelier de formation (catégorie 1 ou 2) dans un pays de la région Asie-Pacifique⁶. Le Bureau régional se trouve à Singapour. Pour les professeurs individuels, leur succès dépend souvent du soutien local : c'est-à-dire, de l'attitude de leur principal ou des

⁵ Source : Communication de Carolyn Stott présentée au IV^e congrès de la CAP-FIPF à Kyoto « De la théorie à la pratique : L'apprenant comme enseignant dans la salle de classe universitaire du FLE ». 20-24 septembre 2017.

⁶ Source : <http://ibo.org/about-the-ib/the-ib-by-region/ib-asia-pacific/>, site vérifié le 15 janvier 2018.

autres responsables pour le curriculum dans l'école. Même si, dans les états comme le Queensland, l'étude des langues est « rémunérée » au niveau 11 (équivalent de la classe de première) et avec des points OP⁷ supplémentaires, les classes d'années 11 et 12 (équivalents des classes de première et terminale) se passent dans des écoles qui dispensent l'éducation à distance à cause du nombre réduit d'élèves.

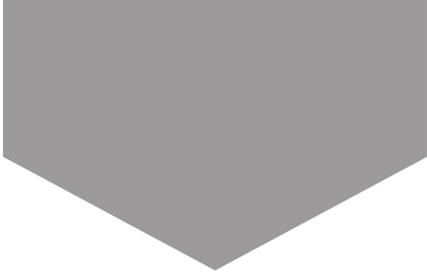
4. Remarques finales

Il y a une attitude très répandue parmi beaucoup de familles australiennes, selon laquelle parce qu'on est isolé, et parce que l'anglais est la langue universelle, ce n'est pas nécessaire d'apprendre les autres langues. La proximité régionale des pays de l'Asie-Pacifique nous a fait prendre conscience récemment de l'importance de l'apprentissage des autres langues si l'on ne veut pas rester économiquement à la traîne. Les progrès sont lents et les objectifs concrets sont encore loin d'être réalisés pour que chaque élève ait la possibilité de connaître une seconde ou une troisième langue. Les associations telles que la FATFA ont un rôle crucial à jouer pour convaincre le grand public, et s'assurer que l'enseignement du français se maintiendra encore dans les écoles et universités. Mais, la capacité des professeurs de français à améliorer leurs compétences linguistiques et professionnelles dépend aussi en partie de la qualité des programmes de formation initiale dans les universités. Un effort dans ce sens est indispensable.

Bibliographie

Tognini, R. "A survey of pre-service education for language teachers". *Babel*, vol. 40 n° 3, pp. 31-38.

⁷ OP : *Overall Position*.



La formation initiale des professeurs de français aux Philippines

Zarah Dane Tan

Association des Professeurs de Français aux Philippines (APFP)

L'apprentissage des langues étrangères aux Philippines a évolué considérablement pendant les six dernières années avec la mise en application du « Special Program for Foreign Languages » ou Programme spécial pour les langues étrangères du ministère de l'Éducation des Philippines. Avec ce programme, l'apprentissage des langues étrangères est entré dans les établissements de l'éducation nationale. L'objectif de cet article est de présenter la formation initiale des professeurs de français aux Philippines. Avant d'atteindre cet objectif, il convient premièrement de présenter la situation géographique, la situation langagière, et le système éducatif des Philippines. Deuxièmement, la discussion sur le système éducatif sera approfondie en évoquant les réformes qu'il a subies depuis la mise en place du programme gouvernemental de la maternelle à la terminale dès l'année scolaire 2012-2013. Notamment, les changements opérés sur la politique linguistique dans l'enseignement, avec la mise en œuvre de l'utilisation des langues maternelles régionales pour l'enseignement primaire et l'apprentissage des langues étrangères comme option au niveau du lycée, sont particulièrement pertinents.

Après cela la formation des professeurs de français dans le pays sera abordée. D'abord, l'historique du programme spécial pour les langues étrangères, y compris la formation des professeurs, sera évoqué. Ensuite, les formations disponibles pour l'enseignement du français dans les universités et dans d'autres établissements seront présentées. Finalement, les problèmes et des solutions possibles seront recensés.

1. Les Philippines

1.1. La situation géographique

Les Philippines est un pays d'Asie du Sud-Est constitué d'un archipel de 7 641 îles, dont onze totalisent plus de 90 % des terres, et dont 2 000 seulement sont habitées. Le pays est divisé en trois zones géographiques : Luçon au nord, Visayas au centre et Mindanao au sud. Luçon et Mindanao sont les deux plus grandes îles tandis que Visayas est composé d'une dizaine d'îles dont les plus grandes sont Negros, Cebu, Bohol, Panay, Masbate, Samar et Leyte. Ayant une superficie de 300 400 km², les Philippines est un pays assez vaste, classé en 73^e place parmi les 224 états souverains du monde (Central Intelligence Agency, 2018). Cependant, il semble plus grand, pas seulement à cause des distances entre les îles, séparées par des mers, mais aussi à cause des différences de langues et de cultures entre elles.

1.2. La situation langagière

Les Philippines est un pays où l'on parle 171 langues. Parmi ces langues, le tagalog a été choisi pour servir de base à la langue nationale et officielle qu'on appelle le filipino. Le filipino coexiste avec l'anglais comme langue officielle et d'enseignement du pays. L'implantation de l'anglais dans l'archipel est le résultat de l'occupation des États-Unis qui a duré 48 ans. À part le filipino, les différentes langues régionales majeures sont devenues également des langues d'enseignement depuis les réformes de l'éducation dans le pays en 2012. Un autre changement apporté par ces réformes est l'apprentissage des langues étrangères au niveau du lycée avec le lancement du *Special Program for Foreign Languages* (désormais SPFL) qui auparavant étaient offertes seulement au niveau universitaire. L'enseignement du français n'était pas généralisé mais existait seulement dans quelques programmes spécialisés en langues étrangères, ou comme option dans les programmes notamment de l'hôtellerie, du tourisme, ou de la restauration. Dans le cadre de ce programme du

ministère de l'Éducation des Philippines, le français figure comme l'une des options à côté des autres langues étrangères comme l'espagnol, le japonais, le chinois, l'allemand, et le coréen.

1.2.1. La diversité des langues aux Philippines

Avec 171 langues vivantes parlées, les Philippines occupent la 25^e position dans le classement des 224 pays, paru dans la 16^e édition d'Éthnologue (Paul, 2009) sous la catégorie de diversité des langues. Selon le recensement de l'Office national des statistiques (NSO) en 2000, il existe quatorze langues majeures dans le pays. Classées en ordre décroissant par rapport au nombre de locuteurs, ce sont : le tagalog, le cebuano bisayan, le ilokano, le hiligaynon bisayan, le waray, le kapampangan, le northern bicol, le chavacano, le pangasinense, le southern bicol, le maranao, le maguindanao, le kinaray-a, et le tausug (NSO QuickStat Index).

1.2.2. Le filipino

Avec cette diversité, il n'est pas difficile d'imaginer la difficulté pour le président Manuel L. Quezon de faire pression sur le gouvernement en faveur d'une rationalisation et de l'élaboration d'une langue communément parlée par tous les habitants. Ce concept d'une langue nationale a été promulgué dans la Constitution de 1935, ce qui a ouvert la voie à l'établissement d'un institut de la langue nationale ayant pour objectif l'identification et la sélection de la base de la langue nationale parmi toutes les langues des Philippines, et le développement de cette langue nationale en une langue moderne et littéraire. En 1936, cet institut a sélectionné le tagalog comme base de cette langue officielle. En 1959, cette langue officielle a été nommée « pilipino » par ordre du ministère de l'Éducation. Il est probable que cette appellation a mené à ladite « Guerre des Langues » des années 1960 où des sénateurs qui parlaient le cebuano bisayan avaient mis en question la sélection du tagalog comme base de la langue nationale. Depuis cette époque, des efforts ont été faits pour différencier la langue nationale de sa base tagalog originale en effectuant volontairement des modifications concernant les règles de grammaire et l'orthographe pour inclure des éléments d'autres langues philippines et en changeant l'orthographe de la langue nationale du « pilipino » au « filipino ». En conclusion, le filipino est la langue officielle des Philippines, basé sur le tagalog, mais enrichi par d'autres langues philippines communément parlées dans tout l'archipel.

1.2.3. L'anglais

À part le filipino, l'anglais est également une langue officielle des Philippines. Selon la Constitution de 1987, les langues officielles sont utilisées pour la communication et l'enseignement. Par contre, il faut souligner que même si l'anglais est une langue officielle, le filipino est la langue nationale.¹ La langue anglaise, implantée dans l'archipel pendant la colonisation des États-Unis de 1898 à 1947, reste toujours la langue privilégiée des affaires, du gouvernement, et de l'enseignement. Après 48 ans d'occupation, l'influence des États-Unis sur les Philippines semble toujours aussi forte, pas seulement dans le domaine politique mais aussi dans celui de la culture populaire.

Jusqu'en 2012, le filipino et l'anglais étaient les langues utilisées également dans l'enseignement. Après les réformes de l'éducation de la maternelle à la terminale, les autres langues philippines y prennent leur place. Ce changement dans la politique linguistique est détaillé dans une section ultérieure consacrée au système éducatif des Philippines.

1.2.4. Les langues étrangères avec ou sans liens historiques avec les Philippines

La présence des langues étrangères aux Philippines est représentée surtout par des langues qui se sont implantées dans le pays à cause de l'histoire et/ou de la situation géographique. Parmi celles-ci, l'espagnol, le chinois, le japonais seront brièvement passés en revue ici.

Les Philippines ont subi une occupation de trois cents ans par les Espagnols, de 1521 à 1896. L'influence de l'Espagne peut être ressentie dans la culture philippine, notamment dans la cuisine, et les hispanismes encore présents dans toutes les langues philippines. Selon le site web d'Ethnologue, il ne reste que 465 300 hispanophones aux Philippines (Simons, 2018). La majorité des Philippins ne le parlent donc pas. Actuellement, si quelqu'un veut apprendre l'espagnol avec un professeur, ses options sont les écoles de langue, l'Institut Cervantes, quelques universités, quelques lycées, et les cours délivrés par le Bureau de l'enseignement technique et du développement des compétences professionnelles de formation aux langues (*Technical Education and Skills Development Authority Language Skills Institute*).

.....
¹ For purposes of communication and instruction, the official languages are Filipino and English. Pour la communication et l'enseignement, les langues officielles sont le filipino et l'anglais. (Philippines, 1987)

En raison d'une longue histoire d'échanges économiques et culturels entre les Philippines et la Chine, il existe maintenant une population non négligeable de Philippins d'origine chinoise. Par conséquent, on peut trouver des écoles chinoises partout dans le pays, spécialement dans les quartiers historiquement chinois. Dans ces écoles, deux langues chinoises sont en général enseignées : le mandarin et le hokkien.

Malgré l'occupation brève des Japonais, leur langue est peu intégrée dans le paysage linguistique des Philippines. Cependant, grâce à la popularité des manga et animé, c'est une des langues d'apprentissage les plus populaires notamment pour les jeunes adolescents. Avant la mise en place du SPFL dans les lycées, la plupart des jeunes l'apprennent seuls par le biais des logiciels ou avec un professeur dans les écoles de langues et dans les quelques universités qui offrent cette langue.

À part ces trois langues, il existe d'autres langues étrangères aux Philippines qui n'ont pas de liens historiques. Cependant, même s'il existe d'autres langues étrangères aux Philippines, seules celles qui sont enseignées dans le cadre du SPFL, à savoir le coréen, l'allemand, et le français méritent d'être mentionnées puisque ce programme a affecté l'enseignement des langues étrangères dans le pays.

Comme le japonais, l'intérêt pour l'apprentissage du coréen vient de la culture populaire. Les jeunes sont ceux qui sont surtout intéressés par cette langue à cause de leur intérêt pour le *k-pop* et le *k-drama*. Comme les langues étrangères discutées auparavant, le coréen peut être appris dans les écoles de langues, au centre culturel coréen, dans quelques universités et quelques lycées.

L'allemand est une des langues qui sont maintenant offertes comme option dans le SPFL. À part cela, cette langue peut être apprise aux Philippines dans les écoles de langues, au Goethe Institut, et dans quelques universités.

Jusqu'à maintenant, la seule université aux Philippines qui offre un programme de licence ès lettres en langues européennes est l'Université des Philippines Diliman. Dans ce programme, le français, l'italien, l'allemand et l'espagnol peuvent être choisis comme première spécialisation. Pour les deux premières années, les étudiants apprennent le français *ab-initio* avec des cours de langue suivant les méthodes de français (comme Alter Ego, Forum, etc.) jusqu'au début de niveau B1. Pour leur troisième année, ils étudient la phonétique, la stylistique, l'histoire de France, la civilisation française, le français des affaires, les théories de la traduction, et les théories de didac-

tique. En dernière année, ils ont l'option de suivre des cours pratiques pour la traduction et la didactique, et ils doivent également rédiger un mémoire et faire une soutenance de leur recherche. À part cette première spécialisation, ils doivent également choisir une deuxième spécialisation, soit une autre langue européenne (italien, allemand, espagnol, portugais, ou russe de niveau A2), soit une autre discipline (par exemple, la linguistique, la philosophie, la communication, le tourisme, etc.).

Outre cette licence, un mastère de français est aussi offert à l'université. Deux filières sont possibles : la traduction et la didactique. Malheureusement, les inscriptions à ce programme sont temporairement suspendues à cause du manque de professeurs titularisés. Actuellement seuls les professeurs titulaires d'un doctorat sont habilités à dispenser des formations de mastère depuis que la mise en application de cette règle universitaire est devenue beaucoup plus stricte. Je suis le dernier produit de ce programme ayant récemment obtenu mon mastère de français en traduction en juillet 2016.

Les autres grandes universités proposent l'enseignement du français en option, avec des cours qui sont externalisés à l'Alliance Française de Manille. L'exception est l'université Aténéo, université privée rivale de l'Université des Philippines (UP) en tant que première université dans le pays, qui possède son propre département de langues. Néanmoins la plupart des professeurs de français universitaires ont terminé leurs études à l'Université des Philippines avec la licence ès lettres en langues européennes. Par contre, dans toutes ces universités, les étudiants atteignent seulement le niveau A1 parce qu'en tant qu'option de langue étrangère, trois sur douze unités de français seulement sont obligatoires. En général, les options de langues étrangères sont obligatoires seulement pour les programmes de tourisme, de l'hôtellerie, et de la restauration.

Selon le site web de l'Ambassade de France aux Philippines, le français « est aujourd'hui la première langue européenne – hors anglais, qui a le statut de langue officielle conjointement avec le filipino –, enseignée dans les universités philippines où 5 000 étudiants l'apprennent ».

À part les écoles de langues et l'Alliance Française, les Philippines ne peuvent apprendre le français qu'en entrant à l'université. La situation a changé en 2009 avec l'initiative d'un mémorandum signé par le ministère de l'Éducation l'année précédente incitant les lycées à enseigner les langues étrangères comme option dans leur curriculum. La même année, un partenariat entre l'Ambassade de France aux Philippines et le ministère de l'Éducation philippin a été mis en place. Grâce à cela, le français est ensei-

gné dans treize lycées scientifiques d'excellence à plus de 1 500 élèves de première et terminale dans les régions de Manille et Cebu chaque année. Selon le site web de l'Ambassade de France aux Philippines, le français est « la seconde langue étrangère enseignée au niveau des collèges et des lycées, derrière l'espagnol – hérité de l'époque coloniale – mais devant le japonais, qui fut langue d'enseignement durant l'occupation (1942-1944). » Au total donc, toujours selon ce site web « on compte plus de dix mille apprenants philippins étudiant le français. »

1.3. Le système éducatif

Héritier du modèle américain, le système scolaire philippin était obligatoire et gratuit de six à seize ans jusqu'en 2016, reposant alors sur un tronc commun de six années en école élémentaire (de six à douze ans) suivi de quatre années de spécialisation dans un collège (de douze à seize ans). Depuis 2016, le gouvernement a entrepris l'allongement du tronc secondaire avec une section de lycée, allant jusqu'à dix-huit ans, pour y dispenser les enseignements généraux alors entrepris par les universités. Ces établissements ont désormais l'occasion de spécialiser davantage leurs cursus. L'entrée dans le système d'études supérieures se fait désormais à l'âge de dix-huit ans et l'admission est basée sur l'obtention du certificat de fin d'études secondaires, et d'un examen d'entrée qui est requis par certaines universités.

1.3.1. La réforme de la maternelle à la terminale

Cette réforme a été instituée pour combattre les deux contraintes majeures qui freinent l'évolution de l'enseignement aux Philippines : l'accès difficile aux études et certains manques d'excellence académique, et pour harmoniser le niveau de l'éducation aux Philippines avec les standards internationaux. Un accroissement du budget alloué à l'éducation a été entrepris chaque année depuis 2014 avec plus d'un milliard de dollars pour la construction de nouvelles salles de classe et le recrutement de professeurs suffisamment qualifiés.

Parallèlement à l'extension du cycle secondaire décrite ci-dessus, le ministère philippin de l'Éducation redéfinit les programmes afin de revaloriser l'éducation de base, d'adapter les cursus aux besoins du marché de l'emploi et d'améliorer la compétitivité des diplômés philippins par l'introduction de nouveaux curricula. Ainsi, les deux ans supplémentaires du lycée verront leurs programmes augmentés d'options (sports, arts, filières tech-

niques, etc.) qui prépareront mieux les étudiants à leur entrée dans la vie active à court ou moyen terme.

L'éducation aux Philippines est fournie par les écoles publiques et privées, des établissements primaires et secondaires, des universités, et des établissements techniques et professionnels. Le budget pour l'éducation publique provient du gouvernement national.

1.3.2. *La politique linguistique de la maternelle à la terminale*

Dans le curriculum de la maternelle, les enfants sont censés apprendre l'alphabet, les nombres, les formes, et les couleurs à travers des jeux, chansons, dessins, et danses dans leur langue maternelle.

Pour l'année scolaire 2012-2013, douze langues maternelles ont été intégrées, à savoir le bicolano, le cebuano, le chavacano, l'hiligaynon, l'ilocano, le kapampangan, le maguindanaoan, le maranao, le pangasinense, le tagalog, le tausug et le waray-waray. Pour l'année scolaire suivante (2013-2014), sept autres langues maternelles ont été ajoutées, y compris l'aklanon, l'ibanag, l'ivatan, le kinaray-a, le sambal, le surigaonon et le yakan.

L'école élémentaire est composée de six années. En première année, le filipino et l'anglais sont enseignés en tant que matières en se focalisant sur la fluidité orale. Il faut noter cependant que l'anglais commence d'être utilisé seulement au deuxième semestre de la première année. À partir de l'année quatre, le filipino et l'anglais restent des matières enseignées à part entière, mais sont utilisées aussi comme des langues d'enseignement pour les autres matières.

De la maternelle à la troisième année de l'école élémentaire, les élèves sont de la sorte scolarisés dans leur langue maternelle ; cela veut dire que les langues régionales philippines sont utilisées comme langue d'enseignement pour les autres matières. À part d'être langue d'enseignement, le filipino et l'anglais sont aussi des matières à part entière de la première à la troisième année.

Avec la réforme, l'école secondaire est maintenant divisée en collège et lycée. Pour l'ensemble, le filipino et l'anglais continuent d'être les langues d'enseignement. Ce qui est intéressant pour ce niveau est la mise en application du *Special Program for Foreign Languages* (SPFL). Dans le cadre de ce programme, les langues étrangères trouvent finalement leur place dans le cursus philippin.

1.4. Programme spécial de langues étrangères (SPFL)

Le SPFL est un programme actuellement en développement à l'instigation du ministère de l'Éducation des Philippines comme faisant partie du *Senior High School Specialized Subject Academic Track*² du curriculum de la maternelle à la terminale où les élèves peuvent choisir une langue étrangère comme option pour leurs deux dernières années du lycée. En 2009, le SPFL a été piloté dans dix-huit lycées dans les différentes régions du pays par le ministère avec une seule langue étrangère disponible : l'espagnol (*Philippines Department of Education*, 2009). Le programme inclut maintenant le français, l'allemand, le japonais, le coréen et le chinois dans 228 lycées, faisant intervenir 552 professeurs, pour 10 526 étudiants dans tout le pays (Ozoa, 2018).

2. La formation initiale des professeurs de français

Dans le cadre du SPFL, les professeurs de français ont été formés grâce au partenariat du ministère de l'Éducation avec l'Ambassade de France aux Philippines. Malheureusement, il n'existe pas de statistiques sur le nombre de professeurs formés ainsi. Selon ces professeurs, ils ont été recrutés pour devenir professeurs de français seulement parce qu'ils avaient exprimé un intérêt pour cette formation. Selon un participant, le seul critère pour bénéficier de cette formation de professeur d'une langue étrangère est d'être professeur d'anglais au préalable. D'autres participants disent que le fait d'être professeur d'anglais n'est même pas un critère ; même un professeur de sciences peut devenir professeur de français s'il le souhaite. Après s'être présenté, un ou deux professeurs sont donc nommés par l'école pour suivre cette formation. Ces professeurs sont envoyés en France pour un mois pour étudier le français en cours intensifs. Quand ils reviennent aux Philippines, ils poursuivent leur formation avec l'Alliance Française de Manille ou bien avec un stagiaire de l'Ambassade de France.

Par contre, tous les autres professeurs ne faisant pas partie du SPFL ont reçu leur formation initiale dans deux établissements : à l'Université des Philippines Diliman ou à l'Alliance Française.

² Programme académique pour les matières spécialisées du lycée

2.1. L'Université des Philippines Diliman

L'Université des Philippines est une université d'état nationale. Le Département des langues européennes de sa Faculté des Arts et Lettres offre le programme de licence en langues européennes. Dans ce programme, les étudiants peuvent se spécialiser en français, italien, allemand, ou espagnol. Ils peuvent choisir comme deuxième spécialisation une autre langue ou une autre discipline. Puisque les étudiants entrant à l'université n'ont aucune connaissance de la langue, les deux premières années du programme sont consacrées à l'apprentissage de la langue. Les deux dernières années sont consacrées à l'apprentissage des aspects de la littérature, de la didactique, ou de la traduction. À la fin de leur cursus, la plupart des étudiants travaillent dans les centres d'appel, les ambassades, ou ils enseignent dans les différents établissements. Jusqu'à présent c'est le seul programme universitaire disponible aux Philippines qui est destiné spécialement à la formation des professeurs de langues.

2.2. L'Alliance Française

L'Alliance Française fonctionne comme les écoles de langues. Quelques professeurs de français ont reçu leur formation initiale de cet établissement. Après avoir appris le français, en théorie, ils peuvent enseigner le français après quelques séminaires de base sur la didactique. Cette formation suffit pour les écoles de langues. Normalement, s'ils veulent enseigner dans les lycées et les universités, ils doivent également avoir des diplômes de licence d'éducation (*BA Education*).

2.3. L'Association des professeurs de français aux Philippines

L'Association des Professeurs de Français aux Philippines (APFP) est une organisation à but non lucratif. Depuis sa création, un des objectifs de l'APFP est de « créer une formation permanente pour les professeurs de langue française aux Philippines ». Cet objectif est partiellement atteint par le forum annuel des professeurs et d'autres formations organisées par l'association en coopération avec l'Alliance Française. Cela répond aux exigences de la formation continue des professeurs. Quant à la formation initiale, l'Association n'y est pas encore impliquée.

Comme il a été souligné dans la première partie de cet article, la formation initiale des professeurs de français dans les universités s'accomplit

majoritairement à l'Université des Philippines. Cela ne pose donc pas problème puisqu'il y a déjà une licence mise en place depuis longtemps pour cette formation.

Ce qui pose problème c'est la formation initiale des professeurs de français dans les lycées. La formation offerte par l'Ambassade de France pour ces professeurs est bonne mais nous pensons que ce n'est pas la meilleure façon de le faire.

Ce que nous proposons c'est d'assurer cette formation initiale nous-mêmes jusqu'au niveau A1 pour que ces professeurs puissent être envoyés en France afin de pouvoir continuer cette formation jusqu'au niveau A2. Après leur retour, l'Association propose de continuer de les former, mais cette fois-ci en didactique du FLE. Ils peuvent par exemple suivre les programmes en ligne tels que PRO FLE offert par le CNED, et les membres de l'Association peuvent les guider en tant que tuteurs. Nous envisageons de lancer ce projet en partenariat avec l'Université des Philippines Diliman, l'Ambassade de France aux Philippines et les autres ambassades francophones, le ministère de l'Éducation, la *Commission on Higher Education*, et les lycées publics.

Bibliographie

- Central Intelligence Agency (2018). *The World Factbook 2018*. Washington, DC : Central Intelligence Agency. Récupéré sur <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/rankorder/2147rank.html>
- Ozoa J. (2018). *Special Program in Foreign Languages: Challenges in Language Management*. Unpublished paper.
- Paul L. M. (2009). *Ethnologue: Languages of the World*, Dallas, SIL International.
- Philippines (1987). *The 1987 Constitution of the Philippines*, Manila, Rex Book Store.
- Philippines Department of Education (2009). *DepEd Memorandum n° 560*, Pasig, Philippines.
- Simons G. F. (2018). *Ethnologue: Languages of the World, Twenty-first édition*, Dallas, Texas, SIL International.



La formation des enseignants de français au Japon

Sachiko Komatsu

Université d'Ochanomizu, Japon
Société Japonaise de Didactique du Français (SJDFF)

La formation des enseignants est primordiale pour assurer non seulement le renouvellement du corps professoral mais aussi le développement, voire l'innovation, dans l'enseignement d'une discipline. Au Japon comme ailleurs, beaucoup d'efforts sont déployés dans ce domaine, mais pour le français malheureusement, nous constatons la présence de plusieurs facteurs défavorables à son développement. Dans cet article, nous faisons un bref état des lieux de la situation de l'enseignement du français d'abord, et ensuite de celle de la formation des enseignants dans notre pays, afin de cerner les problèmes existants ainsi que les pistes pour remédier à cette situation.

1. L'enseignement du français au Japon

Il est difficile de dire le nombre total d'apprenants de français au Japon faute de statistiques complètes et récentes à ce sujet. Cependant, selon le service culturel de l'Ambassade de France au Japon (2002), on en comptait à ce moment-là 270 000, répartis en 250 000 étudiants d'université, 11 000 adultes et 9 000 lycéens.

1.1. L'enseignement du français au niveau secondaire

En ce qui concerne les lycéens, ce dernier chiffre est supérieur à celui plus récent fourni par ministère¹. En 2016, le français est enseigné dans 209 établissements et à 6 697 lycéens, ce qui représente seulement 0,2 % de l'effectif total². Par ailleurs, 2 255 collégiens (0,07 %) l'apprennent.

Il faut donc bien prendre conscience du fait que dans notre pays, au niveau secondaire, l'enseignement du français ne concerne que quelques cas exceptionnels, pour la plupart des écoles privées. Le reste de la population est invité à se concentrer sur l'apprentissage de l'anglais, les autres langues se trouvant aussi dans des situations semblables à celle du français.

Parmi les offres de langue autres que l'anglais au lycée, le français se situe en troisième position après le chinois et le coréen, devançant l'allemand. On constate cependant une baisse régulière depuis 2007. En fait, le nombre d'établissements secondaires offrant des cours de français a augmenté entre 1999 et 2007, puis est descendu graduellement au cours de cette dernière décennie, revenant au même niveau qu'il y a 17 ans. C'est qu'à l'arrivée du XXI^e siècle, on a connu un engouement éphémère pour le plurilinguisme dans certains établissements, mais le réalisme regagne du terrain là où l'on subit la forte pression du concours d'entrée à l'université (les épreuves d'anglais s'imposent) et la politique du ministère de l'Éducation qui cherche frénétiquement à renforcer l'enseignement de l'anglais.

La preuve de cette politique du ministère est qu'il n'existe pas (et il n'a jamais existé) de programmes officiels, ni de manuels scolaires autorisés pour les autres langues que l'anglais car leur nombre d'apprenants est trop peu important. Quant au concours d'entrée à l'université qui conditionne tant l'enseignement secondaire, jusqu'à présent, pour les tests communs organisés par le Daigaku Nyushi Center (Centre national des examens d'entrée à l'université), on propose des épreuves d'allemand, français, chinois, coréen en option à côté de l'anglais³. Mais avec la réforme du concours annoncée

¹ Situation de l'enseignement des autres langues que l'anglais dans les lycées au 1^{er} mai 2016. http://www.mext.go.jp/component/a_menu/education/detail/_icsFiles/afieldfile/2017/07/06/1386749_27-2.pdf

² On compte 3 270 400 lycéens et 3 465 215 collégiens dans tout le Japon en 2016. http://www.mext.go.jp/b_menu/toukei/002/002b/1368900.htm

³ En 2018, le nombre de candidats pour le français s'élevait seulement à 109, tandis qu'il était pour l'anglais de 546 712, l'allemand 109, le chinois 574 et le coréen 146. <http://www.dnc.ac.jp>

pour 2020⁴, beaucoup d'informations circulent sur l'anglais⁵ et aucune sur les quatre autres langues.

1.2. L'enseignement du français au niveau supérieur

Dans les établissements supérieurs, la priorité est également mise sur l'anglais, mais bon nombre d'étudiants commencent à apprendre une autre langue. Ils constituent ainsi le public principal de l'enseignement du français au Japon. On peut distinguer deux types d'apprenants : ceux qui se spécialisent en études de langues/cultures françaises et francophones d'une part, et des étudiants qui l'étudient comme deuxième langue étrangère d'autre part. Le document déjà cité de l'Ambassade de France au Japon donnait une estimation de 30 000 spécialistes de français parmi 250 000 étudiants apprenant le français.

Le ministère publie seulement le nombre d'établissements où le français est enseigné et pas celui des étudiants qui l'apprennent. Ce chiffre est en baisse constante depuis 20 ans (voir le tableau 1). En fait, depuis une importante réforme de 1991, qui consistait en la dérégulation des universités par le ministère, chaque établissement a une certaine autonomie pour définir son programme d'enseignement et la composition des UV requises, et ainsi la possibilité de ne plus imposer l'apprentissage d'une deuxième langue comme jadis. Ce qui fait qu'une partie des universités (principalement privées) commencent à supprimer l'offre d'une deuxième langue pour se concentrer sur l'anglais ou les études spécialisées.

⁴ http://www.mext.go.jp/a_menu/koutou/koudai/detail/1397731.htm

⁵ Des épreuves portant sur les quatre compétences vont être introduites alors que jusqu'ici seulement les compréhensions écrite et orale étaient testées.

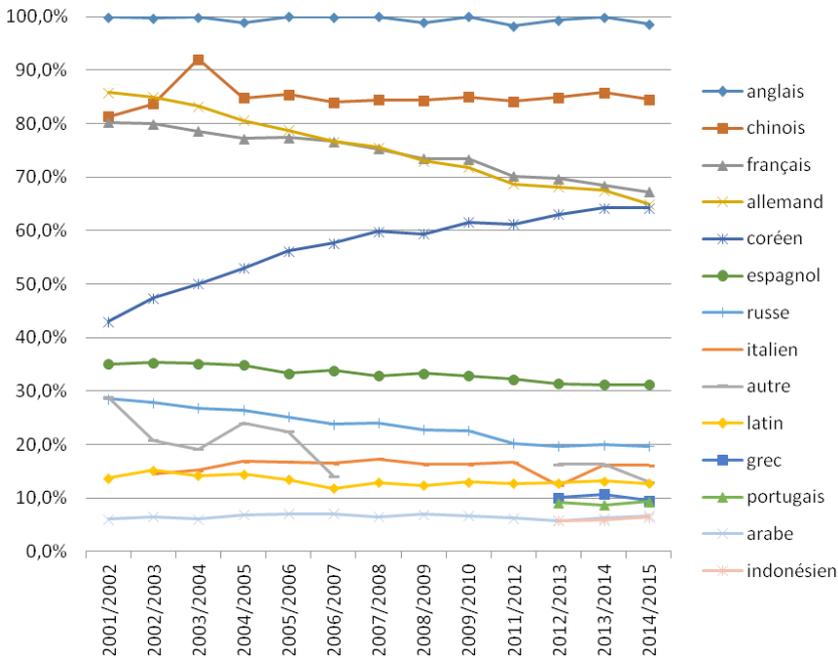


Tableau 1 : Offre de cours des langues étrangères dans les universités (au niveau licence)⁶

Le tableau 1 montre que le français se maintient en troisième position malgré une baisse constante. Entre 2001 et 2015, plus de 150 universités privées ont été nouvellement créées et la plupart de ces nouveaux établissements se passent du français. On remarque également la diversification de l'offre de langues. Le français et l'allemand qui bénéficiaient historiquement de places privilégiées dans l'enseignement supérieur connaissent aujourd'hui des difficultés suite à cette diversification et au développement du coréen (langue voisine du japonais, donc facile à apprendre par rapport aux langues européennes, elle bénéficie d'un engouement pour la culture coréenne qui touche le Japon depuis une quinzaine d'années).

⁶ Tableau établi par Tomoko Yano, doctorante à l'université d'Ochanomizu à partir des données publiées par le MEXT sur quinze ans : http://www.mext.go.jp/a_menu/koutou/daigaku/04052801/005.htm

2. La formation des enseignants du secondaire

Dans ces situations généralement peu favorables au français, quelle est celle de la formation des enseignants ? Nous nous focaliserons d'abord sur le niveau secondaire.

2.1. La préparation du brevet d'enseignement pour le secondaire

Pour devenir enseignants du niveau secondaire (collège ou lycée), il faut un brevet d'enseignement qui se prépare dans des universités agréées pour cette formation en plus d'une licence en études spécialisées (en quatre ans)⁷. Par exemple, les étudiants qui préparent la licence en études francophones (langue ou culture) peuvent également préparer le brevet d'enseignement secondaire pour le français. L'obtention de ce brevet nécessite un investissement assez important de la part des étudiants qui doivent suivre un certain nombre de cours en pédagogie, cours reliés à la matière à enseigner (donc pour nous langue et culture françaises) et aussi un cours de méthodologie d'enseignement de la matière (didactique du français)⁸. Ils doivent également effectuer un stage de trois ou quatre semaines dans un établissement secondaire.

On compte actuellement 46 universités agréées pour la formation des enseignants secondaires de français dans l'ensemble du pays parmi près de 800 établissements supérieurs existant. Mais le nombre d'étudiants qui préparent ce brevet reste faible. Ceci s'explique par deux raisons. Premièrement, effectuer un stage pour le français est difficile vu le nombre limité d'établissements secondaires où cette langue est enseignée. Les centres de préparation du brevet d'enseignement secondaire des universités ne conseillent pas

⁷ Il existe trois niveaux de brevet : niveau supérieur qui se prépare en master, niveau 1 en licence, niveau 2 dans les établissements à cycle de deux ans. Nous parlons ici du brevet niveau 1 qui est le plus courant (d'après le ministère, pour les langues étrangères, en 2015, le nombre de brevets pour l'enseignement des langues étrangères au lycée délivrés est respectivement de 558 pour le niveau supérieur, 6 296 pour le niveau 1 (le niveau 2 n'existe pas pour le lycée). Quant à celui pour le collège, il se monte respectivement à 540, 6 038, et 379 pour le niveau 2.

http://www.mext.go.jp/component/a_menu/education/detail/__icsFiles/afieldfile/2016/10/14/1347978_4.pdf

http://www.mext.go.jp/component/a_menu/education/detail/__icsFiles/afieldfile/2016/10/14/1347978_3.pdf

⁸ Pour la licence, il faut obtenir au minimum 124 unités de valeur en quatre ans et pour le brevet d'enseignement 67 unités de plus.

de le préparer pour le français uniquement car le stage est presque impossible à obtenir. Ils préconisent de le préparer avec celui de l'anglais ou du japonais, ce qui permet d'effectuer un stage. Mais préparer un autre brevet conjointement au français représente souvent une surcharge de travail pour les étudiants. La deuxième raison est plus grave ; c'est qu'après tant d'efforts, une fois obtenu le brevet pour le français, on ne trouve pas de débouchés. Les postes d'enseignant de français dans le secondaire étant rares sinon précaires, c'est un diplôme pour enrichir son CV, pour montrer son sérieux. Il arrive qu'on demande à un enseignant d'anglais qui possède aussi un brevet d'enseignement du français de se charger de quelques cours de français à l'intérieur d'un établissement.

2.2. La réforme du système en cours

En outre, la perspective n'est pas rose pour le français à cause de la réforme de la formation des enseignants du secondaire, entamée par le ministère. Cette réforme a pour objectif d'améliorer la qualité de la formation des enseignants assurée par des universités. La « loi sur les permis d'enseigner » a été modifiée en 2016 ainsi que les « règlements d'application détaillés » en 2017, et la procédure de la ré-accréditation des universités pour assurer une formation des enseignants, actuellement en cours, devrait être terminée en mars 2019.

Mais il faut savoir que cette réforme a pour but principal d'améliorer l'enseignement de l'anglais, s'inscrivant dans le « Projet de réforme de l'enseignement de l'anglais correspondant à la globalisation » (décembre 2013)⁹ qui a été élaboré à la suite de l'attribution de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2020 à Tokyo en septembre 2013. Les langues autres que l'anglais ne sont pas la priorité pour le ministère, qui les a même oubliées depuis longtemps déjà, comme nous l'avons décrit plus haut.

Étant donné la complexité de la procédure de la ré-accréditation des universités actuellement en cours pour continuer à assurer une formation des enseignants après cette réforme, ainsi que le renforcement des inspections sous le nouveau régime annoncé par les autorités, un certain nombre d'établissements vont abandonner la formation des enseignants pour les langues autres que l'anglais. Nous avons connaissance de quelques cas pour le français¹⁰. En fait, les universités ont déjà des difficultés jusqu'à présent

⁹ http://www.mext.go.jp/a_menu/kokusai/gaikokugo/1343704.htm

¹⁰ Par exemple, l'Université de Tsukuba n'assurera plus la formation d'enseignants du secondaire pour l'allemand, le français et le chinois à partir de 2019.

pour maintenir cette formation car, comme nous allons le voir ci-après, il y a très peu de spécialistes de didactique de langues autres que l'anglais dans les universités et la majorité ne s'intéresse pas à l'enseignement des langues. Et pour la ré-accréditation, il est nécessaire de faire habiliter par le ministère les formateurs (enseignants universitaires) pour les cours de didactique. Il est également essentiel de prouver que les programmes des cours satisfont aux éléments définis par celui-ci.

De plus, les tâches imposées aux étudiants pour obtenir le brevet vont augmenter avec le nouveau régime. Il est prévu, par exemple, d'ajouter au stage intensif de trois ou quatre semaines actuellement mis en place un stage hebdomadaire pour une longue durée (six mois minimum) dans un établissement secondaire pour qu'ils se familiarisent mieux à cet environnement. Cela aura une incidence certaine sur le nombre d'étudiants qui se lancent dans cette formation, alors que leur chiffre est déjà en diminution depuis un certain temps.

2.3. Les pistes pour l'avenir

La formation des enseignants de français du secondaire est ainsi dans une situation qui nous cause de fortes craintes : si on ne peut pas continuer à former les futurs enseignants du secondaire, comment peut-on envisager le développement de l'enseignement plurilingue dans ce pays ? Cette situation est due entre autres à la négligence des autorités administratives qui ignorent la potentialité que peut offrir la diversité linguistique ou le plurilinguisme.

Nous trouvons pourtant un espoir du côté des enseignants de français actuellement en poste dans le secondaire, peu nombreux mais très motivés et dynamiques. Nous avons parlé de l'absence de programme officiel pour les langues autres que l'anglais. Les professeurs ont créé eux-mêmes un document pour combler cette lacune au sein du groupe de travail pour l'enseignement plurilingue de la JALP (*Japan Association for Language Policy*)¹¹. Il s'agit d'un document riche qui sert de référence pour l'enseignement de chacune des sept langues étrangères dans le secondaire : allemand, arabe, chinois, coréen, espagnol, français et russe. Les enseignants de français au secondaire sont très actifs aussi au sein de la SJDF (Société Japonaise de Didactique du Français) et ils organisent chaque année plusieurs concours pour les lycéens (concours de récitation, sketch, etc.).

.....
¹¹ « Recommandations sur la politique éducative des langues étrangères pour le développement des ressources humaines mondiales », http://jalp.jp/wp/?page_id=1069 (page en japonais).

Ce qu'on attend à l'avenir est la multiplication des actions associant les enseignants du secondaire et ceux du supérieur, afin d'étudier les problèmes de la formation des enseignants du secondaire dispensée dans les universités ainsi que du concours d'entrée à l'université, et s'adresser au ministère d'une seule voix. Pour cela, les associations des enseignants telle que la SJDF auront à jouer un rôle important d'initiative et de médiation. La JALP a déjà pris l'initiative de proposer au ministère l'introduction, puis la généralisation, d'une seconde langue étrangère dans le secondaire. Même si cela n'a pas eu d'effet dans l'immédiat, il est crucial de lancer et de poursuivre de telles actions collectives.

3. La formation des enseignants du supérieur

Comme nous l'avons vu plus haut, la plupart des Japonais qui apprennent le français le font à l'université. La formation de ceux qui y enseignent est d'autant plus cruciale à ce niveau. Mais il y a encore beaucoup de progrès à réaliser dans ce domaine. Nous verrons pourquoi et comment on peut faire mieux.

3.1. L'absence de formation initiale

Pour enseigner dans une université au Japon, contrairement au secondaire, il n'y a pas de qualification officielle requise. Il suffit de remplir des conditions définies par chaque université (par exemple, pour le français, possession d'un diplôme de Master ou d'un doctorat dans un domaine francophone – pas nécessairement l'enseignement du français – et expérience d'enseignement). Le recrutement et la sélection des enseignants se font avant tout sur la base de travaux de recherches académiques spécialisées.

Si l'on suppose qu'environ 2 000 enseignants¹² de français travaillent dans près de 550 universités japonaises dispensant des cours de français¹³, ils sont le plus souvent spécialistes de littérature ou de linguistique, sinon de sociologie, d'histoire, de philosophie, etc., en tout cas, d'un autre domaine

¹² Il n'existe malheureusement aucun chiffre officiel sur le nombre d'enseignants de français mais nous estimons 2 000 d'après le nombre des membres des deux sociétés savantes au Japon principalement concernées par l'enseignement de cette langue, Société japonaise de langue et littérature française (SJLLF) d'une part qui compte 1 400 membres, et la Société japonaise de didactique du français (SJDF) d'autre part avec 500 membres.

¹³ 780 universités au total existent en 2017, environ 70 % d'entre elles dispensent un enseignement de français selon le ministère.

que l'enseignement du français, car il n'y a que très peu de spécialistes en didactique du français, sauf parmi les enseignants natifs¹⁴. Les enseignants titulaires assurent souvent des cours de français en même temps que d'autres cours de spécialité. Et il faut savoir qu'un nombre important d'enseignants vacataires aussi assurent des cours de langue¹⁵.

Cette situation est ainsi décrite par Atsuko KOISHI, ancienne présidente de la Société japonaise de didactique du français : « À la différence du secondaire, étant donné qu'aucune qualification n'est exigée pour enseigner dans les universités ou dans les écoles de langue, la plupart des professeurs enseignent sans jamais avoir suivi de cours nécessaires pour l'obtention du permis, ni effectué de stage. C'est comme conduire une voiture sans avoir le permis. Ils sont certes détenteurs d'un doctorat, chercheurs de première classe dans leur domaine ou bien natifs francophones, mais restent amateurs sans connaissances basiques pour ce qui est du FLE. Et pourtant ils n'ont pas conscience de ce fait, ce qui est l'essence même de notre problème¹⁶. »

La plupart d'entre eux n'ont jamais reçu de formation initiale pour l'enseignement du français. Ils font certes de leur mieux pour remplir leurs obligations mais leurs pratiques restent souvent très traditionalistes, se focalisant surtout sur l'apprentissage de la grammaire comme le montre le résultat de l'enquête réalisée conjointement par la SJLLF et la SJDF il y a 10 ans¹⁷, probablement parce qu'ils enseignent en suivant le modèle de l'enseignement qu'ils ont reçu eux-mêmes.

Il faut aussi savoir que, derrière cette situation, se profile une mentalité chez beaucoup d'enseignants universitaires eux-mêmes qui considèrent l'enseignement de la langue comme une tâche de deuxième ordre qui ne nécessite pas de qualification. On peut même parler d'une certaine indifférence¹⁸.

¹⁴ La SJDF compte environ 100 enseignants natifs parmi les membres.

¹⁵ La précarité de ces enseignants vacataires fait l'objet d'une polémique sociale. D'après une récente statistique publiée par le ministère, plus de la moitié des cours dans les universités sont assurés par des enseignants non-titulaires. Rapport sur les établissements d'enseignement 2017 (p. 8) (en japonais) : http://www.mext.go.jp/component/b_menu/other/_icsFiles/afieldfile/2017/12/22/1388639_3.pdf

¹⁶ « Compte rendu du congrès de la SJDF, table ronde du congrès de printemps de la SJDF, le 29 mai 2015, – Enseigner le français, quelle formation ? », Revue japonaise de didactique du français, vol.11, 2016, p. 224 (le texte original étant en japonais, la citation a été traduite par nous).

¹⁷ La SJLLF et la SJDF, 2010, « Compte rendu de l'enquête sur la réalité de l'enseignement du français (Fransu-go Kyoiku Jitsujo Chosa Hokokusho) », pp. 23-24 (en japonais). http://www.sjllf.org/iinnkai/?action=common_download_main&upload_id=161

¹⁸ Le nombre de membres des deux sociétés (la SJLLF et la SJDF) prouve bien cette réalité. Les littéraires ou les linguistes ne sont pas très intéressés par la didactique.

Koishi fait aussi remarquer dans la suite de son compte rendu que cette conception erronée ne se limite pas seulement au milieu universitaire mais elle existe aussi dans la société en général, d'où l'absence, ou la méconnaissance, du diplôme d'enseignement des langues. C'est en fait étonnant quand on pense à d'autres métiers, tels que médecin, avocat, coiffeur, cuisinier, etc., pour lesquels il faut absolument obtenir un diplôme national.

3.2. La professionnalisation à rechercher chez les enseignants

Les enseignants de français dans les universités, qui sont donc peu motivés jusqu'ici, n'ayant pas de connaissances professionnelles en FLE, sont pourtant obligés aujourd'hui de se professionnaliser pour plusieurs raisons.

Premièrement, ce qu'on appelle le perfectionnement professoral (*Faculty Development*) est devenu obligatoire dans les universités japonaises depuis 2008, suite à un décret ministériel¹⁹ qui vise l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur. Les universités ont mis en place un système d'évaluation des cours par les étudiants ainsi que des formations continues pour améliorer les contenus et les méthodes d'enseignement. La mise en œuvre de ces dispositifs varie selon les établissements : souvent les universités organisent des formations générales (pas pour une discipline particulière) et elles demandent de plus en plus aux enseignants de déclarer tous les ans quelle formation ils ont suivie dans l'année. Certaines commencent à inviter les enseignants à créer leurs portfolios d'enseignement.

Deuxièmement, le nombre de postes dans les universités étant de plus en plus limité, la concurrence devient farouche pour en obtenir un. Vu que pour la plupart des candidats être titulaire d'un doctorat, d'un diplôme ou d'un stage d'enseignement de langues est considéré comme un plus pour se distinguer. Lors du recrutement, une lettre de motivation pour l'enseignement de la langue est exigée ainsi qu'une simulation de cours lors d'un entretien d'embauche.

¹⁹ Décret ministériel n° 22 -2007 concernant l'article 25 des règlements d'agrément des universités.

3.3. La formation continue des enseignants de français

On peut donc espérer que l'intérêt va s'accroître pour la formation en FLE de la part des enseignants. Pour satisfaire le besoin de formation en FLE, il y a plusieurs pistes ouvertes à l'extérieur des universités.

Tout d'abord, la SJLLF et la SJDF avec la coopération du service culturel de l'Ambassade de France au Japon organisent conjointement depuis 2005 un stage annuel d'enseignement du français de quatre jours pour une vingtaine de jeunes ou futurs enseignants. Certains, parmi les participants à ce stage, sont sélectionnés pour bénéficier ensuite d'une bourse du gouvernement français leur permettant de suivre un stage de perfectionnement de deux semaines en France.

Le DUFLE (Diplôme Universitaire de Français Langue Étrangère), créé en 2008, est un diplôme proposé par l'Ambassade de France, l'Institut Français du Japon et l'Université du Maine qui donne droit à l'équivalence d'une licence FLE. Il s'agit d'une formation composée de 84 heures de cours en présentiel à Tokyo pendant les vacances d'été, de 35 heures de cours à distance ainsi que d'un travail de recherche (rédaction d'un mémoire).

Une vingtaine de stagiaires, dont la moitié sont japonais, y participent tous les ans.

Il y a également des lieux d'échanges pour les enseignants en poste où ils peuvent se perfectionner en didactique du français, tels que les ateliers de formation offerts dans le cadre de congrès organisés par la SJDF deux fois par an, la Journée pédagogique, les rencontres pédagogiques du Kansai. Ces dernières sont des rencontres annuelles ayant trente ans d'histoire. Nous pouvons également citer les réunions du groupe Péka (groupe pour la réflexion pédagogique) qui rassemblent des enseignants volontaires qui souhaitent améliorer leurs pratiques.

La SJDF en particulier a une mission primordiale en la matière. Reconnue par le ministère japonais de l'Éducation, membre affilié de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF), elle travaille depuis 1970²⁰ pour développer les recherches sur les théories et les pratiques de l'enseignement du français ainsi que pour la promotion de cette langue dans notre

²⁰ Elle a été créée en 1970 sous le nom de l'Association Japonaise des Professeurs de Français (AJPF). Elle a été rebaptisée de son nom actuel en 1996.

*Les sites internet cités dans cet article ont été consultés en juillet 2018.

pays. Elle va accroître ses activités dans le domaine de la formation des enseignants car, à partir de 2018, elle va succéder à l'université Dokkyo (université privée) qui se chargeait jusqu'alors de l'organisation d'une Journée pédagogique avec le concours de l'Ambassade de France – Institut Français au Japon.

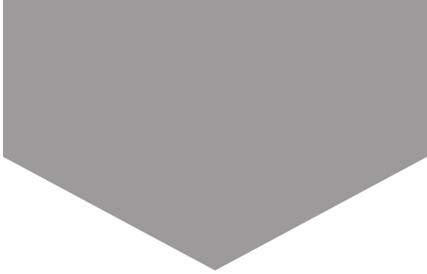
Étant donné l'absence quasi totale de formation initiale des enseignants de français du supérieur au Japon, le renforcement de la formation continue est d'autant plus nécessaire. Il en existe déjà plusieurs de qualité mais le désintérêt de la part des enseignants en poste dans les universités représente le plus grand problème, comme le montre le nombre limité de participants. Tout en admettant la difficulté de changer la mentalité des universitaires, nous aurons à fournir plus d'efforts pour élargir le public de ces formations.

4. En guise de conclusion

Nous avons parcouru rapidement la situation de la formation des enseignants de français au Japon et, pour ce faire, nous avons commencé par celle de l'enseignement de cette langue dans le pays. Au niveau secondaire et dans le supérieur, les problèmes sont d'ordre différent, mais à ces deux niveaux, l'enseignement et la formation des enseignants de français sont en proie à des difficultés structurelles, à cause de la position de cette langue dans l'ensemble du système d'enseignement. En fait, la source de ces problèmes c'est au fond la politique de l'État qui privilégie l'anglais, entraînant une négligence pour les autres langues. La réforme du système de formation des enseignants du secondaire, entamée par le ministère japonais de l'Éducation, qui affiche un louable objectif d'amélioration de la qualité de l'enseignement, ne prend compte que de l'anglais et rend presque impossible le maintien du système pour les autres langues. Au niveau universitaire, alors que l'enseignement des langues est déjà largement sous-estimé et que les enseignants sont plus concentrés sur l'enseignement des disciplines spécialisées, on incite aujourd'hui à publier les travaux de recherche en anglais, même pour les sciences humaines et sociales.

Dans ces conditions, ce qu'on peut et doit faire est de se rassembler pour réunir des idées et des voix et montrer (voire convaincre les autorités de) l'avantage de l'éducation plurilingue dans l'enseignement secondaire et l'intérêt des études francophones au niveau supérieur pour lesquelles l'enseignement du français constitue la base indispensable. Il est également vital d'échanger nos expériences et nos pratiques dans le cadre ouvert de la

formation continue, telles que la Journée pédagogique ou les Rencontres pédagogiques, ce qui permet de nous consolider et d'avancer dans notre métier. Étant donné la faiblesse de la formation initiale pour l'enseignement du français, la formation continue a un rôle capital à jouer, et c'est sur cette voie que l'on pourra miser et que l'on doit travailler.



Formation continue des professeurs à Taïwan

Shu-Chuen (Julia) Yang

Professeur de français, université Tamkang, Taïwan
Présidente de la Commission de l'Asie-Pacifique (CAP)

Marine Verchain

Ancienne secrétaire générale de l'APFT
Enseignante de FLE à Taïwan
Association des Professeurs de Français de Taïwan (APTF)

Résumé

Les enseignants font aujourd'hui face à une multitude de défis : ils doivent à la fois jouer le rôle de l'instituteur, celui qui transmet un savoir et qui garantit un enseignement de qualité, mais également jouer le rôle du formateur, celui qui crée un climat de confiance dans la classe, qui encourage et innove dans ses méthodes.

Bien que les ressources en ligne ne manquent pas, il peut parfois s'avérer difficile pour un enseignant de les mettre en pratique dans sa classe. Pour passer de la théorie à la pratique, beaucoup de professeurs sont demandeurs

de formations, de séminaires, qui leur permettent de dynamiser leur pratique, de les enrichir autant professionnellement que personnellement.

Les formations proposées à Taïwan ont pour vocation de répondre à une demande forte de nos enseignants et de créer des liens entre les différents acteurs de l'enseignement du français langue étrangère.

Dans cet article, nous nous proposons de présenter deux types de stages de formation à Taïwan : « La formation du BELC à Taïwan » et « Partage des expériences pédagogiques ».

1. Présentation de l'Association des Professeurs de Français de Taïwan (APFT)

L'Association des Professeurs de Français de Taïwan (l'APFT) a été créée par un groupe d'enseignants et d'apprenants de la langue française. Fondée en 1996, cette association propose aujourd'hui des activités variées autour de la langue et de la culture française.

C'est une association non-gouvernementale, à but non lucratif. En tant que professionnels de l'enseignement et de la diffusion de la langue et culture française, il nous a paru important d'avoir un organisme de référence qui puisse promouvoir le travail des professeurs et dynamiser la situation de français sur l'île. Notre objectif principal est de pouvoir apporter aux apprenants de français des activités qui leur permettent de pratiquer la langue mais aussi d'en découvrir plus sur la culture française.

L'une des missions de l'APFT est d'organiser des activités autour de la langue française afin d'apporter un aspect ludique à l'apprentissage du français pour les étudiants taïwanais. Tout au long de l'année, le festival de théâtre, le concours de chansons francophones interviennent pour montrer aux étudiants une autre façon d'apprendre le français, en dehors des salles de classe. Ces activités interviennent en complément des cours et sont une bonne illustration des applications du français dans la vie quotidienne. L'APFT s'investit également dans la formation des professeurs de français en proposant des stages, des formations et des séminaires. Ces activités permettent aux professeurs d'échanger sur leurs pratiques d'enseignement et d'améliorer leurs compétences.

L'Association a pour objectifs de :

— Promouvoir les échanges culturels entre Taïwan et les pays francophones.

— Renforcer les recherches et l'enseignement dans les domaines de la langue française, de la littérature et de la culture francophones.

— Établir des liens de collaboration avec les centres de recherche nationaux et internationaux.

— Encourager et aider les professeurs de français à approfondir et à suivre des stages de formation de formateurs.

Les principales tâches de l'APFT sont les suivantes :

— Organiser des colloques nationaux et internationaux, des conférences spécialisées.

— Publier la revue « Études franco-chinoises ».

— Travailler sur les échanges culturels.

2. Stages de formation des professeurs

Au cours des 21 ans depuis la création de l'Association des Professeurs de Français de Taïwan en 1996, des stages de formation et des séminaires ont été organisés. En voici quelques-uns parmi les plus importants pour l'enseignement du français à Taïwan :

2003	Journée pédagogique Thème : Évolution de la méthodologie d'enseignement du FLE au lycée et à l'université
2004	Stage de formation continue
2006	1 ^{er} congrès régional Asie-Pacifique CAP-FIPF Thème : Le français, la francophonie et la francophilie en Asie-Pacifique : spécificités et interrogations
2009	Formation régionale en écriture et technique théâtrale Thème : Utilisation du conte en classe de langue
2010	Deuxième assise du français en Asie du Nord-est
2012-2016	BELC (voir les contenus plus loin)
2013-2018	Partage des expériences pédagogiques (voir les contenus plus loin)
2017	Séminaire de formation (proposé par l'Alliance Française de Paris) Thème : Faisons évoluer nos pratiques pédagogiques

Tableau 1 : Stages de formation / séminaires

Autrefois le Bureau Français de Taïwan (BFT) envoyait trois ou quatre professeurs de français au BELC¹ d'été ou au CAVILAM pour la formation d'un stage d'un ou deux mois. Parallèlement, l'APFT invite des formateurs français à assurer une formation de stage de cinq jours ou d'une semaine pour tous les enseignants de français de Taïwan. Pour que ces stages bénéficient à un maximum de professeurs, le BTF a proposé en 2012 pour la première fois une formation du BELC à Taïwan, et l'APFT s'est mise au service de tous les postes de l'Asie afin d'organiser cette formation.

À part cette formation régionale, l'APFT organise depuis 2013 pour les professeurs de français de Taïwan un séminaire intitulé « Partage des expériences pédagogiques ».

Toutes ces initiatives ont pour but d'actualiser le savoir-faire pédagogique des professeurs de français et de diversifier leurs pratiques en classe, d'exploiter des outils innovants, autrement dit, de faire vivre l'enseignement du français sur notre île. Nous expliquons en détail les deux formations suivantes.

3. La formation du BELC à Taiwan

3.1. Universités (BELC), les métiers du français dans le monde

Chaque année, le Centre International d'Études Pédagogiques (CIEP) de Sèvres organise en France ses universités : BELC d'hiver et BELC d'été, sont deux formations reconnues internationalement.

La première a lieu à Sèvres depuis 2000, et la deuxième à Nantes depuis juillet 2008. Depuis 2012, Le CIEP organise des universités régionales : BELC, pour la zone du Moyen-Orient (à Doha, au Qatar, au Koweït et à Abou Dhabi), en Asie (à New Delhi, à Taïpei et à Bangkok), en Afrique du Sud (Le Cap), en Amérique latine (à Mexico et à Bogota). En 2017, de nouveaux partenariats ont permis de proposer de nouvelles universités régionales : BELC : dans la **zone du Golfe**, en **Inde**, au **Mexique**, en **Roumanie**, en **Chine** et au **Viêt-Nam**. L'objectif de l'internationalisation des universités

¹ Cuq J-P., Gruca I., *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, PUG. 2002, p. 35. créé en 1959 sous le sigle BEL (Bureau d'Études et de Liaison pour l'enseignement du français dans le monde). BEL devient en 1965 le BELC (Bureau pour l'Enseignement de la Langue et de la Civilisation Françaises à l'Étranger) et passe l'année suivante sous la dépendance administrative du CIEP de Sèvres.

régionales « vise à accompagner la formation continue des professionnels de l'enseignement du français et à promouvoir le français dans les systèmes éducatifs nationaux »².

3.2. Université régionale : BELC, les métiers du français à Taïwan

La première édition asiatique du BELC a été organisée à l'initiative du BFT en 2013, en partenariat avec l'APFT et le CIEP, avec l'appui du ministère de l'Éducation. Elle a rassemblé 45 enseignants de FLE, venant de Chine, Hong-Kong et Taïwan. Tous exercent auprès de publics variés des Alliances Françaises, dans des écoles primaires, lycées et universités. Leur point commun est d'enseigner auprès d'apprenants asiatiques, et donc de faire face aux mêmes obstacles et difficultés dans le domaine de l'apprentissage de la langue française.

Les objectifs de la formation sont tout d'abord d'améliorer la pédagogie des enseignants, ainsi que de s'ouvrir à des champs nouveaux. Il s'agit également de renforcer les compétences en FLE mais aussi de faire réfléchir les enseignants à leurs pratiques d'enseignement. La formation permet aussi aux personnes qui y assistent de créer des liens qui pourront mener à des projets de coopération future.

Suite au succès de cette première formation, nous avons décidé de continuer, et nous avons organisé trois autres formations BELC en 2014, 2015 et 2016.

Les cours étaient assurés par des spécialistes de la didactique du français langue étrangère et des experts associés auprès du CIEP. La formation s'est déroulée sur cinq jours, avec 60 heures de formation dispensées, soit 30 heures par participant. Elle a été composée de quatre modules de quinze heures chacun. Le contenu pédagogique proposé est établi en concertation avec les postes de la zone et l'APFT. Cette démarche permet ainsi de tirer pleinement avantage des spécificités communes aux publics d'Asie du Nord-Est, malgré des contextes de travail assez différents entre les établissements d'origine des enseignants.

Le contenu de ces quatre ans (2013-2016) de formation portait sur les axes suivants :

² Source : Universités régionales — BELC CIEP [<http://www.ciep.fr/belc/universites-regionales>].

Année	Parcours A	Parcours B	Enseignants
2013	<ul style="list-style-type: none"> — Construire un cours de FLE à partir d'un document authentique — Enseigner le français à l'université pour des étudiants en programme non-francophone 	<ul style="list-style-type: none"> — Faire évoluer ses pratiques grammaticales — Animer des activités motivantes pour favoriser l'acquisition d'automatismes langagiers 	Taïwan : 31 Chine : 11 Hong-Kong : 2 Japon : 1
2014	<ul style="list-style-type: none"> — Piloter et animer les activités en FLE — Construire un cours de FLE à partir d'un document authentique 	<ul style="list-style-type: none"> — Stimuler l'expression et la relation en classe de FLE — Enseigner le français à l'université pour des étudiants en programme non-francophone 	Taïwan : 25 Chine : 5 Hong-Kong 2 Corée : 6 Japon : 4
2015	<ul style="list-style-type: none"> — Faire évoluer ses pratiques pédagogiques — Animer et concevoir des activités motivantes pour favoriser l'acquisition d'outils langagiers 	<ul style="list-style-type: none"> — Identifier des principes et concevoir des activités pour la production écrite — Développer la dynamique de groupe pour favoriser la motivation des apprenants 	Taïwan : 30 Chine : 6 Hong-Kong : 2 Corée : 6 Japon : 1
2016	<ul style="list-style-type: none"> — Évaluer les compétences des apprenants — Animer les activités orales en classe 	<ul style="list-style-type: none"> — Exploiter des textes littéraires en classe de FLE — Favoriser l'apprentissage de la phonétique 	Taïwan : 27 Chine : 2 Corée : 3

Tableau 2 : Thèmes/participants

Cette formation intensive a pour ambition de répondre aux attentes et aux besoins des enseignants de français de Taïwan et de la zone asiatique. Elle associe avantagement les acteurs de la promotion et de la diffusion du français dans la région au service de l'enseignement du français et de la formation des enseignants.

Elle a permis aux enseignants de se familiariser avec des aspects théoriques de l'enseignement et de les mettre en pratique. Elle a offert un renouvellement et une réactualisation des connaissances liées à l'enseignement du français langue étrangère et a également permis aux enseignants de partager leurs expériences pédagogiques. Elle bénéficie également d'une reconnaissance internationale et contribue à la valorisation des parcours profession-

nels des stagiaires. Elle est, en particulier, appréciée par le ministère français des Affaires étrangères et par les responsables des Instituts Français et Alliances Françaises à l'étranger.

4. Partage des expériences pédagogiques à Taïwan

Outre la formation du BELC, l'APFT organise depuis 2013 un séminaire intitulé « Partage des expériences pédagogiques ». Il s'agit d'un séminaire annuel qui s'adresse à tous les enseignants de français langue étrangère de Taïwan, aux niveaux primaires, secondaires et universitaires.

L'idée de ce séminaire vient du constat qu'un travail sur la pédagogie est nécessaire. La notation et l'évaluation des apprenants, la place de l'oral dans la classe, l'utilisation des nouvelles technologies dans les cours, la création de séquences de cours, sont toutes des questions qui reviennent sans cesse dans les discussions entre acteurs de l'enseignement du français à Taïwan. Il est un fait également que certains enseignants peuvent se sentir isolés dans leur pratique, qu'ils ont l'envie ou le besoin de réactualiser leur manière d'enseigner ; le manque d'homogénéisation et de communication entre les différents pôles d'enseignement du français à Taïwan peut en effet créer un sentiment d'isolement en l'absence de lieu d'échange et de partage. Au vu de ces conditions peu favorables au partage des bonnes pratiques, il était donc nécessaire pour l'APFT de remédier à ce vide en proposant un séminaire annuel qui permette de mettre en contact les professeurs et leur donne la possibilité d'échanger sur leur pratique, mais également de prendre conscience de la diversité des publics d'apprenants.

Au cours de ce séminaire, un intervenant de chaque université, ou de chaque lycée, disposant d'un département de français est invité à partager ses expériences pédagogiques. Les intervenants proposent une réflexion sur la pédagogie dans l'enseignement mais également un exposé pratique de leurs cours. L'avantage de ces interventions réside dans le fait qu'ils proposent une mise en application pratique plutôt que théorique, qui peut être réutilisée par les autres professeurs. La diffusion de fiches pédagogiques lors des interventions permet aux enseignants de transposer (avec quelques ajustements par rapport à leurs apprenants) des séquences de cours qui ont été mises en place préalablement et qui ont prouvé leur efficacité. Ces échanges s'inscrivent dans un contexte de revalorisation des pratiques de classe et d'une réflexion sur l'enseignement.

Le temps accordé à l'échange est très important. Laisser la place aux questions, à la remise en cause de certaines pratiques, aux discussions à propos des différentes situations de classe et des types d'apprenants est primordiale pour pouvoir améliorer la façon d'enseigner. De plus, cette situation assure un contexte favorable à la création de projets collectifs et la formation de groupes de travail. L'objectif à long terme serait d'intéresser un plus grand nombre d'enseignants et de créer des plateformes d'échanges pédagogiques interuniversitaires par exemple.

Dès le lancement de ce projet, les professeurs ont cherché à répondre à des problèmes concrets et à donner des réponses pratiques à leurs interlocuteurs. Les contenus du séminaire sont orientés vers les pratiques de classe et les connaissances de la culture française. Un vaste choix de thèmes nous permet d'enrichir nos domaines de spécialité et d'expérimenter des démarches concrètes et innovantes pour la classe de langue. À la fin du séminaire, une excursion a lieu en dehors de la capitale ; cela permet aux participants de se détendre et de mieux se connaître. Voici les thèmes proposés au cours de ces cinq dernières années (cf. tableau 3). Pour chaque intervention, nous vous invitons à les lire dans l'annexe 1.

Année et Lieu	Thèmes
2013, Taïpei	Comment enseigner la composition, la grammaire, la conversation, la presse, la traduction, modifier ses habitudes d'enseignement ?
2015, Miao-Li	Utilisation des médias dans un cours de français
2016, Taïpei	Enseigner le français à travers divers textes (les médias, la gastronomie française, l'analyse de texte, la littérature, l'utilisation d'un document écrit, savoir structurer sa pensée, préparer le DELF, l'expression écrite)
2017, Pou-Li	Comment insérer la culture française dans un cours de français ?
2018, Taïpei	Langue et culture françaises

Tableau 3 : Thèmes

Le but de ce séminaire est de rassembler les professeurs d'horizons différents de Taïwan en vue de mettre en commun leurs techniques d'enseignement ou leurs dernières recherches. Ayant tous le même public d'apprenants, nous pouvons discuter de leurs difficultés similaires, et de nos domaines d'enseignement, pour éventuellement trouver des solutions. Nous pouvons constater que ces échanges d'expériences pédagogiques sont enrichissants. Enfin ce séminaire permet aux enseignants d'actualiser leurs compétences et leurs connaissances sur la culture et la société françaises.

Mettre en commun les connaissances et les expériences de chacun, créer des espaces de réflexion et d'échange revêt une importance accrue dans un contexte d'enseignement de la langue française à l'étranger. En effet, réactualiser ses compétences, rester informé sur les différentes pratiques de classe permet de faire évoluer le contenu de ses cours pour apporter aux apprenants de langue un enseignement de qualité. Réfléchir sur ses pratiques et méthodes pédagogiques ainsi que renforcer la dimension collective de l'enseignement du français langue étrangère à Taïwan sont des dimensions cruciales pour valoriser la diffusion du français.

Conclusion

La formation a pour objectif d'améliorer la pédagogie des enseignants, ainsi que de s'ouvrir à des champs nouveaux. L'enseignement ne se limite plus seulement à transmettre un savoir, il est important désormais de donner une dimension plus pédagogique à travers des activités permettant de transmettre un contenu et de créer une interaction avec le groupe.

Les formations proposées vont venir renforcer les compétences de FLE mais aussi faire réfléchir les enseignants sur leurs pratiques de classe. Les enseignants peuvent alors développer de nouvelles méthodes d'enseignement ou bien réactualiser ses savoirs professionnels. Ils vont pouvoir s'auto-évaluer, se responsabiliser. Cela permet également la rencontre entre participants qui s'enrichiront mutuellement de leurs expériences pédagogiques et culturelles. On peut conclure que toute rencontre créera des liens pouvant aboutir à des projets de coopération future.

ANNEXE 1

Partage des expériences pédagogiques 2013-2018 — INTERVENTIONS

2013	<p>Interventions</p> <ul style="list-style-type: none"> — La conversation en cours de langue — Apprenons le français par le sketch — Le petit chaperon rouge — L'expression grammaticale de l'opposition et de la concession en français — propositions pédagogiques — Le français de la presse à l'Université de la Culture Chinoise — Problématique et structuration d'un texte argumentatif : écueils et solutions possibles — La traduction — Comment faire facile ? Modifier ses habitudes d'enseignement pour que les apprenants abordent le français avec une vision positive
2015	<ul style="list-style-type: none"> — La France et la construction européenne — Cinéma taïwanais, un cours interculturel — Regards croisés : Étude sur le regard des étudiants vis-à-vis de leurs professeurs et celui des professeurs vis-à-vis de leurs étudiants — Animer un cours d'hôtellerie-restauration : le FOS au service des « savoir, savoir-faire, être et savoir-être » — Le partage des expériences de l'utilisation des applications mobiles dans l'enseignement et l'apprentissage du français et de l'organisation des cours de français sur Skype — Dynamiser une classe : jeux et astuces — La littérature
2016	<ul style="list-style-type: none"> — Les médias, la meilleure école — Apprendre la gastronomie française à travers un produit du terroir : le jambon de Bayonne et son savoir-faire ancestral — Enseigner la littérature en classe de FLE : exemple de Madame Bovary de Gustave Flaubert. — L'Enseignement de la langue-culture française dans le cours intitulé « Analyse de texte » — Enseigner l'expression écrite en niveau intermédiaire : écrire un texte informatif (article de journal) — La littérature comme éducation à la vie — Exemple d'utilisation d'un document écrit — Savoir structurer sa pensée et sa phrase, améliorer ses capacités d'expression écrite — Préparer le DELF B1 dans le cadre de cours universitaires

2017	<ul style="list-style-type: none"> — IFprofs-plateforme numérique et pédagogique — Enseigner la culture française, en classe de français langue étrangère — L'influence de la formation du Majordome dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration — Apprendre le français par l'exploration de la gastronomie française — L'humour en classe de FLE à destination du public taïwanais — L'application des études interculturelles et interdisciplinaires dans le projet de la création culturelle — Activités pédagogiques pour le cours de culture et civilisation françaises — Programme-cadre de cours 107 : défis pour l'enseignement de seconde langue étrangère à l'horizon — Être assistant de français dans les lycées : un premier contact avec la culture et la vie quotidienne française
2018	<ul style="list-style-type: none"> — Les cultures techs : une offre indispensable et gratuite pour les professeurs du FLE — Un cours d'introduction à la musique vocale d'expression française : transmettre goût et savoir — Guide pédagogique pour les enseignants au collège — La communication interculturelle dans l'interprétation — Rapport d'observation au travers d'un cours de récitation : Choix de textes et réaction chez les apprenants — Approche du français par le tourisme — Présentation du cours « Tourisme à Taïwan pour Francophones » — L'expérience d'enseignement du français dans les activités d'une classe inversée — Le vocabulaire en classe de langue : apprentissage, mémoire et mémorisation — L'utilisation du téléphone portable en cours de FLE pour créer une vidéo — Kahoot

ANNEXE 2

BELC Taïwan 2014, *formation continue des enseignants de français*, 2^e édition.

TÉMOIGNAGES

Wan-T'ing, professeur dans les lycées – Taïwan :

Je participe à cette formation car après sept ans d'enseignement, je me sens un peu coincée dans ma pratique de classe. Ici, nous pouvons partager avec d'autres enseignants et acquérir de nouvelles idées. C'est la deuxième

fois que je participe au BELC. Cette année je suis un module un peu plus théorique sur les documents authentiques car je pense que c'est ce qui me manque dans mon expérience en tant qu'enseignante. Je participe aussi au module sur « animer la classe » que j'ai déjà suivi l'an dernier. J'avais un peu peur de refaire la même chose mais cette année, en plus des activités, la formatrice nous propose une réflexion sur la mise en pratique, sur le pourquoi on crée cette activité. Je suis très contente de cette formation, c'est très utile pour mon travail !

Hwang Sung-Won, étudiant – Corée :

Mon professeur m'a recommandé ce stage pour étudier la didactique du FLE. Je suis content de pouvoir observer les techniques de l'enseignement du français. Je peux écouter beaucoup de choses, par exemple l'expérience et les méthodes pédagogiques, c'est très intéressant mais il y a beaucoup d'activités, je suis un peu fatigué. J'ai appris de nouvelles méthodes pour améliorer la concentration et stimuler la motivation dans la classe. Je compte m'en servir dans mes cours si c'est possible, mais en Corée, les étudiants sont très timides et si on parle trop, ce n'est pas poli. Pendant ce stage j'ai ressenti la passion pour l'enseignement du français, ce qui me motive encore plus pour enseigner le français de tout mon cœur. J'ai fait des activités avec les autres enseignants et je remarque qu'il y a une différence importante entre les enseignants français et asiatiques. Je pense qu'il y a beaucoup d'enseignants français dans la classe et lorsque l'on discute, l'enseignant asiatique ne parle pas mais en revanche les enseignants français disent beaucoup de choses.

Manouchka Menu, enseignante – Taïwan :

J'ai décidé de participer au BELC pour continuer à me former et améliorer mes pratiques de classe. Je trouve très intéressant que le premier module (A2) soit théorique, cela permet une réflexion sur son rôle de professeur. Nous sommes confrontés aux différences de contexte qu'on ne voit pas en tant que français enseignant à un public asiatique. Les professeurs taïwanais ont par exemple évoqué des sujets plutôt tabous ou trop éloignés de la réalité des étudiants et cela me permet d'ajuster les thématiques ou de les aborder différemment.

Le deuxième module (B1) est plus axé sur la pratique et traite des dynamiques de groupe. La motivation en classe est quelque chose qu'on doit renouveler en permanence : quand on a un public qu'on suit sur plusieurs

années, il est nécessaire de renouveler son stock d'activités. Cela me permet également de savoir comment intégrer les activités ludiques dans la classe !

Anna Nishioka, enseignante – Japon :

Je participe à cette formation grâce aux recommandations d'un professeur japonais. L'été dernier, j'ai suivi un stage à Besançon et j'ai pensé que c'était une bonne idée de continuer à me former et de rejoindre le BELC. Je suis les modules sur « Comment animer la classe en FLE ». C'est important pour moi car je souhaite continuer à apprendre des activités que je peux utiliser dans mes classes. Je pense en effet que pour apprendre une langue, les apprenants doivent être actifs. J'enseigne dans un lycée et dans une école de langues privée. Le profil des apprenants est donc très varié. Pour l'instant j'ai appris des activités que je vais mettre dans mes tiroirs. La formation est vraiment très enrichissante. La formation ayant lieu à Taïpei, je pense que c'est une bonne occasion pour discuter du public asiatique avec mes collègues.

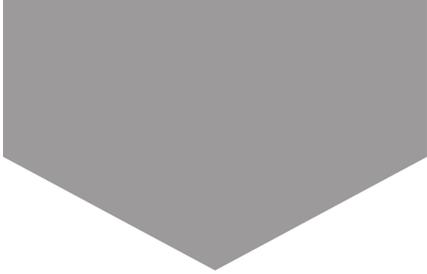
Laurent, professeur de traduction à l'université des langues de Pékin – Chine :

À la rentrée prochaine, je vais avoir une nouvelle classe de grands débutants. C'est pour cela que je participe au BELC. Je n'ai jamais eu de formation de FLE avant, c'est donc très utile pour moi. On m'a appris vraiment beaucoup de théories et de pratiques, ce qui est très important dans l'enseignement du français. J'ai choisi le module : « Enseigner à l'université et comment construire une séance à partir d'un document authentique ». Comme j'enseigne la traduction et que j'utilise des documents authentiques, je voulais apprendre à utiliser ces mêmes documents pour les cours de FLE. C'est très intéressant d'un point de vue pédagogique. Nous utilisons des sources très différentes : les clips vidéos, les extraits de romans et de films, les articles de presse. On combine plusieurs sources pour créer une séance et cela m'a fait découvrir quelque chose de nouveau. J'apprécie que la formation se déroule à Taïwan. Nous pouvons découvrir un nouveau pays et une autre culture. C'est très agréable !

Marielle Ikémé, professeur à l'Alliance Française — Hong-Kong :

Je travaille avec un public d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Quand on travaille depuis une période assez longue, il arrive un moment où on se pose des questions ; on veut avoir un certain recul par rapport à ce qu'on fait ; on fait un peu toujours la même chose et c'est pour cela que les for-

mations comme le BELC sont toujours les bienvenues. Ça permet de changer, de ne pas se répéter mais aussi de rencontrer d'autres professeurs et de connaître d'autres publics d'apprenants. J'ai choisi le module : « Proposer de nouvelles activités en cours de FLE ». On travaille dans l'actionnel, dans l'espace. Ce sont des outils qui sont difficiles à proposer au public asiatique. Il est donc intéressant de voir comment les autres enseignants amènent leurs apprenants à se lever, à improviser. Je pense aussi que la formation est très intensive !



La promotion de la langue française et la formation continue en Mongolie

Bulgantamir Sangidkhorloo

Université Nationale de Mongolie
Association des Professeurs Mongols de Langue Française (APMLF)

Dans cet article nous allons présenter un bref aperçu historique et le bilan actuel de l'enseignement du français en Mongolie avant d'arriver aux perspectives de l'enseignement et de la formation continue du français en Mongolie qui résultent à la fois de la situation et des mutations sociales, politiques et économiques dans le pays et dans le monde.

Nous allons traiter l'histoire et l'état de la situation en trois parties, considérant d'abord la période des premiers spécialistes du français de Mongolie en URSS et puis la formation des professeurs mongols de FLE dans le pays au lendemain de l'adhésion du pays à l'ONU. Nous terminerons enfin sur la période présente.

1. Brève histoire de l'enseignement du français en Mongolie

Quel que soit le domaine, il est impossible de parler de demain sans aborder l'histoire, l'actualité et le contexte dans lequel on se situe.

Au milieu du XX^e siècle, dans les années soixante la Mongolie commença à s'ouvrir au monde en rétablissant des relations diplomatiques avec des pays étrangers dont la France. Avec cela l'enseignement du français s'est mis en place en Mongolie au sein de l'Université nationale (1945).

On peut diviser en deux principales phases l'histoire de l'enseignement du français qui n'a cessé de se développer depuis 1945 :

— 1945-1990 : extension des relations diplomatiques qui a nécessité des spécialistes en relations internationales, des enseignants et des interprètes de français. Certains professionnels en sciences naturelles et humaines recevaient des formations de français en option. Donc, entre 1963-1990 on enseignait le français aux étudiants de FLE et de relations internationales ainsi qu'aux étudiants de sciences en option.

— de 1990 à nos jours : effondrement du bloc soviétique qui ouvre la Mongolie au monde dans une nouvelle dimension. Les relations bilatérales franco-mongoles prennent de plus en plus d'ampleur dans les différents domaines, y compris le tourisme, le secteur minier, la mode et l'industrie de la beauté, la restauration, l'édition et la librairie, la sécurité, etc. En parallèle, une grande partie des ONG françaises mène des activités dans le secteur de la santé. Par ailleurs, le tourisme est en pleine expansion en Mongolie et le nombre de touristes francophones s'accroît de façon permanente.

2. Enseignement du français aujourd'hui en Mongolie

2.1. En Mongolie neuf universités et instituts publics et privés ont contribué à la préparation des spécialistes, des traducteurs et interprètes de français, des métiers des relations internationales et du tourisme, spécialisés en français depuis 1945 mais avec des intervalles. En outre, les dates du commencement de l'enseignement au sein de ces établissements sont très variées.

Aujourd'hui quatre établissements supérieurs publics et privés qui préparent des spécialistes, des traducteurs et interprètes de français, des profes-

sionnels dans les métiers des relations internationales et du tourisme, spécialisés en français, reçoivent chaque année environ 200 nouveaux étudiants en français. Il s'agit de l'Université Nationale de Mongolie, de l'École des Relations internationales, de l'Université des Sciences humaines et de l'Académie de la Défense.

Le français est enseigné dans trois écoles secondaires où une cinquantaine d'élèves choisissent le français chaque année :

- École secondaire n° 1
- École Elite internationale
- International School of Ulaanbaatar

Il faut évoquer ici aussi l'École française de langue maternelle où les élèves acquièrent l'éducation secondaire en langue française. La création de l'École française est un atout pour l'implantation des entreprises et des ONG françaises (pour les élèves français résidant en Mongolie, pour les élèves mongols et les élèves venant des tiers pays).

Dans les établissements supérieurs, le français est enseigné dans les filières suivantes :

- Français langue étrangère
- Relations internationales
- Traduction-interprétariat
- Tourisme
- Défense

En plus des établissements dispensant des cours de français, l'Alliance Française de Mongolie offre des cours de français sans interruption tout au long de l'année, ce qui contribue aussi à la hausse du nombre de Mongols francophones.

Aujourd'hui ces établissements privés et publics reçoivent chaque année environ 500 nouveaux apprenants (le bilan est tiré des statistiques des années scolaires entre 2010-2018). En effet, quand on voit les statistiques de ces huit dernières années, le nombre des apprenants français tend à se stabiliser par rapport aux cinq années précédentes. On compte aujourd'hui approximativement 5 000 personnes parlant le français.

Le français se place en 6^e position en Mongolie dans le classement des langues étrangères les plus enseignées après l'anglais, le russe, le chinois, l'allemand, le japonais. Même si l'anglais reste la première langue obligatoire,

et que le russe est partiellement enseigné en seconde langue, on peut présumer que l'enseignement de la langue française est bien installé en Mongolie.

2.2. Compte tenu du développement des relations bilatérales franco-mongoles qui s'étendent dans différentes branches, la demande de spécialistes de français s'accroît. On peut en conclure qu'il existe, d'une part, un réel besoin de préparer les interprètes spécialisés dans les domaines tels que la médecine, le milieu des affaires, le secteur minier, la géologie, le tourisme, etc. D'autre part, les professionnels de ces secteurs ont besoin d'apprendre le français.

Pour répondre à ces besoins, il faut préparer des professeurs de français sur objectifs spécifiques (FOS) et écrire des méthodes de français fondées sur l'approche actionnelle mais appropriées à la situation en Mongolie. De même il faut que l'enseignement du français dans les écoles secondaires soit plus développé. Cependant, il est vrai que ce dernier point est fort dépendant de la politique de l'État sur les langues étrangères qui ne s'y révèle, pour l'instant, pas très favorable.

De la part des professeurs de français, c'est-à-dire, de l'Association des Professeurs Mongols de la Langue Française (APMLF), cette dernière fait inlassablement des efforts pour développer l'enseignement du français et encourager l'apprentissage du français en Mongolie en partenariat avec le Service de coopération et d'action culturelle, les organisations non-gouvernementales et les entreprises françaises afin de répondre au mieux à la demande du français dans le pays malgré la situation.

Chaque année depuis 20 ans, l'Association des professeurs mongols de langue française organise à l'occasion de la Fête de la francophonie différents concours de langue française. Ce rendez-vous annuel permet d'encourager les étudiants francophones, et de récompenser les meilleurs d'entre eux pour leur travail et leur maîtrise de la langue française.

Dans ce nouveau contexte, on redéfinit de façon suivante le rôle de l'APMLF dans la promotion de la langue française en Mongolie :

— Prendre des mesures et lancer des activités pour que le français soit une langue à des fins professionnelles.

— Développer la coopération et la relation avec les entreprises et les organisations françaises et aider les apprenants du français à entrer sur le marché de l'emploi.

— Promouvoir la formation du français spécialisé dans les domaines tels que la médecine, le monde des affaires, le secteur minier, la géologie, et le tourisme.

— Régulariser la formation continue.

Dans le cadre de ces nouveaux défis, nous avons pris l'initiative de réunir tous ces concours avec deux autres manifestations très fréquentées, tels que le marché des marques et produits des pays francophones et le forum des étudiants francophones-entreprises, salon de recrutement pour les jeunes diplômés francophones.

Dès lors, si l'on désire répondre de façon satisfaisante à ces besoins et s'adapter au contexte mondial en pleine mutation, il est opportun d' :

— assurer une meilleure articulation entre enseignement secondaire général et enseignement supérieur

— augmenter et multiplier les cours de français en option dans les établissements diversifiés en matière de métiers

— assurer une communication suffisante pour faire connaître à tous les niveaux et à tous les agents de la société (les autorités, les enseignants, les parents, les élèves, etc.) les nombreux atouts que le système éducatif français possède (diplômes français obtenus en France ou dans les pays plus proches de la Mongolie)

— offrir régulièrement des formations continues auprès des professeurs de FLE.

Dans un pays éloigné comme la Mongolie, les enseignants de français doivent tenir compte du fait que, dans ce monde mondialisé, notre métier ne cesse de se perfectionner et de s'adapter à des avancées technologiques et informatiques tout en enrichissant les connaissances acquises en didactique. Ce perfectionnement permanent nous permettrait d'adapter notre méthode d'enseignement à un public changeant et également de mettre en valeur la langue française dans le pays et d'y conquérir de nouveaux espaces.

3. Formation continue des professeurs de FLE

Nous souhaitons premièrement introduire l'état de la situation actuelle de la formation continue des professeurs de FLE en Mongolie.

Nous allons faire l'état de la situation de la formation continue des huit dernières années depuis 2010. La formation continue s'est déroulée principalement de deux façons en Mongolie.

- Formation sur place en Mongolie avec un (une) formateur invité(e)
- Formation suivie en France

Depuis 2010, nous avons reçu deux formations sur place en partenariat avec l'Ambassade de France et l'Alliance Française d'Oulan-Bator.

3.1. La première formation s'est déroulée à l'Alliance Française à Oulan-Bator du 2 au 8 octobre 2011.

En ce qui concerne le contenu de la formation, il nous a été proposé un atelier de formation sur le thème de la formation à l'expression orale :

— Objectif pédagogique : donner aux enseignants une méthode, des outils et des supports pour développer l'expression orale en classe en pratiquant des activités ludiques autour de la voix, du corps et de textes littéraires. En supplément, un atelier d'expression orale ludique pour les étudiants a été proposé. Le jeu s'est déroulé entre deux équipes sur quatre ateliers du lundi au jeudi, avec une « bataille des mots ».

— Objectif créatif : des petites scènes sont élaborées au cours des trois temps de l'atelier.

— Méthode utilisée : principalement des exercices participatifs, un retour sur l'expérience partagée et une contextualisation pédagogique.

— Outils : issus du monde du spectacle vivant et de l'animation « jeunesse », les différents exercices développent d'abord l'expression corporelle et paralinguistique des participants. Ils proposent ainsi des techniques et des supports à réinvestir dans la classe (chansonnettes et textes littéraires).

— Champs de référence des intervenants : les arts de la scène, la didactique du FLE, mise en scène, improvisation, Commedia, musique, danse et lecture.

- Participants : professeurs de français.
- Nombre de participants/atelier : entre 15 et 20
- Niveaux ciblés : B2/ jusqu'à C1.

— Publics ciblés : Professeurs de FLE (primaire, premier cycle du secondaire, secondaire, université).

— Durée : trois heures – version courte. Comme les cours avaient commencé à l’université, dans les écoles, et à l’Alliance Française, nous avons choisi la version courte.

3.2. La deuxième formation s’est déroulée du 11 au 15 avril 2016 en partenariat avec l’Alliance Française d’Oulan-Bator et le CIEP.

Cette fois-ci le sujet de la formation était le jeu en classe. La formation proposait d’explorer les relations entre le jeu et la classe de FLE à travers la réalisation des pratiques en classe à l’aide de différents jeux :

— Objectif pédagogique éclairer la place et le rôle du jeu dans le processus d’apprentissage. Impact positif sur la motivation et les apprentissages des élèves, l’acquisition de connaissances et le développement de compétences.

— Objectif créatif : des initiatives, individuelles ou institutionnelles ont été prises par les professeurs.

— Méthode utilisée : principalement des exercices participatifs, un retour sur l’expérience partagée et une contextualisation pédagogique, un recensement des types de jeux auxquels s’adonnent les hommes et leur adaptation en classe de FLE.

— Outils : différents jeux de stratégies, d’humour, jeux de mots, de mimes, de parodie, de fantaisie et théâtre, des activités ludiques, etc.

— Participants : professeurs de FLE.

— Nombre de participants/atelier : entre 15 et 20

— Niveaux ciblés : B1 / jusqu’à C1.

— Publics ciblés : Les professeurs (primaire, premier cycle du secondaire, secondaire, université).

— Durée : trois heures – version courte.

En ce qui concerne la formation en France, neuf professeurs mongols ont individuellement suivi des formations en France dans des centres tels que le CAVILAM et l’AF depuis 2010.

Les sujets des formations suivies ont été recensés puisque ces professeurs avaient rendu compte du contenu de la formation auprès de leurs collègues :

- Perfectionnement linguistique
- Didactique
- CECR
- Enseigner la phonétique, l'oral, l'écrit, etc.
- Comment enseigner l'interprétariat
- Pratiques et techniques fondamentales pour enseigner aux enfants

Dans un deuxième temps, nous avons réalisé un sondage parmi 47 professeurs de langues vivantes des universités et des écoles secondaires d'Oulan-Bator afin d'étudier leurs besoins et difficultés concernant leur formation continue et leur métier.

Le sondage portait sur les questions suivantes de la formation continue :

- D'après vous, la formation continue est nécessaire pour quelles raisons ? Si vous avez plusieurs motifs, numérotez-les par importance.
- Est-ce que les formations que vous avez suivies ont induit de nouvelles possibilités ou des appréciations dans votre carrière ?
- Quels sont les obstacles que vous rencontrez lorsque vous suivez une formation ?
- Qu'est-ce que vous attendiez plus des formations ?

Pour la première question, sur les principaux motifs qui conduisent à la nécessité d'une formation continue pendant la carrière, les résultats étaient les suivants selon leur importance pour les sondés :

- L'évolution permanente des connaissances qui nourrissent les pratiques et les contenus d'enseignement (neurosciences, psychologie cognitive, la didactique)
- Les réformes structurelles de l'enseignement tant secondaire que supérieur
- Les réformes des contenus disciplinaires et didactiques

— Les nouveaux dispositifs rendus possibles par le numérique

— Le numérique intervient dans tous les domaines de la vie humaine, ce qui change petit à petit le comportement des apprenants, et ce qui décide de la place et de l'importance de telle ou telle pratique dans la classe.

À la deuxième question, 30 % des professeurs ont répondu que la formation avait induit de nouvelles possibilités ou des appréciations dans leur carrière.

Pour la troisième question concernant les obstacles, 45 % des sondés ont mentionné le fait que la formation est souvent inadaptée au rythme des professeurs. Pour eux, il faut vraiment de la motivation pour suivre une formation en sacrifiant le temps qu'ils auraient pu consacrer aux cours particuliers ou en déplaçant les horaires de leurs cours. 37 % ont dit que les formations sont souvent très intensives à tel point que l'on n'a pas le temps d'apprendre à les mettre en application. La plupart des professeurs ont dit que la formation en France était efficace, cependant c'était un mode coûteux et qui, sans le soutien de l'Ambassade de France, s'avérait être impossible.

D'après l'enquête, 70 % des professeurs ont fait des remarques sur le manque de reconnaissance de l'activité de l'enseignement autre que pédagogique. Cela fait non seulement obstacle au développement de la formation continue des professeurs mais aussi crée un déséquilibre entre l'enseignement et la recherche au niveau universitaire.

Après avoir réalisé ce sondage auprès des professeurs, nous avons analysé les articles statutaires applicables aux enseignants des universités. Cette consultation nous a révélé que les professeurs y ont triple mission scientifique, pédagogique et administrative. La recherche est une condition indispensable au recrutement des professeurs. Au niveau universitaire, plus les professeurs de FLE font carrière, plus on leur demande des missions scientifiques plutôt que didactiques. Nous avons constaté qu'il y a une réelle sous-estimation de la mission pédagogique des professeurs. Quand on calcule la charge de travail, une heure d'enseignement présentiel équivaut à une heure de préparation et une heure d'évaluation, ce qui paraît insuffisant si l'on considère le temps que les professeurs consacrent au développement des nouveaux outils pédagogiques innovants. En effet les enseignants ont aussi besoin d'une formation sur le développement de projets pédagogiques innovants. Il nous semble évident que les professeurs n'ont pas assez de temps

pour préparer l'élaboration et l'application de ces nouveaux outils en classe. Ce qui est grave, c'est que cette initiative d'innovation dans les pratiques en classe n'est pas prise en compte pour la réussite de la carrière d'enseignement. Donc il faut faire entendre cette lacune aux directions universitaires afin qu'elles prennent en compte tant l'investissement pédagogique que scientifique dans le cadre des carrières des professeurs. Les professeurs ont besoin de réactualiser leurs connaissances en matière des pratiques et contenus d'enseignement malgré le fait qu'ils aient une carrière basée sur la formation initiale disciplinaire.

Conclusion

Même si depuis 2000 à nos jours, l'enseignement du français en Mongolie reste stagnant pour des raisons sociales et économiques, d'après l'enquête que nous avons réalisée auprès des professeurs de FLE, il y a un réel besoin de proposer régulièrement une formation continue des professeurs. Nous avons besoin d'un mécanisme établissant un droit à la formation continue des enseignants, ce qui favorisera l'attribution des moyens nécessaires.

En outre, nous devons réfléchir aux possibilités d'établir des actions communes, telles que l'échange de professeurs ou de classes, les universités d'été des professeurs, etc. au niveau régional puisqu'il y a des atouts comme la proximité géographique, les similitudes des circonstances et des difficultés que les professeurs et les apprenants vivent.

Pour mettre en œuvre cela, la création d'une instance de dialogue associant l'ensemble des acteurs publics et privés, apparaît comme pouvant être une solution.

Bibliographie

Bouyannemekh G. (2009). État actuel de l'enseignement du français en Mongolie, *Études Françaises 1*, APMLF, Oulan-Bator.

Revue annuelle L'APMLF, (2010-2018). Oulan-Bator.



Premières journées de formation organisées par l'APFS

Yannick Appriou

Professeur de FLE à l'Université Nationale de Singapour
(National University of Singapore)
Secrétaire de l'Association des Professeurs
de Français de Singapour (APFS)

Introduction

L'Association des Professeurs de Français de Singapour (APFS) est une « jeune » association qui a vu le jour en 2005. L'APFS a quarante inscrits dont une dizaine seulement de membres actifs c'est-à-dire les quatre membres exécutifs du comité et six membres présents à chaque réunion.

À ses débuts, l'association a privilégié les activités à destination des apprenants de français en organisant des jeux de piste, la journée de la francophonie ainsi qu'un radio-crochet.

Quelques journées ou soirées d'échanges pédagogiques à destination des enseignants ont, depuis la création de l'association, été organisées et ont rencontré un succès mitigé. Ces rencontres informelles autour d'un verre pour échanger sur des pratiques de classes n'ont jamais attiré grand monde et après deux rencontres cette idée a été mise de côté.

Les activités organisées par l'APFS à destination des apprenants rencontrent toujours un grand succès, celles destinées aux enseignants beaucoup moins.

L'arrivée en 2016 d'une nouvelle membre, Sophie Undorf-Bouvier qui est maintenant la vice-présidente, a donné un nouveau souffle car Sophie a lancé l'idée de journées de formation plus pertinentes pour les enseignants de FLE.

1. Les journées de formation

Cet article parlera plus précisément des journées de formation qui ont eu lieu à Singapour du 16 au 18 novembre 2017 à l'Université de Nanyang Technology, NTU. Les objectifs des journées de formation étaient multiples.

1.1. Les objectifs

L'objectif principal était d'offrir la possibilité aux professeurs de français de rester dans un processus d'apprentissage grâce à la formation continue. Un autre objectif qui est commun à toutes les rencontres professionnelles était de pouvoir échanger avec ses pairs sur ses pratiques pédagogiques et aussi de fédérer l'ensemble des institutions liées à l'enseignement du français qui existent localement. Cette formation était ouverte aux membres de l'APFS (Association des Professeurs de Français de Singapour), aux non-membres résidant dans la ville-état ainsi qu'aux professeurs de français de la région Asie-Pacifique.

Ces journées ont été mises en place principalement par Sophie Undorf-Bouvier avec une aide pour la logistique du trésorier Omar Rachid. La première tâche a été de trouver des locaux. La deuxième tâche a été de trouver des financements car l'APFS survit principalement grâce aux cotisations, 30 euros par an, payées par ses membres. L'Institut Français, organisme sous la tutelle de l'Ambassade de France à Singapour, débloque des fonds avec parcimonie, 1 860 euros pour l'année 2017. Un appel à projets INR (Initiatives Nationales et Régionales) auprès de la FIPF (Fédération Internationale des Professeurs de Français) a été lancé et deux billets d'avion ont été offerts pour les deux formatrices principales. L'ensemble des formateurs et intervenants ont accepté de ne pas être rémunérés pour leur module ou atelier et l'APFS a proposé un logement chez ses membres. Une aide de 630 euros est aussi venue de l'École américaine de Singapour. Les droits d'inscription récoltés, environ 100 euros par personne, ont couvert les autres dépenses.

Pour mettre en place ces journées de formation, un autre vrai défi était de trouver une équipe prête à s'investir, sachant que l'APFS est une petite association avec un nombre très réduit de membres actifs. Ce pari a donc été pris en main principalement par le trésorier et la vice-présidente de l'association.

1.2. Les besoins

Pour déterminer quels étaient les besoins en formation, une enquête (voir questionnaire en annexe) a été faite auprès des professeurs enseignant le français à Singapour. Ce questionnaire anonyme réalisé en ligne était important pour mieux connaître et comprendre la diversité des profils des enseignants en FLE. Sur une centaine de personnes contactées cinquante-deux réponses ont été reçues. Grâce à cette enquête, il a été possible de mieux connaître le profil des professeurs. D'après ces résultats, nous pouvons dire que c'est en majorité des femmes (70 %), âgées de quarante ans ou plus (63 %), dont le français est la langue maternelle (69 %). Le fait d'avoir un pourcentage élevé de francophones enseignant le FLE, est me semble-t-il un frein au dynamisme de notre association, car les Français sont réputés être individualistes et étant natifs, ils éprouvent certainement moins le besoin de se retrouver entre eux. La majorité des enseignantes travaillent à l'Alliance Française, dans les écoles internationales, universités et écoles privées. La majorité est diplômée en FLE (55 %) et cette formation initiale leur a donné les bases et la théorie pour enseigner mais peut-être moins la pratique. Les professeurs donnent des cours principalement à un public âgé de douze à vingt-cinq ans. Ces professeurs ont une charge de cours assez importante puisqu'ils enseignent plus de quinze heures par semaine. Bien que majoritairement diplômé, ce public enseignant est toujours avide de formation car pour lui le monde est en constante évolution et il est donc nécessaire de rester ouvert aux nouvelles techniques et aux nouveaux outils d'enseignement-apprentissage. Dans cette ville-état d'environ 5 600 000 habitants, où environ 40 % de la population est étrangère, de nombreux enfants sont inscrits dans des écoles internationales et il y a donc une forte demande de formation au IB (International Baccalaureate). La majorité des enseignants (60 %) ayant répondu au questionnaire ont eu l'occasion de suivre deux formations au cours des cinq dernières années. Les formations qu'ils ont suivies sont en général dispensées au sein de l'établissement dans lequel l'enseignant(e) travaille et ces formations sont rarement ouvertes aux professeurs des autres établissements. Au sein de chaque établissement, les formations proposées concernent l'enseignement des langues en général et elles peuvent aussi bien former à l'élaboration de manuels d'enseignement, au développement de

ressources en ligne qu'à la redynamisation d'une classe. Le seul établissement susceptible de proposer des formations spécifiques à l'enseignement du FLE est l'Alliance Française de Singapour. Malheureusement ces formations qui ont lieu à l'Alliance Française ne sont pas ouvertes à tous car cet établissement refuse de former des professeurs qui pourraient travailler pour des établissements concurrents. Les professeurs enseignant dans les établissements « publics », au sens français du terme public, sont en général conviés à ces formations.

Ces journées de formation organisées par l'APFS étaient donc une nouveauté à Singapour car c'était la première fois qu'une formation était ouverte à tous et à toutes sans distinction du lieu de dispense des cours. Cette formation a donc privilégié une approche pratique de l'enseignement du FLE, sollicitée par les enseignants car « une formation universitaire ne répond que partiellement aux finalités professionnelles » (Weber 2006). Les formateurs ont donc été choisis principalement en fonction des réponses obtenues au questionnaire.

1.3. Le programme

Deux modules de 12 heures répartis sur trois matinées ont été proposés. Deux formatrices venues de France ont animé ces ateliers. Le module 1 « Enseigner et apprendre avec la radio et utiliser les ressources multimédias en classe de FLE » a été animé par Delphine Barreau. Après 15 ans d'expérience dans l'enseignement du français langue étrangère en France et à l'étranger Delphine Barreau est depuis 2012 en charge de la conception, la rédaction et la validation des contenus pour le site RFI Savoirs, au sein du service Langue française de Radio France Internationale. À ce titre, elle délivre des formations pour permettre aux enseignants d'être autonomes dans la conception de ressources pédagogiques à partir des émissions de RFI. Le module 2 « Encourager et dynamiser la pratique orale en classe de FLE » a été animé par Élodie Ressouches de In Situ French School. Les thématiques abordées dans ce module étaient : La question de la production orale en FLE : Objectifs et difficultés ; Les interactions orales dans l'exploitation de documents authentiques, et en particulier du document déclencheur ; La pratique de l'oral et la motivation : des supports novateurs, des situations concrètes, réelles ou vraisemblables ; L'oral dans la perspective actionnelle : des activités interactionnelles, des projets en classe et des projets collaboratifs à distance ; La pratique de l'oral et les nouvelles technologies ; La question de l'évaluation de l'oral.

Les après-midis étaient consacrés à des ateliers plus courts. Un atelier était consacré à apprendre comment utiliser les films de façon originale. Cet atelier a été animé par Liliane Koecher, directrice de l'Institut International d'Études Françaises de l'Université de Strasbourg. L'atelier « Le jeu en classe de FLE et les nouvelles technologies » a été animé par Isabelle Lacoste présidente de l'APFS et enseignante à l'École Allemande et Européenne de Singapour (GESS) et Omar Rachid, trésorier de l'APFS et enseignant à l'École Américaine de Singapour (SAS). Estelle Bech et Jean-François Ghesquiere, professeurs à l'Université de Nanyang Technologie, ont présenté la pédagogie inversée. Olivier Massé, coordinateur pédagogique à French in Normandy, a introduit l'ANL (Approche neurolinguistique). Daniel Chan, professeur à l'Université Nationale de Singapour (NUS), a présenté la situation du français à Singapour.

1.4. Le bilan

Ces trois journées de formation organisées pour la première fois par notre association ont connu un succès qui a dépassé nos attentes malgré le manque d'expérience dans la mise en place d'un tel événement. Les responsables du programme de français de l'Université de Nanyang Technology où ont eu lieu ces journées de formation ont grandement participé à ce succès. Les salles mises gracieusement à notre disposition ont donné un caractère officiel à ces journées. Le nombre d'inscrits attendus a été largement atteint et l'ensemble des ateliers ont été très bien accueillis. Sur les soixante-dix inscrits, certains sont venus du Sri Lanka, de Hong-Kong, de Thaïlande, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, etc. Un des enseignements apportés par l'organisation de ces journées pédagogiques est que l'on peut aussi trouver des formateurs au niveau local et que ces journées ont enfin permis un vrai échange pédagogique au niveau local et régional. Ces journées de formation ont également créé des liens et ont aussi donné naissance à des projets de collaboration entre l'école américaine et In Situ.

La seule chose à regretter est l'absence de professeurs représentant officiellement l'Alliance Française malgré plusieurs relances. L'Alliance Française se croit seule détentrice de la formation continue en FLE et l'aide financière et logistique obtenue des autorités françaises la conforte dans cette idée. Il faudrait une meilleure répartition des budgets entre les différents acteurs pour que la formation continue ne soit pas l'apanage d'une minorité car toute formation initiale doit être suivie de formations continues pour que tous puissent poursuivre leur apprentissage et leur réflexion en FLE.

Conclusion

Une des ambitions de l'APFS pourrait être de devenir un acteur incontournable dans l'organisation de stages de formation ou de colloques ouverts à l'ensemble des professeurs de Singapour. Au niveau du IB (International Baccalaureate), par exemple, il y a une vraie demande de formation parmi nos membres. Les prochaines journées de formation auront lieu fin 2019 et un thème s'est déjà dégagé : « Libérer la parole en classe de FLE ».

En conclusion, l'organisation de ces journées de formation et le succès rencontré ont donné un nouveau dynamisme qu'il faut essayer de maintenir et qui s'est traduit dans un premier temps par la candidature de Singapour pour le Congrès de la CAP21.

Bibliographie

Weber C. (2006), « Cartographie de la situation du FLE », *Le Français dans le monde*, janvier 2007.

Department of Statistics of Singapore <https://www.singstat.gov.sg/>

La langue française dans le monde 2010. Organisation Internationale de la francophonie.

Le français dans le monde n° 415, janvier-février 2018.

Annexe : questionnaire 1

Journées formation APFS 2017

L'Association des Professeurs de Français de Singapour (APFS) désire organiser 3 journées de formation à destination des professeurs de français en novembre 2017.

Nous vous remercions par avance de nous consacrer 10 minutes de votre temps afin de remplir ce formulaire pour nous aider à mieux comprendre les besoins/envies de professeurs de français. Nous choisirons les formations en fonction des réponses que nous aurons reçues. Les formations seront ouvertes aux membres de l'APFS et aux non-membres.

1. Depuis combien de temps êtes-vous à Singapour ? *

- Moins d'un an
- Entre 1 et 2 ans
- Entre 2 et 4 ans
- Entre 4 et 6 ans
- Entre 6 et 10 ans
- Plus de 10 ans
- Plus de 15 ans
- Plus de 20 ans

2. Nom de l'institution/école où vous enseignez (Si vous enseignez dans différentes institutions/écoles, merci de les noter) *

3. Votre position au sein de la principale institution/école où vous enseignez (professeur, directeur de cours, autre) (facultatif)

4. Combien de professeurs de français cette institution/école compte-t-elle ? *

5. Combien d'années d'expérience dans l'enseignement du FLE (Français Langue Étrangère), FLM (Français Langue Maternelle), FLS (Français Langue Seconde) avez-vous ? *

- Moins d'un an
- Entre 1 et 2 ans
- Entre 2 et 3 ans
- Plus de 3 ans
- Plus de 5 ans
- Entre 6 et 10 ans
- 10 ans et plus

6. Avez-vous un diplôme pour enseigner le FLE/FLM ? *

- Oui
- Non
- J'ai un diplôme pour enseigner le français dans un système d'éducation nationale (France, Belgique, Suisse, autre)
- J'ai un diplôme pour enseigner une autre matière
- Autre :

7. Quel est l'intitulé de votre diplôme ? *

8. Quel âge a votre public d'apprenants ? (Vous pouvez choisir plusieurs réponses) *

- Entre 2 et 5 ans
- Entre 5 et 12 ans
- Entre 12 et 18 ans
- Entre 18 et 25 ans
- Entre 25 et 55 ans
- En entreprise
- Autre :
- 3
- 4
- 5 ou plus 9. Pensez-vous que les professeurs de FLE/FLM/FLS, à Singapour, devraient pouvoir suivre des formations de manière plus régulière ? (1 = pas du tout 5 = tout à fait) *

1 2 3 4 5

10. Pouvez-vous justifier votre réponse ?

11. Avez-vous suivi une formation liée à l'enseignement du FLE/
FLM à Singapour ces 5 dernières années ? *

- Oui
- Non

12. Si oui, combien ?

- 1
- 2

13. Dans quel cadre et par quelle(s) institution(s) cette/ces formation(s) étai(en)t-elle(s) dispensée(s) ?

14. Avez-vous suivi une formation liée à l'enseignement du FLE/
FLM en dehors de Singapour ces 5 dernières années ? *

- Oui
- Non
- Autre :

15. Dans quel cadre et par quelle(s) institution(s) cette/ces formation(s) étai(en)t-elle(s) dispensée(s) ?

16. Ressentez-vous la nécessité ou l'envie de suivre une formation en relation avec l'enseignement du FLE/FLM/FLS ? (1 = pas du tout 5 = tout à fait) *

1 2 3 4 5

17. Seriez-vous intéressé(e) par des conférences et/ou des formations théoriques ? (1 = pas du tout 5 = tout à fait) *

1 2 3 4 5

18. Si oui, sélectionnez les thèmes de formations théoriques qui vous intéresseraient : *

- Les particularités phonétiques du français
- Histoire de la didactique du FLE : la perspective actionnelle en 2017
- Fondements de la didactique interculturelle : développer les compétences interculturelles de ses apprenants
- L'OIF et les organisations officielles de la francophonie : état des lieux
- Le français à Singapour : état des lieux

19. Quelle(s) autre(s) formation(s) théorique(s) aimeriez-vous suivre ?

20. Seriez-vous intéressé(e) par des ateliers pratiques (1 = pas du tout 5 = tout à fait) *

1 2 3 4 5

21. Si oui, sélectionnez les thèmes d'ateliers pratiques qui vous intéresseraient : *
- Stimuler l'expression orale par des activités ludiques
 - Les jeux de plateau en classe de FLE
 - Dynamiser les pratiques de classe avec la radio
 - Méthodologie et mesures de l'évaluation
 - L'intégration des TIC dans les pratiques des enseignants de langues étrangères
 - La correction de la prononciation en classe de FLE
 - Enseigner la grammaire autrement
 - Le théâtre s'invite en classe de langue
 - Enseigner le FLE aux jeunes enfants
 - Activités pour motiver et dynamiser l'apprentissage du français des publics adolescents
 - Encourager l'expression orale chez les tout-petits (FLE précoce)
22. Quel(s) autre(s) atelier(s) pratique(s) aimeriez-vous suivre ?
23. Avez-vous des remarques, suggestions, idées à partager avec nous ?



Formation continue des professeurs de/en français au Laos

Souvannapha Vongsay

Professeure de Français, Université Nationale du Laos, Vientiane
Vice-Présidente de la cellule d'appui,
Ministère de l'Éducation et des Sports Lao (MESL)
Association des Professeurs de Français au Laos (APFL)

Introduction

Le Laos est devenu membre officiel de la Francophonie en 1991. Bien que la langue française ne soit plus la première langue étrangère au Laos, elle reste la langue de la diplomatie, des élites, des professions supérieures, des personnes âgées qui ont souvent étudié en France. Mais depuis plusieurs années, la population francophone au Laos est en baisse continue. En effet, la jeune génération préfère l'anglais et les langues régionales qui offrent plus d'opportunités dans la vie professionnelle. Le français est considéré comme un plus et n'attire qu'un petit nombre d'étudiants.

L'enseignement/apprentissage du français au Laos est actuellement en pleine transformation et ne peut se définir que par rapport à tout l'enseignement. Il fait partie d'une conception d'ensemble et ne peut être envi-

sagé individuellement, séparément d'une orientation générale qui est celle de l'éducation globale de l'apprenant à tous les niveaux.

L'acquisition d'une langue étrangère vise d'abord à donner au sujet une formation linguistique. La langue même devient un objet d'étude. La sensation de plaisir qu'éprouve le sujet à « savoir » une autre langue que sa langue maternelle représente, sans doute, une des plus fortes motivations à l'apprentissage auquel il s'astreint.

La qualité de l'éducation et de la formation est, depuis plusieurs années, au cœur des préoccupations des responsables de l'éducation du Laos qui ont lancé le programme d'analyse des systèmes éducatifs. Le fait d'améliorer la qualité des systèmes éducatifs est un défi à surmonter. Cet article présente un état des lieux de l'enseignement du français au Laos ainsi que la stratégie nationale de valorisation de son enseignement grâce à la mise en place d'un Comité national de pilotage et d'une Cellule d'appui. Il fait enfin l'inventaire des formations continues proposées aux enseignants aux niveaux national, régional et international afin de poursuivre l'objectif national d'excellence en matière d'enseignement du français.

1. Bref aperçu sur l'enseignement du français au Laos

Actuellement, le Laos compte environ 400 enseignant(e)s de français dont 111 dans les classes bilingues (lao-français) des écoles publiques, 258 pour le français LV2 en secondaire et 30 dans l'enseignement supérieur pour 70 864 élèves/étudiants répartis dans 16 provinces (Source MESL 2017).

Le programme d'excellence des classes bilingues a débuté en 1995. Il concerne les niveaux primaire et secondaire. Le système concerne 13 établissements du pays dont neuf écoles primaires et quatre lycées, situés dans les villes suivantes : Vientiane, Luangprabang, Savannakhet et Paksé. Le français y est enseigné dès la 3^e année de primaire et sert de langue d'enseignement pour les mathématiques et les sciences. L'objectif est de former une élite francophone, surtout au niveau scientifique, capable de poursuivre des études en France ou dans les filières francophones du Laos mais aussi de former les futurs enseignants pour ces filières. C'est actuellement la structure de l'enseignement où les élèves bénéficient du meilleur enseignement non seulement en français mais aussi dans les autres matières comme en témoignent les résultats de l'examen d'entrée à l'université avec 70 à 80 % de réussite pour les étudiants du système bilingue contre 20 à 40 % pour

les autres. Il faut cependant bien avouer qu'au terme du secondaire (après 10 ans d'enseignement) le niveau de français ne dépasse malheureusement que très rarement le niveau B1.

Au niveau universitaire, le Français LV1 et LV2 sont enseignés dans trois universités : Université Nationale du Laos (UNL), Université des Sciences de la Santé (USS), toutes deux situées à Vientiane, et l'Université de Savannakhet. Le français est enfin enseigné en tant que discipline majeure au Département de Français de la Faculté des Lettres à l'UNL.

Le Laos dispose également de deux écoles normales supérieures où sont formés les professeurs des divers niveaux du système éducatif. Ces deux établissements ont un département de français destiné aux futurs enseignants des classes bilingues et des cours de français langue étrangère.

2. Présentation du comité de pilotage et de la cellule d'appui du ministère de l'Éducation et des Sports Lao (MESL)

En 2010, le Laos a décidé de la création d'une association des professeurs de français. Une équipe chargée d'étudier la possibilité de cette création et constituée de représentants du ministère et des représentants de l'enseignement secondaire et du supérieur a été nommée. Ce projet d'association a finalement fusionné avec le dispositif existant au niveau du MESL : le comité national de pilotage (CNP) et la cellule d'appui (CA) dont la mission principale est de mener à bien les actions visant à valoriser et à promouvoir l'enseignement/apprentissage du français. Le Laos a entrepris plusieurs projets visant à valoriser l'enseignement du français, la formation et l'insertion professionnelle des francophones qualifiés, dans le cadre d'un dispositif multipartenarial régional et international comportant plusieurs orientations. Ces projets sont gérés au niveau national par le comité national de pilotage (CNP) et la cellule d'appui (CA) constituant le groupe technique de coordination et de concertation régulière entre les différents partenaires et les responsables de la mise en œuvre et du suivi de ces projets.

2.1 Le Comité National de Pilotage

Le comité national de pilotage (CNP) a été créé en 2008, lors de l'approbation officielle du projet « Valorisation de l'enseignement/apprentissage du et en français en Asie de Sud-Est » (VALOFRASE 1 de 2008 à 2012). Ce

comité travaille en direct avec la Cellule d'Appui (CA). La réunion du CNP se tient une fois par an, avec pour objectif de présenter le bilan des activités et de préparer le plan d'action annuel. Le CNP assume son rôle et ses tâches sous la supervision directe du Vice-Ministre du ministère de l'Éducation et des Sports. Cette réunion annuelle bénéficie du soutien du Centre Régional de l'Enseignement du Français en Asie-Pacifique auprès de l'Organisation Internationale de la Francophonie (CREFAP/OIF).

Le projet VALOFRASE 1 était centré sur trois axes fondamentaux :

- Axe 1 : Contribution à l'amélioration des systèmes éducatifs
- Axe 2 : Développement de l'ingénierie de la formation
- Axe 3 : Opérationnalisation de la recherche et son adéquation sur le terrain.

2.2 La Cellule d'Appui

La Cellule d'Appui assume le rôle en tant que comité technique d'assurer le suivi de la mise en œuvre des activités du plan d'action annuel, sous la tutelle du comité national de pilotage (CNP).

Des ateliers de concertation entre les membres et la présidente au niveau national se déroulent trois fois par an. Au cours de ces ateliers de concertation, les activités sont évaluées et les besoins sont identifiés. Le cadre logique du plan d'action suivant est discuté lors de ces ateliers et finalisé par le CNP. Les ateliers de concertation ont notamment pour mission de préparer la tenue du comité régional de coordination (CRC) au niveau régional avec la participation des membres du projet VALOFRASE 1 des trois pays (Vietnam, Laos et Cambodge).

Un canevas de mi-parcours, envoyé par le bureau régional pour l'Asie-Pacifique de l'organisation internationale de la Francophonie et ayant pour but d'homogénéiser la présentation des cadres logiques des différents pays concernés, a été complété. L'évaluation du projet « VALOFRASE 1 » a permis de mettre en évidence des résultats satisfaisants, c'est la raison pour laquelle une nouvelle subvention pour le projet « VALOFRASE 2 » a été accordée au Laos. Le projet « VALOFRASE 2 » était centré sur la valorisation et la promotion de l'enseignement-apprentissage du français pour une meilleure coordination et continuité entre chaque niveau d'enseignement et s'articulait autour de cinq axes :

A. Enseignement primaire et secondaire :

— Développer le pilotage des dispositifs des classes bilingues (CB) et de la langue vivante 2 (LV2)

— Développer la qualité de l'enseignement/apprentissage des dispositifs CB et LV2

B. Département de la formation des maîtres et Faculté de pédagogie :

— Développer la qualité des formateurs des Écoles Normales Supérieures (ENS)

C. Enseignement supérieur :

— Renforcement de la qualité des ressources humaines

— Développement de l'offre de formation du Département de Français

D. Recherche scientifique nationale/régionale

E. Développement du vivier des formateurs de formateurs francophones laotiens.

En résumé, pendant dix ans, ce programme a soutenu de nombreux projets dans l'enseignement, la formation et l'insertion professionnelle et il a pris fin en 2016.

3. La formation des enseignants

Depuis ces dernières années, beaucoup d'enseignants expérimentés sont partis à la retraite mais leurs remplaçants n'ont pas été suffisamment formés (réduction des durées de formation, moins d'immersion dans les pays de langue française, notamment en France, baisse du nombre de formations-séminaires) pour assurer la même qualité d'enseignement. Le niveau des enseignants doit être renforcé et il est urgent de prendre des mesures et de se donner les moyens d'assurer la relève. Ainsi, la formation continue des enseignants s'avère importante. Celle-ci a pour but d'actualiser les connaissances didactiques et pédagogiques des enseignants de français. Chaque année, avec le soutien de la faculté des Lettres, de l'Ambassade de France auprès de la République Démocratique Populaire Lao (RDPL), du Centre régional francophone d'Asie-Pacifique (CREFAP), de l'OIF, de l'AUF, quelques enseignants bénéficient des formations organisées au niveau national, régional ainsi qu'international.

3.1. Formations nationales

Au cours de l'année 2017-2018, la cellule bilingue du ministère de l'Éducation et des Sports Lao (MESL), en collaboration avec l'Ambassade de France et le CREFAP/OIF, soutient de nombreuses activités visant à améliorer les compétences linguistiques, scientifiques et didactiques des enseignants, à savoir :

- formation pédagogique sur le renforcement des compétences de l'enseignement des quatre compétences

- formation des Assistants Pédagogiques : le rôle, les missions et les outils de l'AP

- formation linguistique et pédagogique

- accompagnement à la formation à distance du MOOC : enseigner le FLE aujourd'hui

- formation à la préparation des enseignants au DELF tout public

- formation des Assistants Pédagogiques à l'encadrement des centres de passation du DELF

- formation de perfectionnement linguistique et pédagogique pour les Assistants Pédagogiques

- formation d'habilitation au DELF A1, A2, A1

- formation à la préparation des élèves au DELF scolaire

- formation à la prise en main du livret de suivi pédagogique des enseignants des classes bilingues.

Les formations précitées concernent 531 enseignants dont la majorité sont des enseignants du secondaire.

Date	Titre	Lieu	Soutien	Nombre de participants
Juillet 2017	Formation pédagogique sur le renforcement des compétences de l'enseignement des quatre compétences	Vientiane	OIF/ Expertise France	64 enseignants
Juillet 2017	Formation des Assistants Pédagogiques : le rôle, les missions et les outils de l'AP	Vientiane	Ambassade de France/ Expertise France	12 enseignants
De septembre à novembre 2017	Accompagnement à la formation à distance du MOOC : enseigner le FLE aujourd'hui	Vientiane	Ambassade de France/ Expertise France	6 enseignants
De novembre à décembre 2017	Formation à la préparation des enseignants au DELF tout public	Vientiane	Expertise France	6 enseignants
Octobre 2017	Formation à la préparation des élèves au DELF scolaire Formation à la préparation au DELF tout public des enseignants des classes bilingues et de l'ENS de Paksé	Paksé	Expertise France	21 profs des classes bilingues 8 profs de l'ENS 7 profs de LV2
Novembre 2017	Formation des Assistants Pédagogiques à l'enca-drement des centres de passation du DELF	Vientiane	Expertise France/IFL	12 enseignants
Décembre 2017	Formation d'habilita-tion au DELF A1, A2, B1	Vientiane	Ambassade de France/ IFL/ Expertise France	3 enseignants

Janvier- Février 2018	Formation à la préparation des élèves au DELF scolaire Formation à la préparation au DELF tout public des enseignants des classes bilingues de Savannakhet Formation à la prise en main du livret de suivi pédagogique des enseignants des classes bilingues	Savannakhet	Expertise France	25 professeurs des classes bilingues 6 professeurs de l'université
Avril/Mai/ Juin 2018	Accompagnement à la démultiplication de la formation BELC	Vientiane	Expertise France	4 enseignants
Mai 2018	Formation à la prise en main du livret de suivi pédagogique des enseignants des classes bilingues	Vientiane	Expertise France	12 enseignants
Mai 2018	Formation aux jurys des épreuves orales du DELF A1, A2, B1	Vientiane	Expertise France	8 enseignants
Juin 2018	Formation à la correction des épreuves écrites du DELF A1, A2, B1	Vientiane	Expertise France	8 enseignants
Juillet 2018 (du 16 au 20)	Formation de perfectionnement linguistique de tous les enseignants des classes bilingues Démultiplication de la formation BELC	Vientiane	OIF/ Expertise France/ Ambassade de France	104 enseignants

Tableau récapitulatif des formations des enseignants de français

Dans l'enseignement supérieur, grâce à la coopération française, les enseignants de la faculté des Lettres et de la faculté des Sciences de l'Éducation, Université Nationale du Laos bénéficient de plusieurs formations par an. Les formations s'articulent principalement sur deux volets : linguistique et pédagogique. Ces formations sont encadrées par une Volontaire Internationale mise à disposition par l'Ambassade de France.

Période	Actions	Objectifs	Nombre d'enseignants
Février	DELF blancs	Mieux cibler le niveau de langue des professeurs qui souhaitent suivre un cours de renforcement linguistique	8
Travail sur l'année	Cours de français	Améliorer le niveau de langue des enseignants de français les plus en difficulté	4
Février-juillet	Cours de renforcement linguistique niveau B2	Renforcer la confiance en soi des enseignants et les familiariser à l'enseignement par compétences	4
Vendredi 3 juillet	DELF blanc niveau A2	Évaluer les enseignants qui souhaitent suivre les cours de préparation au DELF B1 en s'assurant qu'ils aient au moins obtenu 70 % au DELF blanc A2	4 (en fonction de la demande)
Vendredi 10 juillet	DELF blanc niveau B2	Évaluer les enseignants qui souhaitent suivre les cours de préparation au DALF C1 en s'assurant qu'ils aient au moins obtenu 70 % au DELF blanc B2	4 (en fonction de la demande)
Août-novembre (préparation pour la session du mois de novembre)	Cours de préparation au DELF B1	Renforcer la confiance en soi des enseignants et les préparer aux 4 compétences de l'examen du DELF B1	2 (en fonction de la demande et des résultats du DELF blanc)
Août-novembre (préparation pour la session du mois de novembre)	Cours de préparation au DALF C1	Renforcer la confiance en soi des enseignants et les préparer aux 4 compétences de l'examen du DALF C1	4 (en fonction de la demande et des résultats du DELF blanc)

Volet 1 : Renforcement linguistique

Période	Actions	Objectifs	Nombre d'enseignants
Février 2018	Atelier/conférence de phonétique	Aider les enseignants à améliorer leur prononciation en français et leur donner de nombreuses pistes et activités clés en main pour qu'ils fassent pratiquer la phonétique en classe à leurs étudiants	20 (tous les enseignants de la faculté des sciences de l'éducation ainsi que des enseignants invités)
De novembre 2017 à mai 2018	Aide à la rédaction du curriculum du cours de français écrit de première et de deuxième année	Favoriser un enseignement par compétences et utiliser des ressources récentes mises à disposition par le Pôle francophone (partenaire de l'UNL)	3
Mai-juin 2018	Aide à la création des évaluations des cours de français écrit de première et de deuxième année	Favoriser un système d'évaluation par compétences qui soit cohérent avec le programme du cours	3
Du 29 au 31 mai	Formation de 3 jours sur l'élaboration des épreuves d'examen de fin de semestre	Proposer une évaluation répondant aux enseignements étudiés en classe et aux compétences évaluées par le CECR	12
36 h de formation (3x6 séances de 2 h) réparties sur mai/juin 2018	Formation de prise en main d'un nouveau manuel de FLE	Accompagner les enseignants à un changement des pratiques d'enseignement en classe pour qu'elles soient parfaitement en phase avec les compétences évaluées par le CECR	20

Octobre 2018	Découverte de l'utilisation du TBI et de ses exploitations possibles en cours de FLE	Favoriser l'interactivité entre le professeur et les étudiants, favoriser le travail collectif et motiver les étudiants à participer en classe	Formation à confirmer en fonction de la demande
1 ou 2 sessions sur l'année	Ateliers de réutilisation des activités « les experts FLE »	Inciter les enseignants à utiliser des ressources authentiques et renforcer la pratique de la compréhension et de l'expression orale en classe	Voir en fonction de la demande
Une ou deux sessions par an	Accompagnement des enseignants sur les formations en ligne MOOC	Faire acquérir aux enseignants des techniques d'enseignement pertinentes	À définir en fonction de la demande et des besoins

Volet 2 : Renforcement pédagogique

Période	Actions	Objectifs	Nombre d'enseignants
Semaine du 30 juillet	Immersion linguistique, pédagogique et culturelle, niveau B1/B2	Renforcer le niveau de langue, les pratiques pédagogiques et les connaissances culturelles des enseignants de français	14
Semaine du 6 août	Immersion linguistique, pédagogique et culturelle, niveau A1/A2	Améliorer le niveau de langue, les pratiques pédagogiques et les connaissances culturelles des enseignants de français	6

Formations envisagées

3.2 Formations régionales

Au niveau régional, quatre formations ont été organisées :

— Formation des formateurs du cours hybride d'insertion professionnelle à Hanoi. Cette activité s'inscrit dans le cadre du projet « Numérique éducatif et innovation pédagogique » mené par la Direction régionale Asie-Pacifique de l'AUF (9-11 août 2017).

— Formation de l'exploitation de la chanson francophone en classe, organisée par le CREFAP/OIF à Hanoi du 2 au 5 avril 2018. Deux enseignants du Laos ont participé à cette formation et sa démultiplication est prévue pour juillet 2018 à Vientiane dans le cadre de l'école d'été régionale.

— Université régionale BELC dispensée par le Centre International d'Études Pédagogiques (CIEP), organisée pour la première fois à Hô chi Minh Ville, Vietnam au mois de mars 2018 avec la présence de cinq enseignants dont une de l'Université Nationale du Laos soutenue par l'OIF/Ambassade de France au Vietnam.

— L'école d'été régionale des enseignants est organisée chaque année par le CREFAP. Elle propose aux enseignants de français du secondaire de la région Asie-Pacifique de se retrouver pour suivre une formation d'une semaine orientée sur une ou plusieurs thématiques professionnelles relatives à l'enseignement du français langue étrangère. L'édition 2018 de l'école d'été régionale des enseignants s'est tenue du 9 au 13 juillet 2018 à Vientiane et a rassemblé 64 participants (18 Laotiens, 15 Cambodgiens, 15 Vietnamiens et 12 Thaïlandais) autour des thématiques principales suivantes : « Exploitation pédagogique de la chanson francophone en classe de FLE, les consignes en classe de FLE : geste didactique et pédagogique ». Ce stage de formation a été animé par des formateurs vietnamiens et laotiens. Pour la première thématique, les objectifs de la formation sont d'optimiser une chanson en classe de FLE ; d'identifier les étapes nécessaires et d'élaborer des fiches pédagogiques pour son exploitation. Pour la deuxième thématique, le corpus de consignes était distribué aux groupes d'enseignants et ils avaient à examiner les consignes et améliorer la qualité des consignes. La consigne proposée tourne autour des quatre compétences et des connaissances linguistiques. Au cours du stage, les enseignants ont eu l'occasion de découvrir de nouvelles théories, des pratiques d'enseignement et des sites Internet disponibles pour l'exploitation de la chanson en classe de langue. Le plus important est le partage d'expériences dans le contexte laotien, cambodgien, vietnamien et thaïlandais.

3.3 Formations internationales

La formation internationale concerne le concours des enseignants laotiens de/en français afin de bénéficier d'un stage de renforcement linguistique et méthodologique d'été à Vichy et s'adresse majoritairement aux enseignants du secondaire. Les objectifs du concours sont de :

- Valoriser et encourager les professeurs qui enseignent le ou en français au Laos
- Stimuler les enseignants dans leurs performances pédagogiques
- Favoriser les échanges entre les enseignants laotiens, français et du monde entier
- Promouvoir le métier d'enseignant de et en français au Laos.

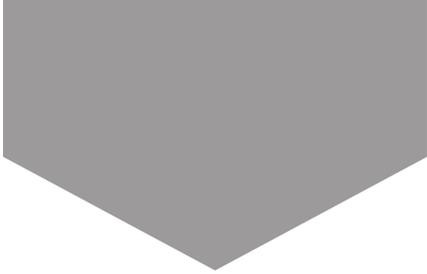
Période	Titre	Lieu	Soutien	Nombre d'enseignants
Juillet/ août 2017	Formation linguistique et pédagogique	CAVILAM, Vichy, France	Ambassade de France /Expertise France	6 enseignants
Novembre/ décembre 2017	Formation de perfectionnement linguistique et pédagogique pour les Assistants Pédagogiques	CAVILAM, Vichy, France	Ambassade de France /Expertise France	12 enseignants
Juillet/ août 2018	Formation de renforcement linguistique et pédagogique d'un enseignant de classe bilingue par province	France	Ambassade de France/ expertise France	4 enseignants

Formations internationales

À part le concours des enseignants pour le CAVILAM, chaque année, les professeurs de français ont la possibilité d'obtenir une bourse d'études du gouvernement français (BGF) afin de poursuivre leurs études en Master et en Doctorat en France. Les candidats de la BGF doivent obligatoirement posséder le niveau C1 du cadre européen commun de référence des langues (CECRL) selon le critère des universités d'accueil. Or, le pourcentage du nombre des titulaires du DELF C1 reste minime.

4. Conclusion

De manière générale, les opportunités de formations continues pour les enseignants tendent à être moins nombreuses autant au niveau régional qu'international par manque de budget des partenaires traditionnels. Cependant, elles demeurent essentielles pour assurer la qualité d'un enseignement et d'un apprentissage de qualité. Les formations en ligne, telles que les MOOC, avec ou sans l'assistance d'un formateur pourraient être une bonne alternative aux formations à l'étranger car elles sont moins coûteuses et peuvent concerner un plus grand nombre d'enseignants sur leur lieu de travail. Si au niveau national, les formations sont nombreuses, elles ne concernent qu'un petit nombre d'enseignant(es). De ce fait, la démultiplication systématique et de qualité paraît essentielle pour en faire bénéficier un plus grand nombre. Or, tant les capacités que le budget sont encore trop limités pour accomplir cet objectif.



Pour la promotion de la langue française et de l'enseignement/ apprentissage du français en Corée du Sud

Man Ghyu Pak

Professeur à l'Université Ajou
Vice-président de la Société Coréenne
de Langue et Littérature Française
Société Coréenne de Langue et Littérature Française (SCLLF)

1. Situation générale de l'enseignement du français en Corée du Sud

1.1. Apprenants de français en Corée du Sud

Le nombre total d'apprenants de français en Corée aujourd'hui est estimé à environ 41 000 :

1 000 collégiens dans 5 écoles

18 000 lycéens dans 135 écoles

10 000 étudiants dans 37 universités

12 000 dans les établissements de langues privés (dont Alliances Françaises).

Ce nombre s'est toutefois réduit par rapport à celui de 1998 : le nombre d'apprenants de français dans les établissements secondaires était de 270 000 et est désormais de 19 000. De même, il y avait environ 80 départements universitaires proposant une formation en langue française dans les années 1980 quand il n'en reste que 37 à ce jour.

Le nombre de candidats à l'épreuve de langue française du « Suneung » (équivalent du baccalauréat français) a considérablement diminué. Le français a été choisi par 63 448 candidats (23,6 %) en 2001, mais seulement par 2 007 (3,3 %) en 2014 et par 1 690 (1,82 %) en 2018, comme on peut le voir dans le Tableau 1 et le Tableau 2 ci-dessous.

Année 2001

Langues	fra	all	jap	chi	esp	rus	total
Candidats	63 448	82 625	93 180	24 127	3 892	1 079	268 351
Taux (%)	23,6	30,8	34,7	9	1,5	0,4	100

Année 2014

Langues	fra	all	jap	chi	esp	rus	arab	chi.cla	viet	total
Candidats	2 007	1 734	7 884	5 782	1 894	1 745	9 969	6 329	22 865	60 209
Taux (%)	3,3	2,9	13,1	9,6	3,1	2,9	16,6	10,5	38,0	100

Année 2017

Langues	fra	all	jap	chi	esp	rus	arab	chi.cla	viet	total
Candidats	1 747	1 772	7 875	5 200	1 864	1 288	65 153	4 267	5 193	94 359
Taux (%)	1,9	1,9	8,3	5,5	2,0	1,4	69,0	4,5	5,5	100

Année 2018

Langues	fra	all	jap	chi	esp	rus	arab	chi.cla	viet	total
Candidats	1 690	1 759	7 971	4 946	1 845	1 340	66 304	4 099	2 877	92 831
Taux (%)	1,82	1,89	8,59	5,33	1,99	1,44	71,42	4,42	3,10	100

Tableau 1 : Nombre de candidats en secondes langues étrangères au Suneung (Baccalauréat coréen)

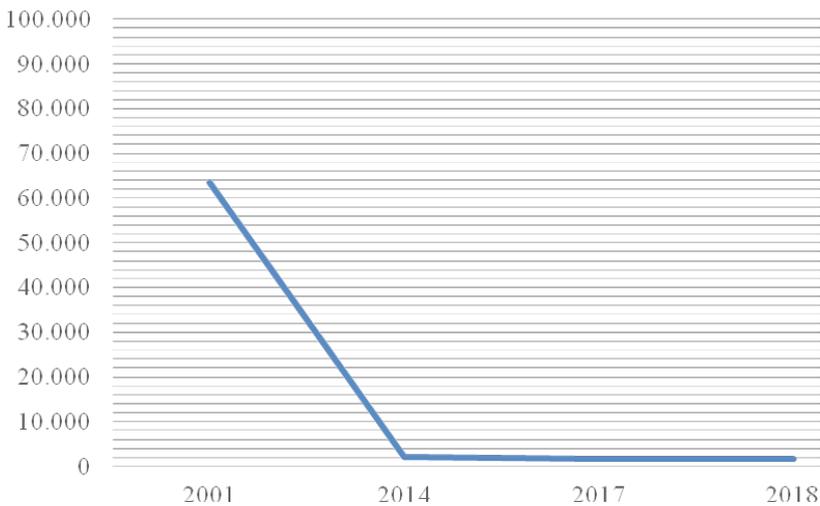


Tableau 2 : Nombre de candidats en français au Suneung

Les secondes langues étrangères¹, dont le français, ne présentaient pas d'épreuves au Suneung lors de sa création en 1994. Elles ont été introduites à partir de l'année 2001 en tant qu'option (français, allemand, chinois, espagnol, russe et japonais). Le français représentait 23,6 % en 2001, mais depuis une dizaine d'années, c'est plutôt le chinois et le japonais qui sont les langues de premier choix. Le déclin du français s'est accéléré surtout après que l'arabe et le chinois classiques ont été ajoutés en 2005, puis le vietnamien en 2009.

Les candidats ont afflué dans l'épreuve de langue arabe moins en raison de l'utilité qu'ils auraient pu voir dans l'apprentissage de cette langue que dans le fait que le système du Suneung est basé sur une évaluation relative. Il s'agit donc d'une stratégie pour obtenir une bonne note.

1.2. Candidats au DELF/DALF depuis 2005

Cependant, il est intéressant de constater qu'il existe un marché où le nombre de candidats en français augmente. Il s'agit de celui relatif aux épreuves du DELF/DALF.

¹ En Corée, les langues étrangères sont divisées en deux catégories : la première langue étrangère est l'anglais, qui s'apprend obligatoirement à partir de la troisième année de l'école primaire, les secondes langues étrangères sont les autres langues telles que le chinois, le japonais, le français, l'allemand, l'espagnol, le russe, l'arabe, le vietnamien, qui sont choisies comme options au lycée.

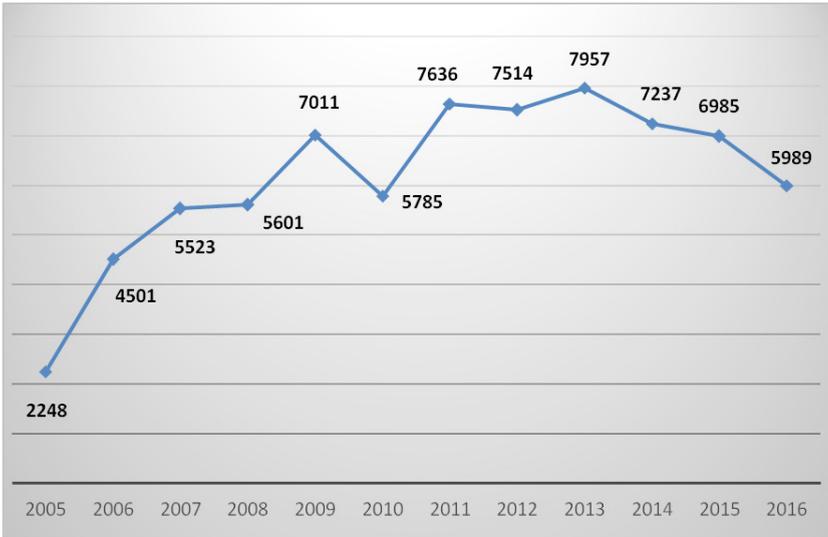


Tableau 3 : Évolution du nombre de candidats au DELF/DALF

L'augmentation du nombre de candidats au DELF/DALF, passée de 2 248 en 2005 à 7 957 en 2013 puis à 5 989 en 2016 est due au fait que pour les lycéens, l'obtention de cet examen est d'une grande utilité pour entrer à l'université. En effet, en Corée, l'entrée à l'université procède de deux options : la première consiste à passer le Suneung et la seconde à candidater selon un système qui sélectionne des candidats sur la base du potentiel de leurs compétences. Ce potentiel dépend des activités réalisées au lycée.

Les notes obtenues au DELF/DALF favorisent également l'entrée dans les entreprises. La matière « français » tire profit de la situation de l'anglais : les notes obtenues en anglais par les candidats généraux ont tellement augmenté qu'elles ne permettent plus une véritable distinction de niveau au concours d'entrée dans les entreprises. De fait, les notes en français sont désormais exigées en plus de celles obtenues en anglais. Ce n'est donc pas parce que le français est une langue nécessaire, mais parce que c'est un simple moyen de distinction.

1.3. Pourquoi une diminution des apprenants de français ?

La cause la plus fondamentale du déclin du français réside dans la faiblesse économique de la France et des pays francophones par rapport aux États-Unis et aux pays anglophones. À cela s'ajoute la mondialisation orientée vers l'usage exclusif de l'anglais, qui a affaibli les départements uni-

versitaires spécialisés dans la langue française. La réforme de l'éducation coréenne basée sur l'idée d'une éducation centrée sur l'apprenant a introduit, au début des années 1990, le « Hakbuje », un système d'après lequel, en première année, les étudiants peuvent choisir leur spécialisation ou département après leur entrée à l'université. Cette réforme a conduit une grande majorité d'étudiants à choisir l'anglais plutôt que le français.

Un autre facteur du déclin du français réside dans les opportunités d'exposition à la langue française, car même en France, les organisations travaillant sur le plan international se présentent désormais en anglais. Apprendre le français n'apparaît ainsi plus comme une nécessité pour un projet professionnel.

2. Actions de notre association

Il existe six sociétés académiques consacrant leurs études au français :

La Société coréenne de langue et littérature française

La Société coréenne d'enseignement de langue et littérature française

La Société d'études franco-coréennes

L'Association coréenne d'études françaises

L'Association culturelle franco-coréenne

L'Association des études de la culture française et des arts en France

Chaque société organise au moins deux colloques par an. Le premier se déroule pendant la période estivale et est organisé conjointement par l'ensemble des six sociétés. Le second qui se tient en automne est pris en charge par chaque société.

Notre société, « la Société Coréenne de Langue et Littérature Française » (SCLLF), a été créée en 1965 et, à ce titre, correspond à l'association la plus ancienne de Corée rassemblant de brillants chercheurs et des doctorants du domaine de la littérature et de la linguistique françaises. La SCLLF compte 850 membres (enseignants d'université et de lycée, chargés de cours).

Elle a pour objectif d'élaborer des programmes de recherche sur la langue et la littérature françaises, de promouvoir des projets de recherches collectifs et de publier sa revue (trimestrielle) intitulée « Études de langue et littérature française ».

Elle a pour activités principales d'organiser des colloques nationaux ou internationaux et de regrouper des chercheurs en littérature, en linguistique, en didactique et en civilisation française, et de publier ou rééditer

des outils pédagogiques, par exemple, les dictionnaires coréen-français / français-coréen.

La SCLLF est, pour le moment, le seul membre coréen de la FIPF parmi les six sociétés académiques. Outre les activités académiques, elle patronne deux événements culturels à destination des lycéens, organisés par l'ACDF (Association Coréenne des Professeurs de Français) dont les membres sont des enseignants du secondaire, et qui est également membre de la FIPF. Le premier événement est le « Concours national de récitation de poèmes en français » et le second le « Concours national de connaissance de la culture littéraire française », qui consiste à rédiger ses impressions après lecture et à répondre à des questions posées sur une des œuvres littéraires françaises proposées au programme de ce concours.

Même si elle n'est pas membre de la FIPF, la « Société Coréenne d'Enseignement de Langue et Littérature Françaises » (SCELLF) a des orientations qui coïncident avec celles de la FIPF. La SCELLF se concentre sur l'enseignement, et plus précisément sur l'enseignement de la langue et la littérature françaises, ainsi que sur la culture française. Elle a pour mission d'élaborer des programmes de recherche sur les meilleures méthodologies d'enseignement de la langue, de la littérature et de la culture françaises.

Sa revue académique intitulée « L'enseignement de la langue et de la littérature françaises » est publiée quatre fois par an, et rassemble des articles de recherche relatifs à la didactique de la langue française, à la littérature et la culture françaises. Le colloque qu'elle prend en charge, est agrémenté de la proposition d'un atelier ou d'un stage dans le but d'offrir une formation didactique aux enseignants de français. Elle organise également le concours de la chanson francophone en Corée, avec le soutien de l'Ambassade de France en Corée et de l'Alliance Française de Séoul.

Parallèlement aux activités des associations, certaines universités organisent, sur leur campus, des activités culturelles de promotion de la langue et de la culture françaises. Elles envoient leurs étudiants dans des pays francophones et accueillent des étudiants des universités francophones dans le cadre de conventions d'échanges d'étudiants.

À titre d'exemple, l'Université Ajou qui a adhéré à l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) en décembre 2016, juste après que la Corée du Sud a intégré l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), organise chaque année, depuis 2007, un événement intitulé « le Concours national des lycéens coréens francophones » dans le but d'encourager les lycéens

apprenant le français. Dans ce concours, les lycéens sont invités à faire une brève présentation sur un sujet proposé et les meilleures présentations sont récompensées. Les thèmes qui étaient proposés jusqu'ici étaient les suivants :

Édition	Sujet	Année	Nombre de participants
1	Présenter la culture en français	2007	195
2	Vos pages de l'Histoire coréenne	2008	181
3	La présence française en Corée	2009	97
4	Cultures africaines francophones	2010	96
5	Mon tableau préféré	2011	111
6	La Hallyu et moi	2012	117
7	Un personnage historique de ma région	2013	152
8	La Francophonie et mon rêve	2014	78
9	Mon histoire gourmande	2015	91
10	Cultures françaises en Corée	2016	104
11	Des mots pas comme les autres	2017	98

Tableau 4 : Éditions du concours national des lycéens coréens francophones

Cette université organise également un événement semestriel intitulé « Café français » qui permet de rassembler des francophones et des francophiles et de motiver les étudiants apprenants le français à travers la rencontre avec des francophones et autour d'activités ludiques facilitant les échanges entre Coréens et francophones. Cet événement regroupe en majorité des étudiants étrangers francophones inscrits en programmes d'échanges universitaires, mais également des professeurs francophones (sans pour autant qu'ils soient professeurs de français) et des invités de tous les horizons.

Il faut encore citer les nombreuses activités mises en place dans le cadre de l'année de la France en Corée. Par exemple, les étudiants français et coréens jouent à la pétanque et au jegichagi².

² Jeu utilisant un volant et consistant à se le faire passer avec les pieds sans jamais qu'il ne touche terre.

3. Propositions pour une promotion de la langue française et de son enseignement/ apprentissage

Pour les Sud-Coréens, par exemple les élèves, les parents d'élèves, les responsables scolaires et le grand public, le français et la culture française bénéficient d'une image très positive qui constitue (ou pour le moins, qui constituait) la raison essentielle du choix du français.

Il y a deux motivations principales concernant l'apprentissage d'une langue étrangère : la motivation culturelle et la motivation professionnelle. Parmi ces deux motivations, c'est la première qui l'emporterait sur la seconde.

Néanmoins, dans une époque particulièrement difficile en termes de débouchés professionnels, la motivation professionnelle l'emporte sur la motivation culturelle, et c'est en cela que l'on peut expliquer la baisse considérable du nombre d'apprenants coréens de la langue française.

La situation actuelle de l'enseignement du français en Corée du Sud n'est donc pas bonne. La véritable question est toutefois la suivante : pourquoi cette situation ne s'améliore-t-elle pas ? Notre hypothèse est que la stratégie adoptée n'était pas assez effective. Quelques principes basés sur une prise de conscience du problème et nos expériences pourraient ainsi peut-être réorienter la stratégie générale de promotion du français et de l'apprentissage du français.

3.1. Obtention de la durabilité

Les établissements et associations concernés se sont concentrés sur des événements provisoires, mais dont les effets durables sont limités du fait de leur caractère épisodique. Il conviendrait de passer de l'organisation d'un événement provisoire à la régularisation périodique de celui-ci. Pour ce faire, il faudrait surtout construire des réseaux et planifier des réunions régulières de personnalités influentes dans leur domaine d'expertise, ou créer un espace où celles-ci pourraient se rencontrer plus régulièrement. Il faudrait envisager, par exemple, l'établissement d'un espace comme une « zone francophone » qui permettrait de favoriser l'accès des étudiants à la culture francophone et de faciliter les échanges avec des étudiants étrangers présents sur les campus. Dans cet espace, il serait possible de regarder la télévision en français et d'avoir accès au système de vidéo-conférence, de TV et d'ordinateurs.

3.2. Assurance de diffusion et synergie

Le plus souvent, chaque organisme organise ses propres activités avec ses propres objectifs et les réalise indépendamment des autres organismes. La taille de l'événement s'en trouve réduite, le nombre de participants affaibli. De plus, la diffusion des résultats est limitée au sens où elle n'est directement partagée ni avec les autres structures, ni avec le grand public. L'activité ne doit pas rester isolée, mais être largement diffusée.

Considérons une stratégie pour promouvoir l'enseignement du français dans le secondaire : partant du constat que la diminution du nombre des apprenants du secondaire est à l'origine de la crise de l'enseignement du français en Corée, il s'agit ainsi de travailler pour encourager plus de lycéens à choisir le français. Actuellement, le choix des apprenants de secondes langues étrangères penche davantage vers le chinois et le japonais que vers le français, l'espagnol, l'allemand ou le russe. Puisqu'il y a de moins en moins d'apprenants de français, il y a de moins en moins d'embauche d'enseignants de français et, pour contrer ce phénomène, il faut viser un travail en synergie avec d'autres professions, c'est-à-dire qu'il faut rassembler et faire travailler ensemble toutes les organisations concernées : collèges, lycées, universités, conseils scolaires, gouvernement central, gouvernements locaux, ambassades, entreprises françaises et francophones, presse.

En somme, pour encourager les lycéens à choisir le français, il faudrait que les diplomates des ambassades multiplient leurs visites dans le secondaire, accompagnés de professeurs d'université de la même région, et qu'ils fassent en sorte que le conseil scolaire et la mairie de la même région s'y intéressent et leur attribuent des aides de façon active. En même temps, les entreprises françaises et francophones devraient contribuer à cet effort financièrement, et il est impératif de diffuser les résultats obtenus massivement via la presse, car plus un événement est de grande envergure, plus il attire l'attention et plus il a de chances de se réaliser.

Pour illustrer l'efficacité de ce principe que nous appelons le principe « d'Assurance de diffusion et synergie », nous présentons un exemple concret où, les difficultés et les problèmes rencontrés ont été résolus. Le concours national des lycéens coréens francophones que l'Université Ajou organise chaque année a commencé à se mettre en place sur la base de 3 000 euros de dons. Puisqu'il nécessitait plus d'argent, il a été décidé de demander du soutien aux autorités universitaires, aux entreprises et à l'Ambassade de France en Corée. Les organisateurs de ce concours ont ainsi rencontré la direction de l'ACPF pour demander de faire participer un grand nombre

d'élèves, afin que le concours élargisse sa renommée. Le fait d'avoir montré une liste constituée de nombreux candidats, accompagnée du nom de leurs parents, aux autorités universitaires pour une demande d'investissement, a permis à ces dernières de penser que c'était une bonne occasion de promouvoir l'université. Au final, une somme de 10 000 euros a donc été reçue en dons et donations. Un soutien a également été demandé aux entreprises françaises implantées en Corée et à l'Ambassade de France en Corée. Pour attirer une plus grande attention, le jury a été composé non seulement de plusieurs groupes de professeurs coréens et français pour la présélection, mais aussi de personnalités francophones venant de l'Institut Français de Séoul, de l'Alliance Française, des ambassades des pays francophones, etc. Enfin, il a été fait appel au patronage du journal quotidien, Dong-A Ilbo, qui a accordé son soutien et contribué ainsi à faire connaître ce concours au grand public.

3.3. De l'unilatéralisme du français à la réciprocité des langues

En général, les départements de français des universités coréennes envoient leurs étudiants dans un pays francophone pour une période de temps déterminée pour qu'ils y enrichissent leurs compétences linguistiques en français. Mais cette forme unilatérale a des limites et la durabilité ne peut être assurée que lorsqu'il y a échanges réciproques. Le nombre d'apprenants du coréen dans les pays francophones étant en forte augmentation, il faut saisir cette occasion pour mettre en place et diriger des programmes d'échanges linguistiques et culturels dans lesquels la langue et la culture de l'autre pays seront apprises.

C'est ce qu'ont tenté de réaliser l'Université Ajou et l'Université de Nantes. Une dizaine d'étudiants d'Ajou sont allés à Nantes en 2015. Le matin, ils ont suivi des cours intensifs de français et l'après-midi ils ont assisté aux cours de coréen en tant que tuteurs : cette stratégie gagnant-gagnant a été couronnée de succès. Cela a permis parallèlement de multiplier les échanges entre apprenants francophones de coréen et apprenants coréens de français.

3.4. Réorientation des curricula de formation

En Corée, la langue et la littérature françaises sont réputées pour être des filières d'études n'ouvrant sur aucun débouché professionnel spécifique. Si la formation en langue française s'accompagne d'une garantie d'emploi, il est clair que le nombre d'apprenants augmentera. Pour ce faire, il serait

souhaitable qu'à l'avenir les départements de français mobilisent une plus grande coopération avec les entreprises en œuvrant pour une réorientation des curricula de formation. Il paraît nécessaire de mettre en place une offre de formation correspondant davantage aux besoins, intérêts et objectifs professionnels en proposant des cours de français sur objectifs spécifiques faisant directement le lien avec les matières que les étudiants étudient parallèlement (relations internationales, droit, administration des affaires, etc.). On pourrait également encourager les diplômés des études françaises à étudier l'économie, le management, le commerce, etc. pour le cursus secondaire ou pour le double diplôme.

Si pour les Coréens, le français est perçu comme langue difficile à apprendre, nous sommes convaincus qu'il suffirait d'en changer l'image en misant sur la facilité d'un apprentissage de cette langue, en soulignant, par exemple, les similarités entre le français et l'anglais que l'on a déjà appris. Il faut développer des méthodes qui favorisent l'apprentissage sans peine, en s'appuyant, par exemple, sur la base de l'anglais ou de sa langue maternelle. Il faudrait également que l'ensemble des cours composant le curriculum des départements soit basé sur une perspective actionnelle et pas uniquement sur un seul cours.

3.5. Nécessité d'implication des entreprises et du gouvernement

Lors d'une réunion de groupes de discussion sur la promotion de la langue française, organisée il y a déjà pourtant une vingtaine d'années à Séoul, le PDG d'une firme française implantée en Corée affirmait ne pas avoir l'intention d'embaucher du personnel coréen qui aurait étudié le français, et qu'il suffisait de parler anglais au sein de son entreprise. Pourquoi utiliser une troisième langue qui n'a aucun rapport avec la langue maternelle de l'entreprise ou la langue locale ? Même si le but des entreprises est de créer du profit, celles-ci devraient respecter la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), d'après laquelle leurs bénéfices doivent être réinvestis dans la société d'où ils proviennent.

Les entreprises françaises doivent rénover leur culture d'entreprise pour embaucher des diplômés issus de filières de langue française et accorder une attention particulière aux diplômés du DELF/DALF. Il faudrait imaginer une politique d'après laquelle le gouvernement français pourrait exempter d'impôts les entreprises qui cotisent et embauchent des diplômés d'études françaises ; cela irait dans le même sens que sa politique de diffusion de la langue.

La bourse Blaise Pascal est, la plupart du temps, accordée à des Coréens qui étudient les sciences mais qui ne maîtrisent pas le français, alors que ceux qui étudient les lettres et la culture et qui, par conséquent, ont déjà des connaissances et des compétences en français n'ont aucune priorité dans la sélection. Il faudrait encore instituer des quotas permettant d'élever la proportion des investissements dans les humanités parce que, dans la société, ce sont les lettrés qui sont les plus influents pour la diffusion de la langue et de la culture et ont les capacités de contribuer aux bonnes relations publiques.

4. Conclusion

La situation actuelle de l'apprentissage du français en Corée ne bénéficie pas d'amélioration notable pour le moment. De plus, le vieillissement chez les enseignants de français en Corée est visible et prédit une rupture de la génération académique future. Il est nécessaire d'encourager la nouvelle génération à étudier le français. Pour ce faire, il faudrait que tous les organismes d'enseignement ainsi que les associations coopèrent avec d'autres organismes dans divers domaines. Notre association (SCLLF) s'efforce, en collaboration avec les autres associations, notamment la SCELLF ainsi qu'avec les conseils scolaires, le gouvernement coréen, les ambassades des pays francophones, les entreprises francophones et la presse d'améliorer cette situation.

Il faudrait encore changer les stratégies d'échanges culturels : il est de mise de faire rencontrer des personnes d'un même domaine culturel, or, il serait intéressant d'impliquer des personnes issues de domaines diversifiés, économique et politique, par exemple, pour garantir le projet en termes de durabilité et de dissémination.

En somme, il convient de multiplier les échanges culturels. Une des raisons fondamentales de la stagnation de la langue française est que le volume d'échanges commerciaux avec les pays francophones ne s'étend pas. Toutefois les échanges culturels et la consommation des contenus culturels peuvent largement concurrencer le volume d'échanges commerciaux : selon un rapport rédigé par les ministères de l'Économie et de la Culture en 2014, la valeur ajoutée de l'industrie culturelle représentait sept fois celle de l'industrie automobile.³

³ <https://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140103trib000807739/la-culture-contribue-sept-fois-plus-au-pib-que-l-industrie-automobile.html>



La promotion de la langue française et de l'enseignement / apprentissage du français en Inde

Anjali Lokur

Indian Association of Teachers of French (IATF)

Introduction

Après la présentation de l'association indienne des professeurs de français, nous mettrons en lumière quelques aspects essentiels de l'enseignement du français en Inde, détaillerons le programme de formation continue et les activités organisées pour promouvoir la langue et l'enseignement du français en Inde.

L'Indian Association of Teachers of French (IATF) a été créée en 1953 par un Luxembourgeois, le Père Joseph Dühr, directeur de St Xavier's College à Mumbai, fondé par des jésuites. L'Association compte plus de 600 membres qui représentent les enseignants du primaire, du secondaire et des universités. Le français est aussi enseigné dans les établissements privés ainsi que dans les Alliances Françaises. Selon un sondage mené en 2017 (dont les résultats ont été transmis par l'Institut Français en Inde (IFI), le nombre d'apprenants serait de 450 000 pour 15 000 enseignants. Bien sûr ce

nombre représente seulement ceux qui ont répondu au sondage. Il pourrait être beaucoup plus élevé en réalité.

L'Association travaille sur cinq zones différentes : zone nord, zone sud, zone centrale, zone ouest et zone est. Chaque zone a son propre comité exécutif (Président, Secrétaire et Trésorier) fédéré au comité national. Ainsi l'action de l'Association vise l'ensemble des enseignants des secteurs primaires, secondaires et supérieurs.

1. La situation générale de l'enseignement du français en Inde

Le scénario de l'enseignement des langues en général dans les secteurs primaire et secondaire est assez complexe, en raison du nombre de langues officielles qui existent en Inde (environ 22), de la politique des langues régionales, du statut de l'anglais et de celui de la langue nationale.

En ce qui concerne les langues étrangères, la politique de « three language formula » (la formule des trois langues) est prescrite par le gouvernement : l'anglais, la langue nationale, une langue régionale, et une langue étrangère qui est la troisième langue souvent partagée avec une langue indienne. Le gouvernement aimerait que les langues régionales retrouvent leur importance dans le système éducatif du pays, ce qui fait que les langues étrangères seraient souvent repoussées à la quatrième place des options de langue dans certains établissements secondaires ou certaines régions. Malheureusement, il n'y a pas d'uniformité dans le système éducatif surtout pour les langues étrangères. Par exemple les élèves commencent à apprendre une langue étrangère au primaire ou au secondaire selon les différents programmes officiels reconnus en Inde ou selon le choix proposé par les établissements. C'est ici que l'Association essaie d'intervenir auprès du gouvernement pour améliorer la situation des langues étrangères en affirmant la présence et l'importance des langues étrangères dans les programmes secondaires. Pourtant il faudrait ajouter que les langues étrangères les plus apprises sont le français, l'allemand et l'espagnol.

L'option pour une langue étrangère est offerte à plusieurs niveaux d'étude. Un/e étudiant/e désirant apprendre une langue étrangère a la possibilité de commencer les études de français au *Junior College* (deux années entre les études secondaires et universitaires) ou à l'université.

Les trois premières années des études universitaires sont assurées dans les *colleges*. Un/e étudiant/e de français peut poursuivre ses études de français soit comme matière principale dans un programme de licence de lettres (*BA Honours*), soit comme une des matières à l'intérieur d'un choix d'options offert par le *college*, par exemple, dans le cadre d'une licence français/anglais combinés (*BA French/English*), soit comme une matière facultative où la spécialisation s'effectue dans une matière autre que le français. Le gouvernement vient d'introduire une autre filière, un *Bachelor of Vocation* pour les étudiants qui souhaitent suivre une formation professionnelle. Les choix offerts sont variés : tourisme, hôtellerie, informatique, cinéma, etc.

Au niveau du Master, le programme d'études dépend des conseils de direction des facultés (*Board of Studies*) de l'université. Pour les étudiants de français, le choix offert est le mastère (*Master of Arts*) avec une spécialisation en Littérature/*FLE*/Traduction, et Cinéma, entre autres.

Il existe également un programme de M Phil et de Doctorat qui est offert par diverses universités en Inde. En outre il y a les systèmes parascolaires comme les cours de langues (certificat/intermédiaire/avancé) à temps partiel assurés par les universités, ou les cours offerts par le réseau des Alliances Françaises. Enfin, il existe des cours où le français est enseigné dans les établissements privés, ce qui permet aux étudiants de se préparer pour le DELF/DALF et assurent un emploi aux enseignants qui veulent exercer leur métier, vu le nombre important d'enseignants de français en Inde.

2. La formation continue des professeurs organisée en collaboration avec l'Institut Français en Inde, les universités, les établissements ainsi que les maisons d'édition

La formation continue prend en compte les besoins des professeurs de tous les niveaux : les enseignants du primaire et les professeurs du secondaire selon les établissements, quelles que soient les zones régionales et la taille des villes où le français est enseigné.

Les ateliers de formation sont animés par des personnes-ressources qui sont le plus souvent les attachés linguistiques de la zone et des professeurs-formateurs indiens. La fréquence des ateliers dépend du calendrier scolaire de chaque région. L'Association vise à mettre en place un système d'échange

ou de partage de personnes-ressources entre les différentes zones de l'Inde. Elle vise également à multiplier les mêmes ateliers portant sur des thèmes jugés utiles ou répondant à une forte demande, de sorte que les autres zones régionales puissent profiter de l'expertise et de la popularité de ces ateliers. Cela permet un échange entre les différentes régions de l'Inde.

Presque systématiquement, les établissements scolaires, les départements de français des universités prennent en charge la participation des enseignants locaux et les éditeurs parrainent les repas ainsi que le matériel des séminaires, ce qui facilite l'organisation du programme de formation du point de vue financier.

Il n'existe pas de diplôme officiel de formation pour l'enseignement des langues étrangères. C'est principalement à ce manque que l'Association essaie de suppléer en organisant régulièrement des formations continues pour former les enseignants en pédagogie selon les besoins spécifiques des divers conseils ; chaque conseil consultatif ayant des manuels différents, un système d'évaluation différent ou des contextes de classes différents. Un éventail de thèmes est abordé tels que : utiliser des applications pour mobiliser les apprenants de FLE ; travailler la phonétique et la prononciation en classe ; traiter et exploiter le son ; apprendre les nouvelles perspectives des programmes d'études ; apprendre le français et enseigner avec la chaîne TV5 ; aborder la grammaire en classe ; utiliser des cartes mentales dans l'enseignement ; donner des conseils pour la leçon zéro ; introduire la presse en classe de FLE, etc. La diffusion de l'information sur des ateliers se fait sur le site web des zones, via le site de l'Institut Français en Inde ou les médias sociaux.

La formation pour les professeurs universitaires, les professeurs du FOS, et les étudiants universitaires s'organise autour de colloques et de séminaires réguliers interdisciplinaires portant sur la traduction, la culture, la littérature, l'histoire, le tourisme, la gastronomie. Pour ceux qui désirent suivre des cours à distance, certaines universités offrent une formation en ligne avec quelques heures en présentiel, et le reste par correspondance.

3. Le rôle de notre Association et dans la promotion de la langue française

3.1. Organisation des congrès

Une des activités principales de l'IATF est de réunir régulièrement les professeurs de français lors des congrès régionaux, nationaux et internationaux. Ces congrès ont pour but d'encourager les interactions entre professeurs en provenance des quatre coins du pays pour partager ses idées sur les stratégies et les outils pour l'enseignement du FLE. Le dernier congrès national et le troisième congrès international organisé en collaboration avec l'Institut Français et avec le soutien financier des sociétés indiennes ainsi que les éditeurs, a eu lieu en novembre 2016 sur le thème « Apprendre le français : Quels choix pour demain ? » ; les quatre grands thèmes étaient :

- Le français en Inde, une ouverture sur le monde
- Le français et la formation des jeunes
- Le français, un atout pour l'emploi
- Nouveaux besoins, nouveaux profs.

Y ont participé plus de 250 délégués provenant de 35 villes en Inde. Un programme académique sérieux et bien établi sur trois jours était prévu avec 35 communications, dix ateliers, cinq tables rondes, dix stands, ainsi qu'une soirée culturelle.

Des personnes-ressources indiennes et étrangères comprenaient des universitaires, des traducteurs, des écrivains, des chefs d'établissements, des professionnels issus du monde du travail, des éditeurs et des journalistes.

3.2. Organisation des concours

Une des activités de l'IATF consiste à organiser des concours pour les étudiants et les enseignants au niveau national. En général, les concours ont un objectif culturel, langagier et/ou actionnel, une participation active étant l'aspect le plus important de ces concours. L'intérêt des concours est d'encourager la participation non seulement des étudiants mais aussi des professeurs, surtout ceux qui ont peu d'occasions d'interagir avec d'autres collègues à cause de leur éloignement géographique. Pour les étudiants, une telle activité fournit une plateforme pour développer leur talent, leur confiance et pour découvrir davantage la culture de la langue qu'ils apprennent dans leurs

cours. Afin de donner à chaque ville la possibilité de participer activement à tour de rôle à l'organisation de ces concours, la finale a lieu dans des villes différentes. Mentionnons quelques concours organisés par l'IATF :

— Concours de la gastronomie « On se régale » en 2017, un projet sélectionné grâce au soutien d'un Fonds d'Innovation Pédagogique de la FIPF

— Concours de chansons « Idole indienne » : la quatrième saison de Idole indienne a eu lieu en 2015

— Concours d'orthographe, organisé pour la première fois en 2013.

3.3. Mobilisation pour rapprocher le monde de l'enseignement du français et le monde du travail

Il existe 10 051 entités françaises présentes sur le territoire de l'Inde, dépendantes de quelque 400 maisons-mères locales. Il s'y ajoute 180 entrepreneurs indépendants français. Les secteurs sont très diversifiés : les entreprises de service, les secteurs industriels, notamment la chimie-pharmaceutique, l'aéronautique, l'agroalimentaire, l'électronique, la construction mécanique et électrique. Notre action consiste donc à organiser des ateliers dans les domaines de la traduction, de l'enseignement, de la recherche, du français sur objectifs spécifiques et d'adapter l'enseignement du français au monde du travail. Avec la mondialisation, la croissance dans les secteurs industriels comme l'informatique, les relations clients (centres d'appel des BPO), l'industrie de l'hôtellerie et du tourisme, les étudiants voient un lien direct entre leur formation et leur future carrière. Actuellement, le besoin de la connaissance du français pour ces objectifs spécifiques est de plus en plus important.

3.4. Programmes d'immersion culturelle et linguistique pour les professeurs et les étudiants

Les professeurs membres de l'IATF ont pris l'initiative d'organiser plusieurs programmes d'immersion culturelle et linguistique dans leurs propres établissements. Le rôle de l'IATF dans ce contexte est plutôt consultatif. Le comité national de l'IATF facilite la correspondance entre les établissements qui cherchent réciproquement un partenariat. Ces programmes fournissent une occasion unique d'enrichissement humain, linguistique et culturel, à travers le contact direct de locuteurs francophones. En outre, le comité organise des programmes de formation et des visites culturelles dans un pays

francophone avec des séjours en famille pour approfondir les connaissances langagières et culturelles des participants.

3.5. Lancement d'un ciné-club :

Dans une tentative de promouvoir la langue française auprès du grand public, l'Institut Français en Inde en association avec l'IATF et une entreprise privée vient de lancer un ciné-club pour attirer les professeurs de français ainsi que les cinéphiles de la ville. Y participent aussi des réalisateurs indiens. Ce projet facilite l'accès à la culture française. Chaque séance comprend la présentation du film par un spécialiste du cinéma, si possible, accompagnée d'une fiche pédagogique pour exploiter le film. Le film est suivi d'une discussion. Les films sous-titrés en anglais sont sélectionnés sur le site web gratuit de l'Institut Français. Ces mini ciné-clubs permettent de mener une discussion en français et/ou en anglais, d'analyser un film pour en tirer du plaisir, ou apprendre à apprécier et à critiquer une œuvre. Tout simplement, ces mini ciné-clubs favorisent les rencontres conviviales et encouragent la formation de groupes sympathiques dans un monde qui devient de plus en plus dépersonnalisé et virtuel.

3.6. Coopération IATF – Institut Français en Inde (IFI)

L'Institut Français et le Service de Coopération et d'Action culturelle en Inde travaillent en étroite collaboration sur de nombreux projets, en s'appuyant sur des rapports personnels entre le personnel de l'Institut Français et les membres de l'IATF. Systématiquement les informations concernant les projets des deux partenaires sont relayées via leurs plateformes respectives et auprès des contacts de chacun. L'IFI apporte son soutien aux formations organisées par l'Association, et d'ailleurs pour cette année l'IFI et l'IATF ont mis en place un cycle annuel de formations. Ce plan de formation se fait aussi en partenariat avec le réseau des Alliances Françaises. Les membres de l'IATF ont largement aidé à l'organisation de BELC régionaux en Inde au cours des dernières années. Les autres projets tels que le ciné-club, le festival de cinéma scolaire français et les événements culturels, tels que « Bonjour India » se font en collaboration avec l'IATF.

4. Conclusion

Le français reste toujours la première langue étrangère de choix étudiée en Inde. Selon nous cette préférence pour le français est due en grande par-

tie à la passion et à l'enthousiasme des professeurs qui inspirent les jeunes Indiens à poursuivre leurs études de français. Elle est due aussi à l'ouverture que le français leur donne dans le choix de leur carrière. Il est remarquable que la présence du français, dans un pays qui n'a jamais été colonisé par la France, ou qui n'est pas « francophone » au sens politique du terme, émane bien sûr de l'appel (des conditions) du marché, des collaborations franco-indiennes, des politiques gouvernementales, mais aussi dans une très grande mesure des enseignants de la langue française.



Pour un dynamisme de l'association des enseignants de français à Danang

Anh Dao Van

Présidente de l'Association des enseignants
de français à Danang au Vietnam
Association des enseignants de français à Danang au Vietnam

Fondée à la mi-décembre 2016, l'association des enseignants de français de Danang est tout à fait jeune. Quelle est l'organisation de cette association ? Quel est le plan d'action le plus approprié pour des enseignants de français dont la plupart sont jeunes et actifs ? Quelles sont les activités qui aident à promouvoir le français dans la région, et à créer une communauté enseignante de français forte et dynamique ? Cet article propose d'aborder ces questions dans le cadre de la promotion du français et de son enseignement au Vietnam aujourd'hui.

1. Présentation de l'Association des professeurs de français au Vietnam

L'origine de l'association des enseignants de français au Vietnam remonte aux années soixante-dix. Mais avec le temps, elle ne semblait plus fonctionner et jusqu'à maintenant aucune information sur cette association n'a été retrouvée.

C'est à travers leur participation à plusieurs congrès de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF) que les enseignants vietnamiens se sont rendu compte de l'importance de leur intégration dans le réseau international des professeurs de français. Faute d'une appartenance à une communauté associative, les moyens d'action des enseignants de français au Vietnam restaient limités aux initiatives individuelles. Plusieurs enseignants de français dans des villes comme Hanoi, Can Tho, Danang et Ho Chi Minh Ville ont perçu le besoin de créer un espace pour partager leurs expériences et mettre en commun leurs activités pédagogiques.

Reconnaissant la nécessité et l'importance de créer des associations pour que les enseignants de français puissent mettre en commun leurs expériences d'enseignement et bénéficier d'un soutien pédagogique, des associations régionales d'enseignants de français se sont mises en place dans plusieurs villes, notamment à Ho Chi Minh Ville, à Can Tho, et dernièrement à Danang, grâce à l'appui du CREFAP (Centre Régional Francophone d'Asie Pacifique) et l'association Vietnam-Amitié dans chacune de ces villes. Actuellement, il n'existe pas encore d'association nationale des professeurs de français au Vietnam. On espère en avoir une dans un avenir proche afin de mettre en relation les associations régionales.

L'Association des enseignants de français à Danang a été créée le 15 décembre 2016 avec cinq membres au comité de direction, dont deux enseignants de l'École des Langues Étrangères et trois enseignants issus des établissements scolaires. Aujourd'hui, le nombre des membres de cette association s'élève à 57 enseignants, répartis dans différents parcours scolaires (universitaires, secondaires, primaires).

Cette association est née avec pour vocation de fédérer l'ensemble des énergies vers des objectifs communs, de relancer l'enseignement du français et de renforcer la représentativité de ses membres auprès des autorités vietnamiennes ou des associations éducatives de ce pays.

2. Plan d'action/programme d'activités

Un plan d'action comprenant un programme de plusieurs activités a été établi dans le but de créer une communauté des enseignants de français au Vietnam forte et dynamique et de renforcer les liens entre les professeurs des divers secteurs. Parmi ces activités on note :

— la mise en place d'un programme de formation continue à la demande de ses membres. Par exemple, en novembre 2017, avec le soutien du Centre Régional Francophone d'Asie Pacifique (CREFAP-OIF), l'association a organisé conjointement au lycée Hoang Hoa Tham une formation sur le thème « classe inversée » regroupant vingt-quatre enseignants de huit établissements universitaires, secondaires et primaires. Durant cette formation, les stagiaires ont pris connaissance et découvert la méthode de la « classe inversée » avec ses étapes et ses activités à organiser. Ensemble, les stagiaires ont également élaboré des fiches pédagogiques avec des outils numériques. Le stage a été aussi une occasion de rencontres et d'échanges sur la pratique professionnelle entre les membres de l'Association.¹

— la mise en place de projets régionaux et internationaux entre établissements. Par exemple, à partir de l'année scolaire 2015-2016, le projet : Danang-Destination Francophone a été mis en œuvre avec la coopération des élèves de deux lycées de Danang : le lycée Hoang Hoa Tham et le lycée Phan Chau Trinh. Ce projet vise à créer une documentation touristique de la ville de Danang pour les visiteurs francophones.

— la mise en place de coopérations avec des associations nationales et internationales à travers des programmes d'échanges qui consistent à faire venir des professeurs français, et de français, à Danang dans tous les parcours scolaires. En février 2017, trois établissements scolaires de Danang (le lycée Hoang Hoa Tham, le collège Trung Vuong et l'école primaire Phu Dong) ont ainsi bénéficié de la visite de neuf professeurs et élèves français venus des établissements de la ville de Bordeaux en France. Ils ont participé directement aux cours de français dans plusieurs établissements. Ils ont partagé leurs expériences, et réalisé ensemble un programme d'émission de radio francophone. Cette réalisation par des élèves des établissements des deux villes, de Bordeaux et de Danang, a été rendue possible grâce au Centre de Liaison de l'Éducation et des Moyens d'Information (CLEMI de Bordeaux) et au CLEMI National de France. De plus, pour l'année scolaire 2018, trois professeurs et une collégienne des établissements scolaires de Danang se sont rendus dans des établissements de Bordeaux en juin afin de développer le projet pédagogique initié en 2017 en vue d'effectuer des échanges de bonnes pratiques.²

¹ Source : <http://crefap.org/site/index.php/2017/12/05/formation-classe-inversee-a-da-nang-2/>

² Source : <http://www.ac-bordeaux.fr/cid132032/mission-gironde-vietnam-2018.html>

— la recherche de coopération avec d'autres partenaires dans la ville comme l'Institut Français de Danang, le club de français de Danang, et des entreprises locales. Grâce à ce partenariat il a été possible d'organiser des activités dans le cadre des relations francophones, par exemple, les activités qui ont eu lieu à l'occasion de la fête de la Francophonie en 2017 et 2018 et pour le 45^e anniversaire des relations diplomatiques Vietnam-France (12 avril 1973-12 avril 2018).

D'autres actions sont menées régulièrement au sein de l'association en vue de dynamiser les relations entre les enseignants de français. Ces actions qui se tiennent tout au long de l'année consistent principalement à :

— Tenir au courant l'ensemble des membres de l'association avec une mise à jour du calendrier des activités et la dissémination des informations sur les divers congrès et séminaires qui présentent un intérêt professionnel.

— Rendre accessibles les conditions de participation des membres aux divers congrès et séminaires pour favoriser la formation continue.

— Mutualiser les contacts déjà établis avec des associations françaises comme Lien Viet, basée à Bordeaux en France, et l'Éducation Nationale Française, via la Direction Académique des Relations Européennes et Internationales Culturelles (DAREIC) du Rectorat de Bordeaux, par exemple.

— Partager l'expérience sur des programmes d'échanges avec d'autres associations et les élargir à d'autres pays francophones comme la Belgique, le Canada, etc.

— Ouvrir un espace de partage, de dialogue numérique interactif.

3. Conclusion

L'association des enseignants de français à Danang est toute jeune et a un plan d'action ambitieux. La réussite de certaines activités au cours de ces dernières années lui permettrait de croire à un avenir vraiment fort et dynamique de la communauté des enseignants de français à Danang et au Vietnam.



LE FRANÇAIS DANS LE MONDE le seul magazine pour les professeurs de français langue étrangère



Papier + numérique ou 100% numérique
Vous avez le choix !

www.fdlm.org

+33 (1) 72 36 30 67

abonnement@fdlm.org



REVUE DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

*Ce numéro a été publié en partenariat
avec l'Organisation Internationale de la Francophonie.*



LA FIPF

Fédération Internationale des Professeurs de Français

ISBN : 978-2-8066-3658-4

www.eme-editions.be

17,50 €



9 782806 636584